

Égalité femmes-hommes en Bretagne : chiffres-clés de la région et de ses départements

Insee Dossier Bretagne

n° 7

Mars 2024



Coordination

Direction générale de l'Institut
national de la statistique et des
études économiques –
Département de l'action régionale

Directeur de la publication

Éric Lesage

Responsable éditoriale

Marion Julien-Levantidis

Auteurs

*Service études et diffusion de la
Direction régionale de Bretagne :*
Gabrielle Gallic
Catherine Quesson

Pôle conseil-expertise mutualisé :
Armelle Bolusset
Geneviève Burel
Jean-François Thillet
Vincent Vallès

Contact presse

Christelle Marcault
02 99 29 34 90 / 06 61 10 18 44
communication-bretagne@insee.fr

Éditeur

Institut national de la statistique et
des études économiques

www.insee.fr

ISSN : 2429-0866

© Insee 2024

En collaboration avec le Ministère chargé de l'Égalité entre les
femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations et
la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité.

Avant-propos

La production et la diffusion systématisées de statistiques sexuées et d'études, véritables outils de politique intégrée, sont essentielles pour comprendre la situation différenciée des femmes et des hommes, pour mesurer l'action publique et guider ses priorités.

Résultat d'un partenariat entre l'Insee et le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, une publication intitulée « Égalité femmes-hommes : chiffres-clés de la région et des départements » a été produite pour chaque région dans la collection Insee Dossier.

Chacun des dossiers propose un panorama complet sur cinq thématiques (Démographie, Enseignement-éducation, Conditions de vie, Travail-emploi, Salaires), permettant des comparaisons au niveau national, régional ou départemental. Ainsi, l'ensemble des départements hexagonaux et ultramarins bénéficient de leur propre diagnostic.

Mobilisables par les services déconcentrés de l'État, ces publications pourront utilement éclairer l'action et la réflexion des collectivités locales, des entreprises, des associations et du grand public.

En Bretagne comme ailleurs, les inégalités entre femmes et hommes perdurent encore aujourd'hui, et ce dans toutes les sphères de la société : familiale et conjugale, publique et politique, droits sociaux, santé, sport, culture... Face aux obstacles nombreux qu'il reste encore à franchir collectivement pour parvenir à une égalité réelle entre les femmes et les hommes, l'État en Bretagne déploie une politique ambitieuse et structurante, avec l'ensemble des acteurs du territoire engagés à ses côtés. L'égalité est l'affaire de toutes et tous, mais pour cela, il est indispensable de pouvoir objectiver, analyser, donner à voir, afin de convaincre et pouvoir agir collectivement et efficacement.

Par le passé, des « chiffres clefs de l'égalité femmes-hommes en Bretagne » ont d'ores et déjà pu être mis à disposition des acteurs, dans l'objectif de favoriser le développement d'actions et politiques d'égalité dans notre région. Le dossier produit aujourd'hui par l'Insee, détaillé et, pour la première fois, avec une analyse de niveau départemental, constituera un nouvel outil de référence permettant d'accompagner les dynamiques locales en faveur de l'égalité femmes-hommes.

Le Préfet de la région Bretagne

Philippe Gustin

**Le Directeur régional de l'Insee
Bretagne**

Éric Lesage

Sommaire

Synthèse	5
Bretagne	7
Femmes et hommes dans les départements français	17
Côtes-d'Armor	19
Finistère	29
Ille-et-Vilaine	39
Morbihan	49
Définitions, pour en savoir plus	59

Synthèse

En 2020, les femmes représentent 51 % de la population en Bretagne. Tous âges confondus, la région compte près de 100 000 femmes de plus que d'hommes. Les femmes sont légèrement moins nombreuses que les hommes dans les classes d'âge les plus jeunes et cette situation s'inverse avec l'âge. Cela s'explique par une espérance de vie à la naissance bien supérieure pour les femmes : 85,2 ans contre 79,1 ans pour les hommes en Bretagne en 2020. Ainsi, les femmes représentent 49 % des Bretons de moins de 30 ans et 62 % de ceux de 75 ans ou plus.

Les répartitions de la population entre femmes et hommes sont très similaires d'un département breton à l'autre, y compris pour les classes d'âge les plus élevées, où les répartitions sont les moins paritaires. Les femmes représentent en effet 61 % de la population breillienne âgée de 75 ans ou plus, 62 % des Costarmoricains et Morbihannais et 64 % des Finistériens de cette même classe d'âge.

En 2020, parmi les Bretons âgés de 25 à 64 ans, les femmes sont plus diplômées que les hommes : 43 % d'entre elles sont diplômées du supérieur, contre 35 % des hommes, soit 8 points d'écart. Cette différence entre les femmes et les hommes est la plus faible en Ille-et-Vilaine (6 points d'écart, avec 47 % des Breilliennes de 25 à 64 ans détenant un diplôme du supérieur) et la plus élevée dans le Morbihan (9 points d'écart, avec 40 % des Morbihannaises de 25 à 64 ans détentrices d'un diplôme du supérieur).

En Bretagne, comme au niveau national, l'écart entre les femmes et les hommes en termes d'obtention d'un diplôme du supérieur est plus marqué pour les jeunes générations : il est de 12 points parmi les personnes âgées de 25 à 34 ans et de 3 points parmi celles âgées de 50 à 64 ans. Parmi les femmes de cette dernière classe d'âge, moins d'une sur trois est diplômée du supérieur, alors que c'est le cas d'un peu plus d'une femme sur deux chez les 25-34 ans.

Parmi les plus jeunes, les filles présentent aussi de meilleurs résultats scolaires. En particulier, en Bretagne, les filles ont en 2017 un taux de réussite au bac général supérieur de 3 points à celui des garçons [Lardoux, Palaric, 2021]. Elles sont nettement majoritaires (57 %) dans la filière générale et presque aussi nombreuses que les garçons dans la filière technologique (49 %). Pour le choix des matières de spécialités en terminale générale, les filles s'orientent davantage vers des spécialités littéraires et économiques. Les garçons choisissent quant à eux plus souvent des spécialités scientifiques. En Bretagne, les filles représentent 77 % des élèves de terminale inscrits dans les spécialités de Littérature, philosophie, langues, cultures étrangères et régionales et 64 % de ceux inscrits dans les trois spécialités suivantes : Histoire, géographie, sciences politiques, Sciences économiques et sociales et Sciences de la vie et de la Terre. Les garçons représentent 57 % des inscrits en spécialité Mathématiques et 54 % des inscrits en spécialité Physique.

Bien que plus diplômées, les femmes sont moins représentées sur le marché du travail. Dans la région, le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans s'établit à 73 % contre 76 % pour les hommes, un écart de 3 points qui est un peu plus faible qu'au niveau national (5 points). Les quatre départements bretons présentent des taux d'activité des 15-64 ans similaires, pour les femmes (entre 72 % et 73 %) comme pour les hommes (entre 75 % et 77 %).

Les femmes ont par ailleurs davantage recours au temps partiel que les hommes. Dans la région, 20 % des femmes âgées de 25 à 49 ans travaillent à temps partiel contre seulement 5 % des hommes. Ce recours au temps partiel pour les femmes est très homogène en Bretagne (entre 20 et 21 % selon les départements) et il est plus fréquent qu'au niveau national (17 %). Parmi les 25-49 ans, l'écart entre les femmes et les hommes vis-à-vis du temps partiel se creuse avec le nombre d'enfants : en Bretagne, il est de 8 points pour les personnes sans enfant, de 15 points pour les personnes ayant un enfant et de 24 points pour les personnes ayant trois enfants ou plus.

Dans la région, comme au niveau national, certains métiers sont essentiellement occupés par des femmes, notamment les métiers des services d'aide à la personne comme les assistantes maternelles (en Bretagne, ce métier est occupé à 98 % par des femmes), les aides à domicile et aides ménagères (94 %) ou les métiers du soin, comme les aides-soignants (91 %) ou les infirmiers et sages-femmes (86 %).

Les femmes occupent par ailleurs moins souvent que les hommes des postes de dirigeants dans les entreprises privées. En 2019, en Bretagne, les hommes sont 1,5 fois plus nombreux aux postes de dirigeants non salariés d'entreprise et 4 fois plus nombreux parmi les dirigeants salariés [Bovi, Tacon, 2022].

L'écart de revenu salarial moyen entre les femmes et les hommes reflète à la fois des différences en matière de salaire en équivalent temps plein (EQTP) et en matière de volume de travail réalisé au cours de l'année, les femmes étant bien plus souvent à temps partiel et moins souvent en emploi dans l'année que les hommes. Ainsi, en 2021, dans la région, le salaire net en EQTP des femmes s'élève en moyenne à 24 130 euros par an : il est inférieur de 15 % à celui des hommes (28 230 euros), un écart identique à celui enregistré au niveau national. Les disparités salariales entre femmes et hommes sont un peu plus faibles dans les Côtes-d'Armor et dans le Morbihan (respectivement 13 et 14 %).

Les inégalités de salaires entre les femmes et les hommes augmentent avec l'âge. Dans la région, la rémunération des femmes salariées de 25 à 34 ans est inférieure de 9 % à celle des hommes (1 point de plus que la moyenne nationale). Cet écart atteint 21 % parmi les 50-64 ans (1 point de moins qu'au niveau national).

Les écarts de salaires en défaveur des femmes sont plus prononcés parmi les cadres (17 %), catégorie socioprofessionnelle dans laquelle elles représentent 34 % des salariés en EQTP, que parmi les employés (5 %), catégorie composée à 73 % de salariées femmes en EQTP.

Les disparités entre les femmes et les hommes s'observent également dans les modes de cohabitation. En particulier, l'autonomie résidentielle et la formation d'une famille sont des situations plus fréquentes chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes. En 2020, dans la région, 43 % des femmes âgées de 18-19 ans, 66 % des 20-24 ans et 91 % des 25-29 ans ont quitté le domicile parental, contre respectivement 36 %, 54 % et 82 % des hommes.

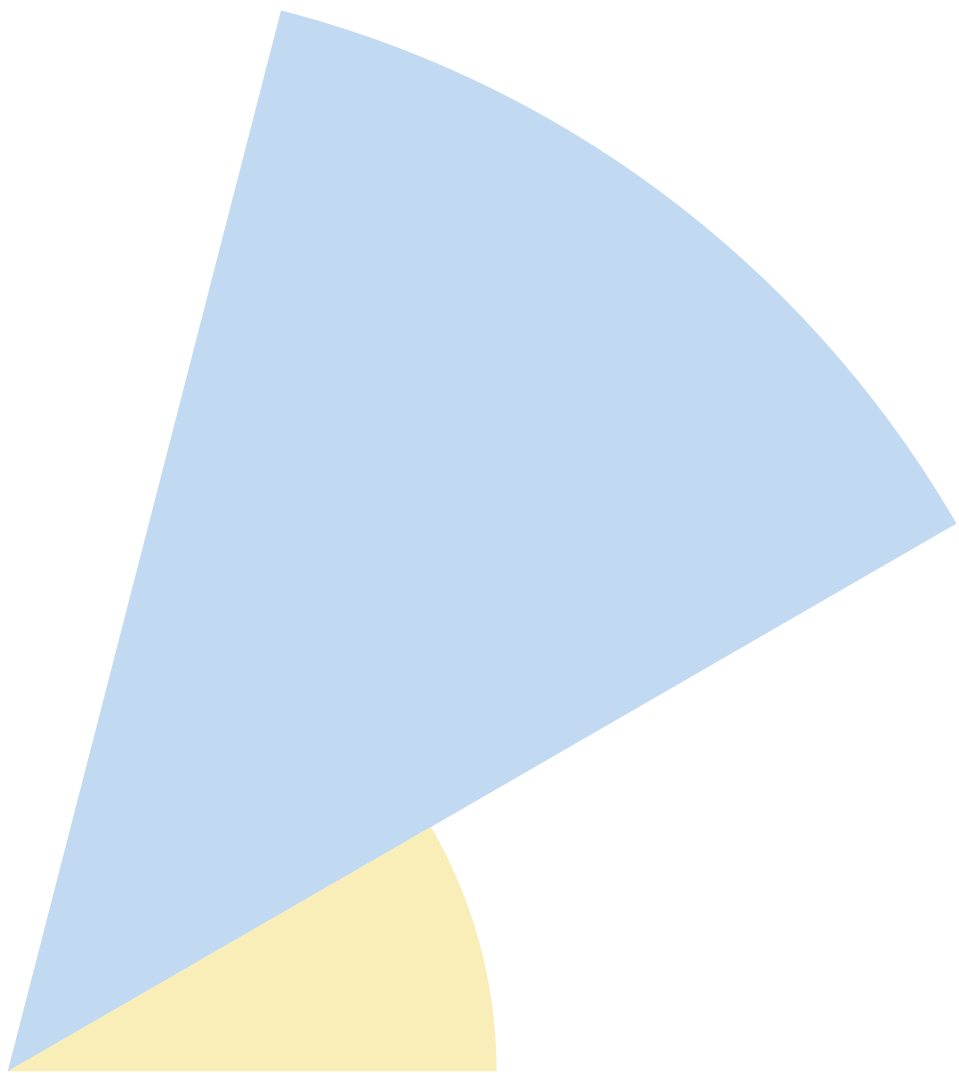
Entre 25 et 49 ans, 12 % des femmes sont à la tête d'une famille monoparentale contre 3 % des hommes. Tous âges confondus, les femmes à la tête d'une famille monoparentale sont par ailleurs plus fréquemment en situation de pauvreté (29 %) que les hommes dans la même situation familiale (20 %).

Entre 25 et 49 ans, 58 % des femmes vivent en couple avec un ou plusieurs enfants contre 53 % des hommes.

Toujours pour la même tranche d'âge, les femmes sont 12 % à vivre seules contre 21 % pour les hommes. L'écart se réduit puis s'inverse avec l'âge : entre 50 et 64 ans, 23 % des femmes vivent seules et c'est le cas pour 22 % des hommes. À partir de 65 ans, les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à vivre seules (41 % contre 21 %), en lien avec une espérance de vie plus élevée.

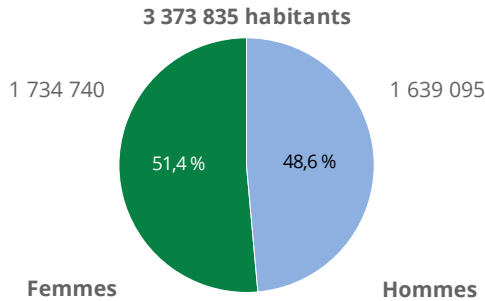
En moyenne plus âgées, les femmes de 60 ans ou plus vivant à domicile sont également plus souvent en situation de perte d'autonomie que les hommes (respectivement 7 % contre 5 % en Bretagne en 2021) [Gallic, Quesson, 2023].

Bretagne



Caractéristiques démographiques

Population par sexe en 2020



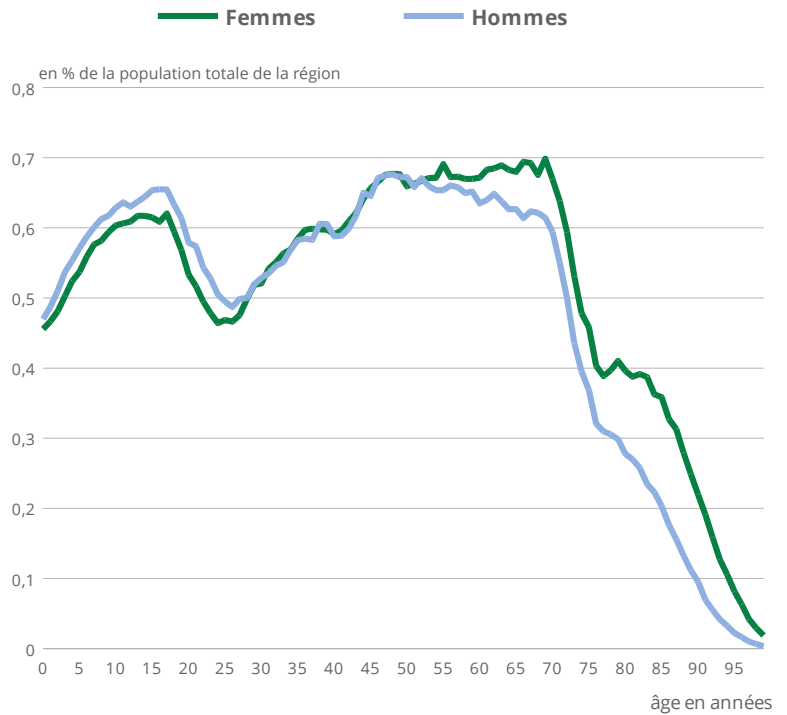
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Parmi les 3 373 835 habitants de la région, 51,4 % sont des femmes et 48,6 % sont des hommes.

Les femmes représentent 48,6 % des moins de 30 ans (49,2 % en France).

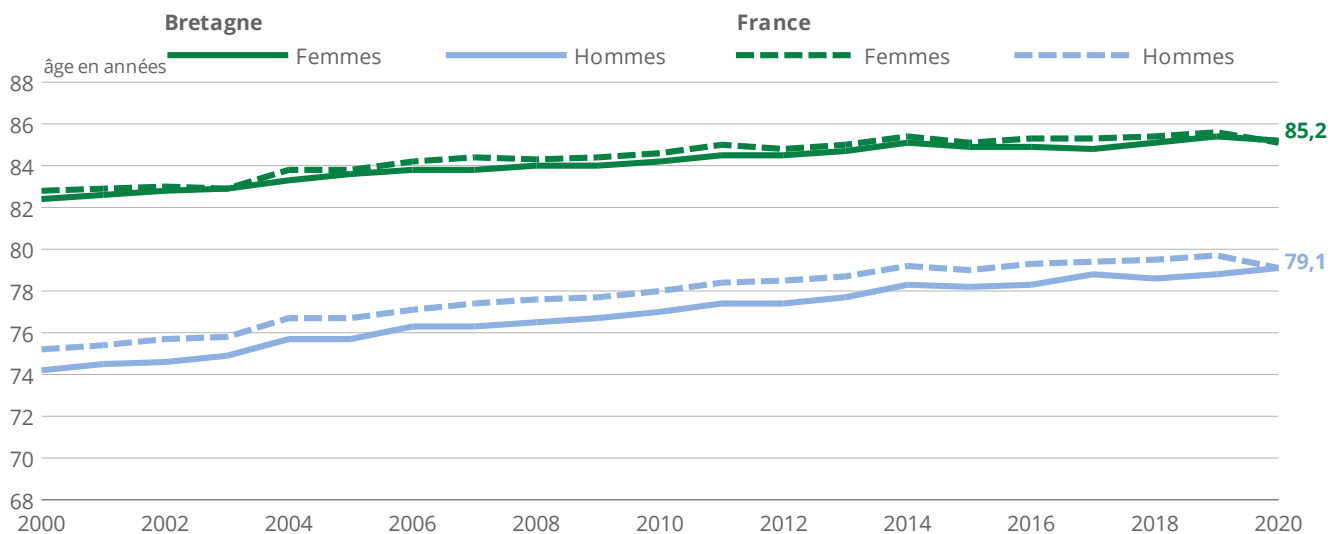
L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes : 85,2 ans contre 79,1 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont surreprésentées dans la population âgée : dans la région, 62,1 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

Répartition de la population par sexe et âge en 2020



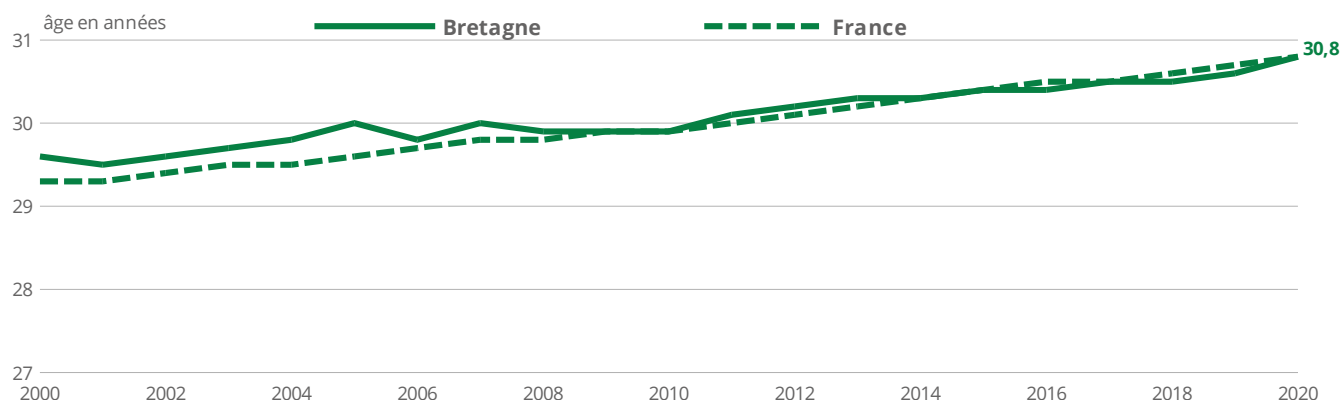
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, état civil, estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, état civil, estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

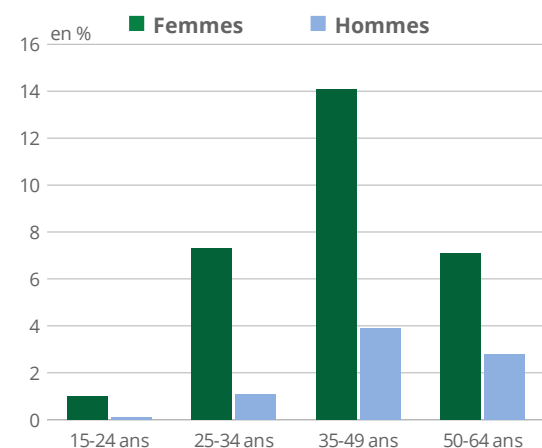
	Bretagne	France
Ensemble	173	182
15 à 24 ans	18	23
25 à 34 ans	116	114
35 à 49 ans	39	45

Source : Insee, état civil, estimations de population.

Dans la région, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 29,6 ans en 2000 à 30,8 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 173 enfants pour 100 femmes, contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

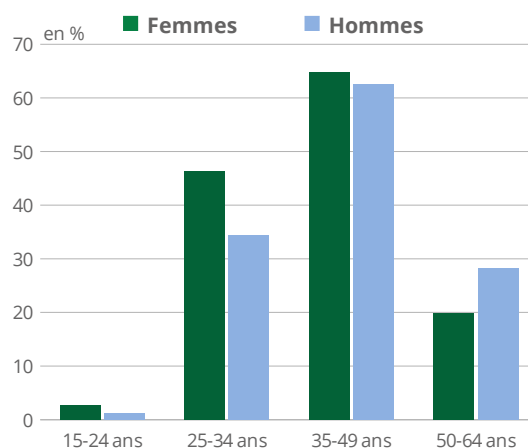
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans la région, 7,3 % des femmes de 25 à 34 ans et 14,1 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,1 % et 3,9 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 46,4 % contre 34,4 %).

Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

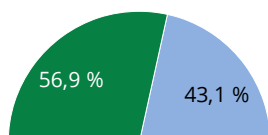
Enseignement - Éducation

Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020

■ Femmes ■ Hommes

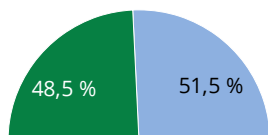
Lycée général

18 645 élèves



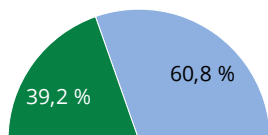
Lycée technologique

7 389 élèves



Lycée professionnel

7 830 élèves



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020

Spécialité	en %		Nombre de femmes dans la spécialité
	Femmes	Hommes	
Littérature, philosophie, langues, cultures étrangères et régionales	76,6	23,4	3 766
Sciences économiques et sociales	63,5	36,5	3 708
Histoire, Géographie, Sciences politiques	64,2	35,8	3 420
Mathématiques	42,8	57,2	3 418
Sciences de la vie et de la Terre	64,4	35,6	3 252
Physique	46,0	54,0	2 909
Spécialités artistiques	76,0	24,0	638
Sciences du numérique	10,9	89,1	69
Sciences de l'ingénieur	11,7	88,3	43

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020

Série	en %		Nombre de femmes dans la série
	Femmes	Hommes	
Management et gestion	52,7	47,3	2187
Santé et social	86,9	13,1	943
Industrie et développement durable	8,4	91,6	138
Laboratoire	53,1	46,9	135
Design et arts appliqués	71,8	28,2	102
Hôtellerie et restauration	66,7	33,3	54

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

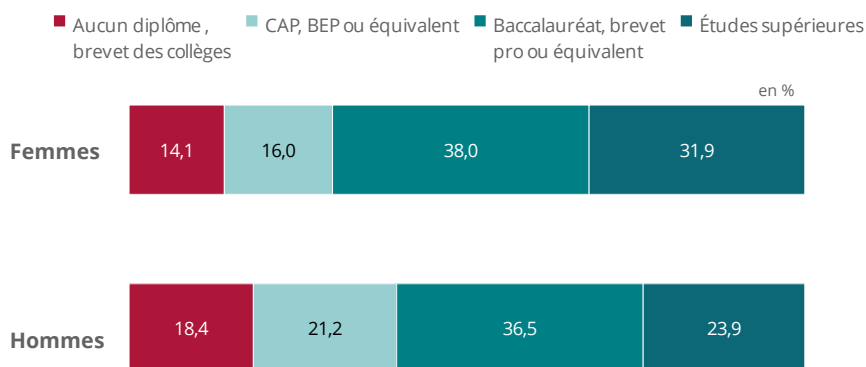
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Coiffure, esthétique & autres soins	97,1	2,9
Habillement	88,9	11,1
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	87,3	12,7
Spéc. plurivalentes des services	62,9	37,1
Commerce, vente	50,9	49,1

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Énergie, génie climatique	1,0	99,0
Électricité, électronique	2,3	97,7
Structures métalliques	2,5	97,5
Moteurs et mécanique auto	3,7	96,3
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	4,0	96,0

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

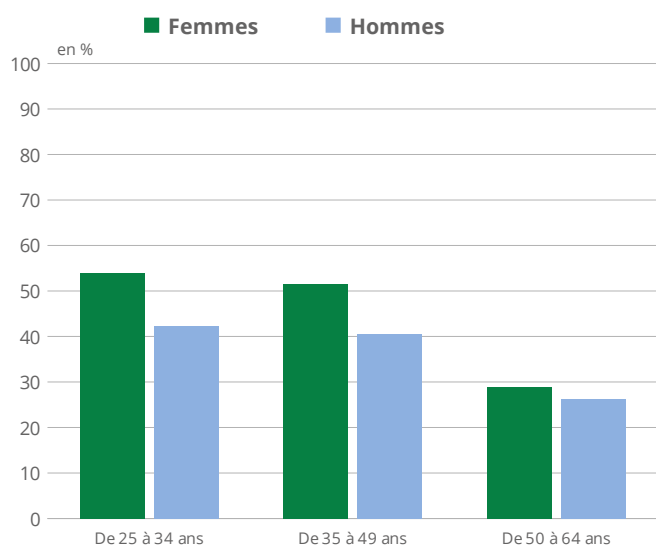


Champ : Population des 15-24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes : dans la région, 42,7 % des femmes de 25 à 64 ans le sont, contre 35,2 % des hommes (respectivement 41,8 % et 35,6 % au niveau national). L'écart est plus marqué chez les jeunes que chez les plus âgés. Entre 15 et 24 ans, 31,9 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 23,9 % des hommes (respectivement 29,8 % et 21,2 % au niveau national). Inversement, la part des hommes de 15 à 24 ans peu ou pas diplômés (18,4 %) dépasse celle des femmes (14,1 %).

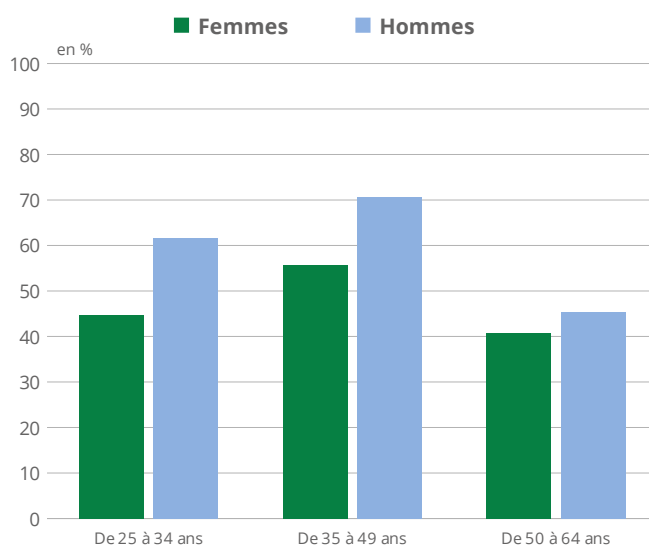
Parmi les personnes peu ou pas diplômées, les femmes sont moins souvent en emploi que les hommes : dans la région, 44,7 % des femmes âgées de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent lors du recensement de la population occuper un emploi, contre 61,6 % des hommes du même âge (respectivement 38,1 % et 59,6 % en France).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

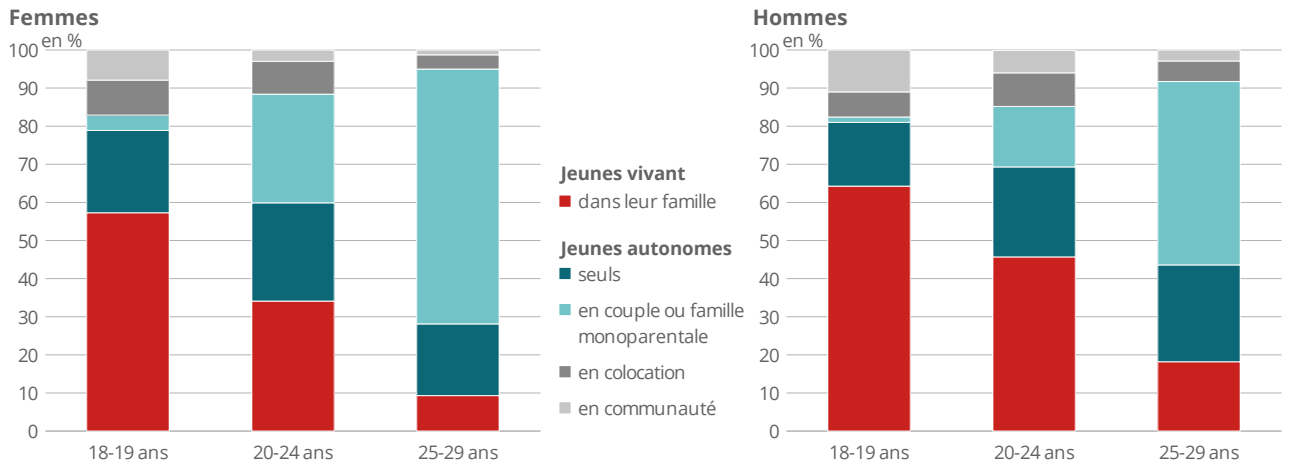
Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



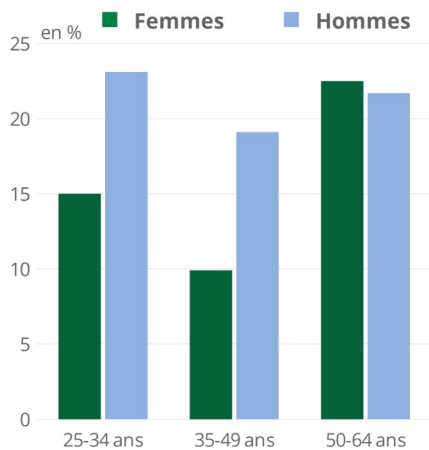
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18-29 ans en 2020



Les personnes seules parmi les 25-64 ans en 2020

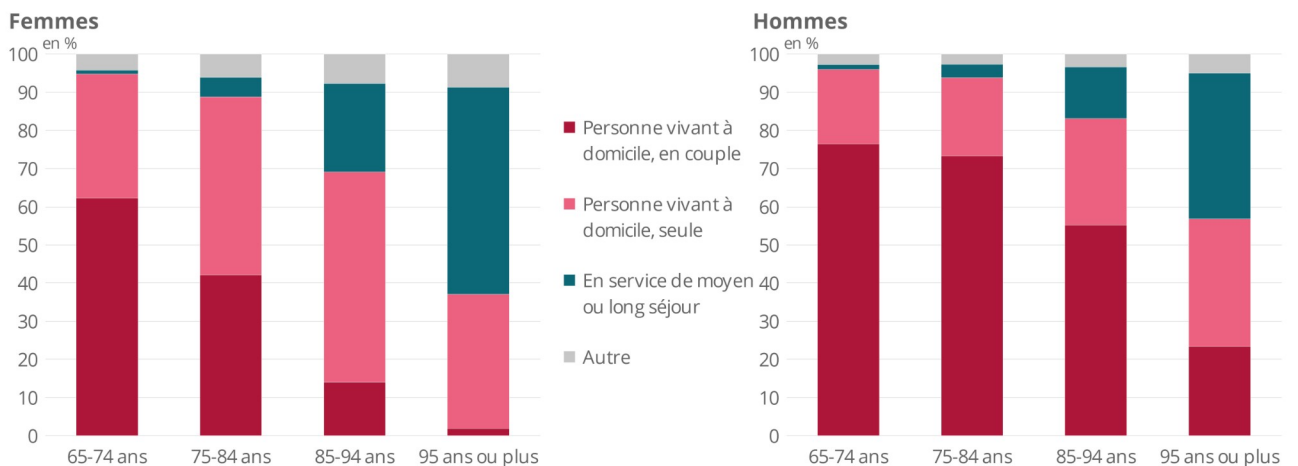


Les femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020, dans la région, 34,1 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 45,7 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). Chez les jeunes, la vie en couple ou en famille monoparentale est plus fréquente pour les femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 66,9 % des femmes déclarent vivre dans l'une ou l'autre de ces situations (61,7 % en France), contre 48,1 % des hommes (43,5 % en France).

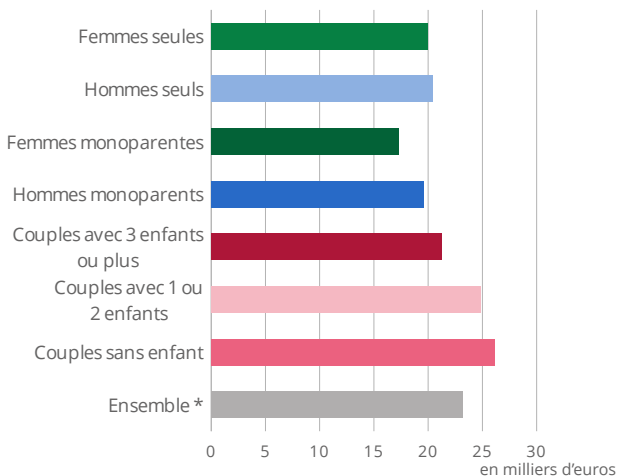
Les femmes de 25 à 49 ans vivent moins fréquemment seules. Dans la région, parmi les 25-34 ans, elles sont 15,0 % dans ce cas, contre 23,1 % pour les hommes. L'écart est encore plus marqué entre 35 et 49 ans (9,9 % pour les femmes contre 19,1 % pour les hommes).

La situation s'inverse avec l'âge. Entre 65 et 74 ans, 32,5 % des femmes vivent seules dans leur logement, contre 19,5 % des hommes. Chez les femmes de 85 à 94 ans, cette part atteint 55,1 %. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020

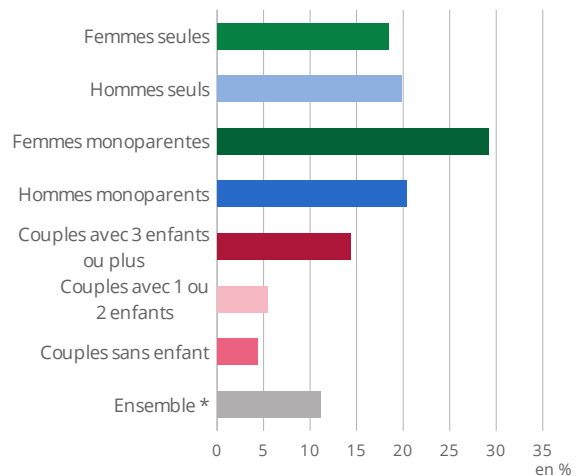


Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Les personnes à la tête d'une famille monoparentale sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 11,1 % de la population de la région vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 29,2 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine.

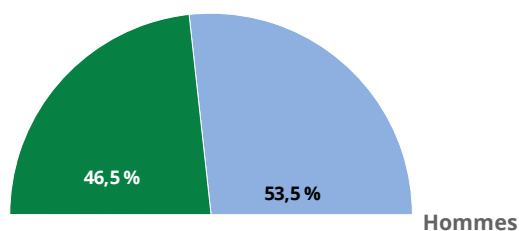
Dans la région, le niveau de vie médian s'établit à 17 280 euros annuels pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 23 240 euros pour l'ensemble de la population (respectivement 17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	611 500	32,5
Dont Football	147 102	9,4
Tennis	43 160	29,2
Voile	39 413	37,2
Équitation	37 411	84,7
Basketball	32 811	39,6

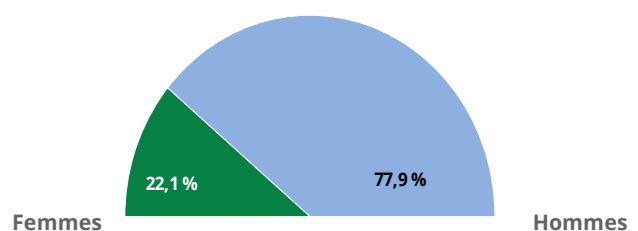
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

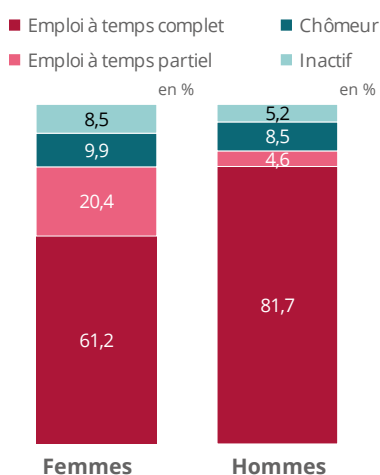
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	72,6	75,9
de 15 à 24 ans	36,4	43,9
de 25 à 49 ans	91,5	94,8
de 50 à 64 ans	64,7	67,3

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	64,3	68,3
de 15 à 24 ans	28,0	34,8
de 25 à 49 ans	81,7	86,2
de 50 à 64 ans	58,9	61,9

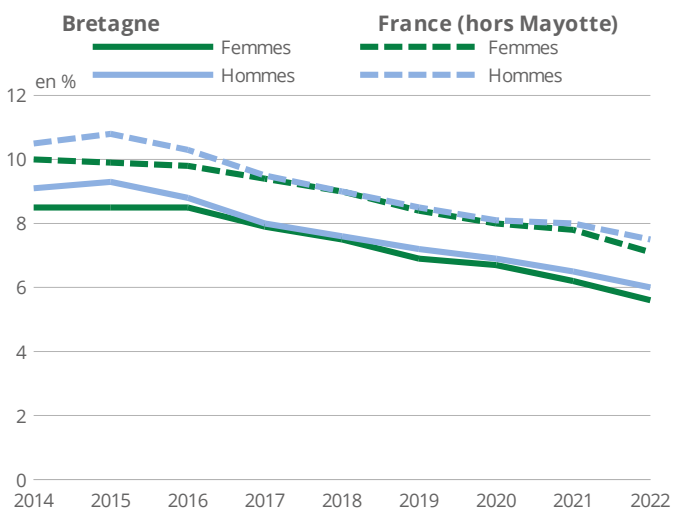
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



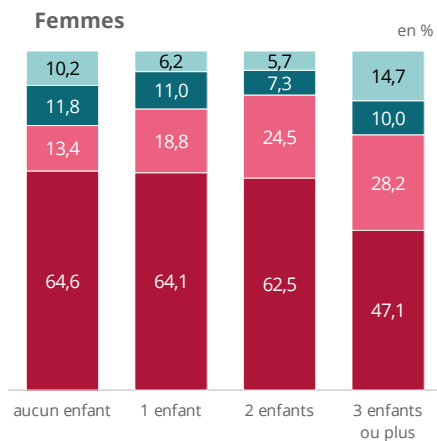
Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle

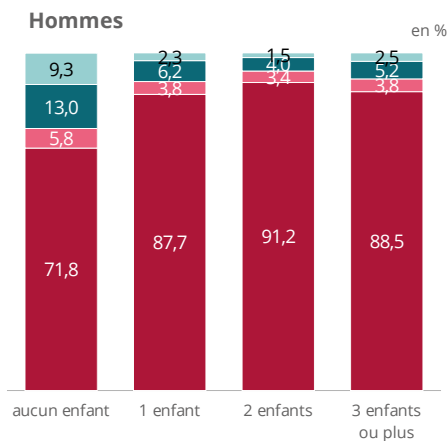


Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020



- Emploi à temps complet
- Emploi à temps partiel
- Chômeur
- Inactif

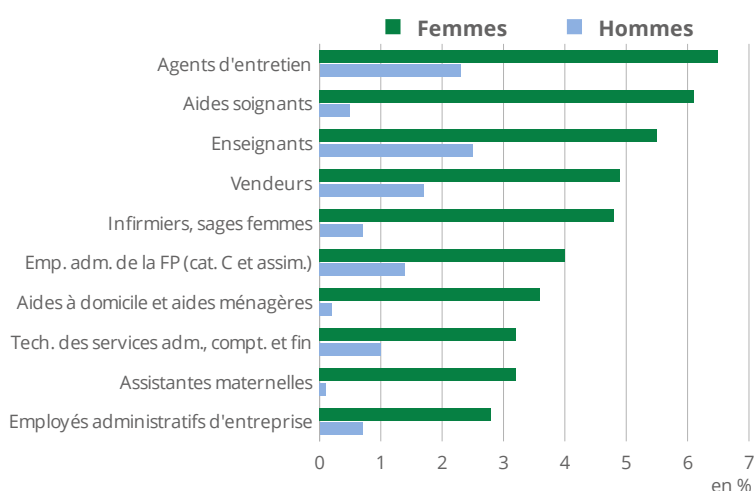


Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans la région, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (6,5 % des femmes en emploi), « Aides soignants » (6,1 %) et « Enseignants » (5,5 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (5,7 %), « Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs ou bûcherons » (4,2 %) ou « Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment » (3,9 %).

Répartition par famille professionnelle en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

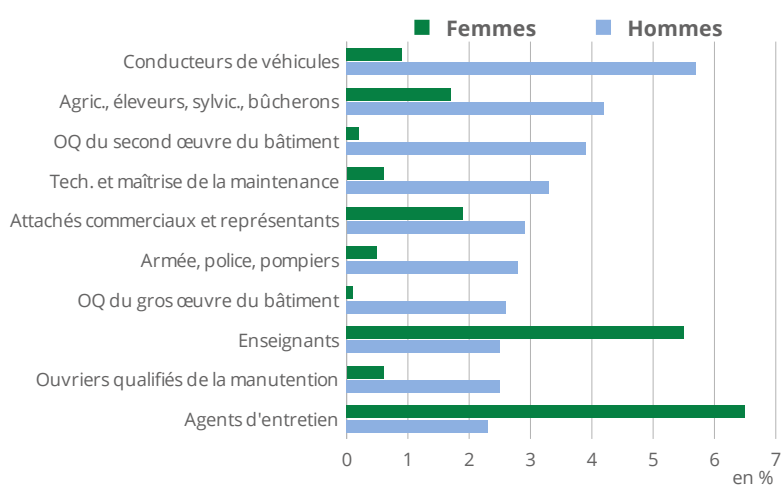
Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Assistantes maternelles	98,0	2,0
Aides à domicile et aides ménagères	93,8	6,2
Secrétaires	93,8	6,2
Aides soignants	91,3	8,7
Infirmiers, sages femmes	86,4	13,6

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi de la région.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ du gros œuvre du bâtiment	2,9	97,1
OQ du second œuvre du bâtiment	4,8	95,2
ONQ gros bât., trav. pub., bêt., extrac	6,7	93,3
Ouvriers qualifiés de la maintenance	8,5	91,5
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	12,0	88,0

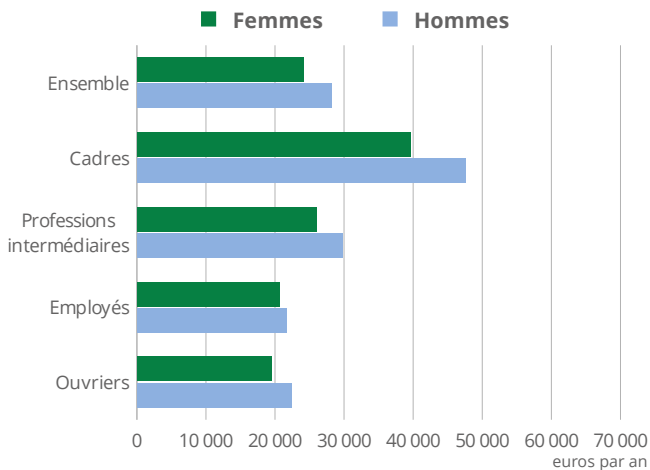
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi de la région.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Salaires

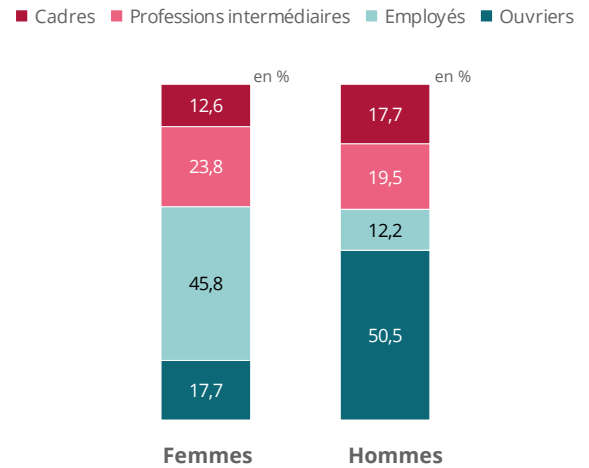
Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par catégorie socioprofessionnelle en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

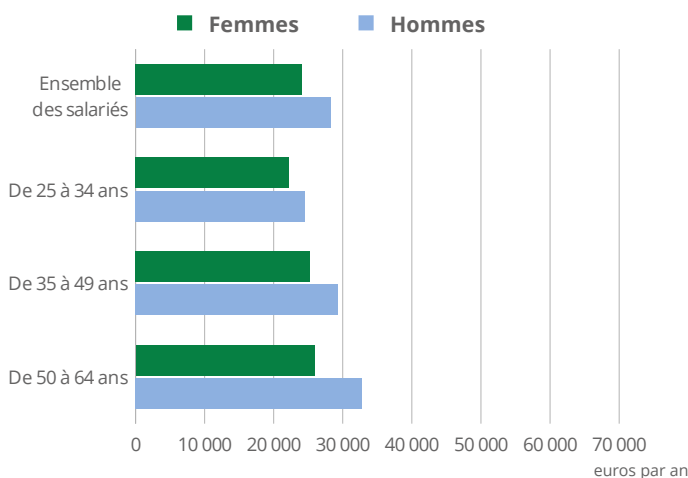
Catégories socioprofessionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

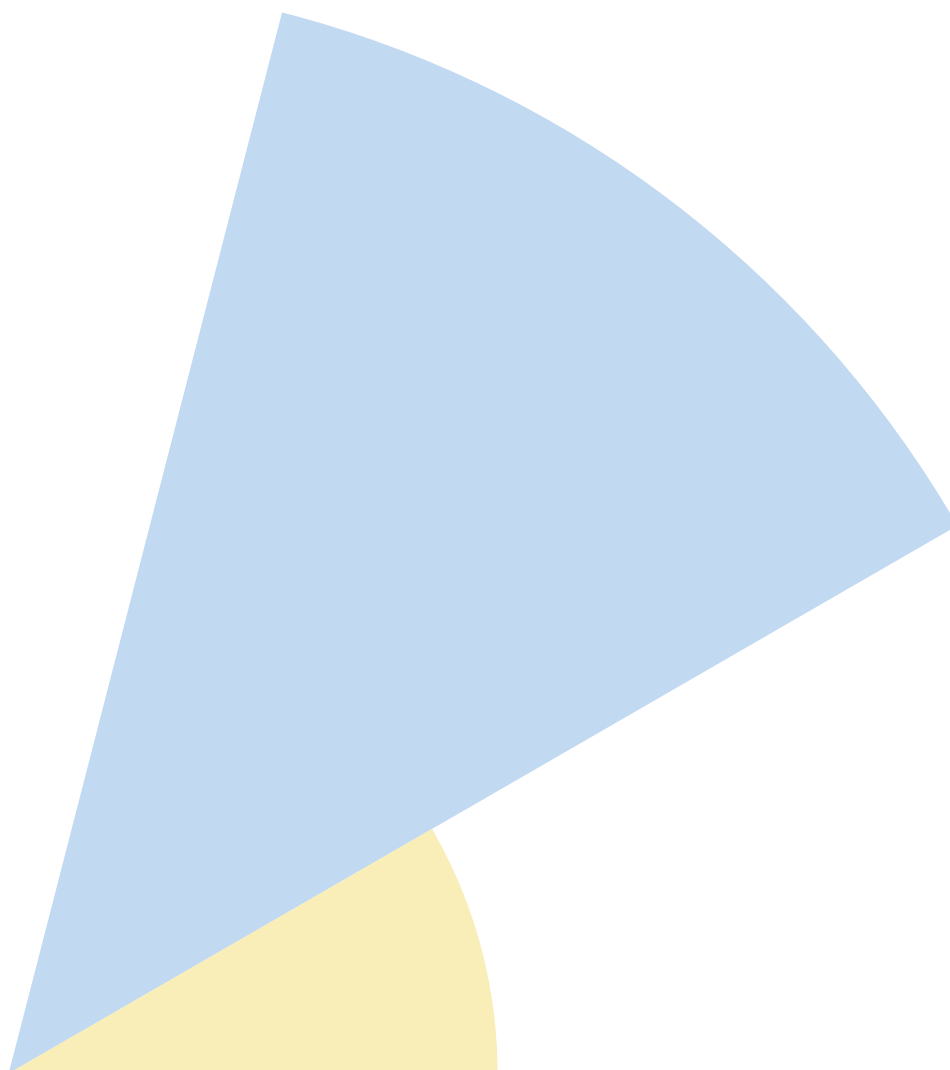
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans la région, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 24 130 euros en 2021, contre 28 230 euros chez les hommes.

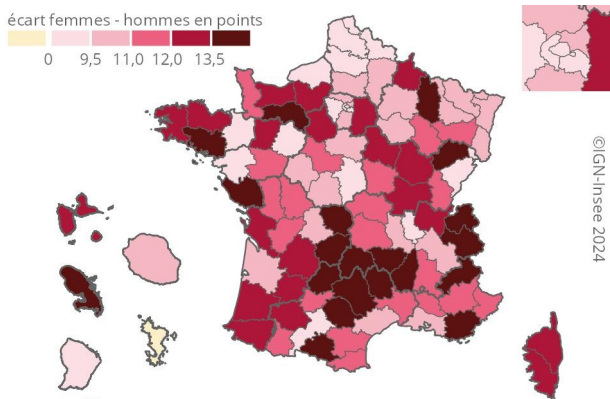
Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (12,6 % contre 17,7 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes à temps de travail équivalent (39 670 euros contre 47 530 euros par an en moyenne).

Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Dans la région, le salaire net en équivalent temps plein des femmes est inférieur de 9 % à celui des hommes chez les 25-34 ans, et de 21 % chez les 50-64 ans.

Femmes et hommes dans les départements français



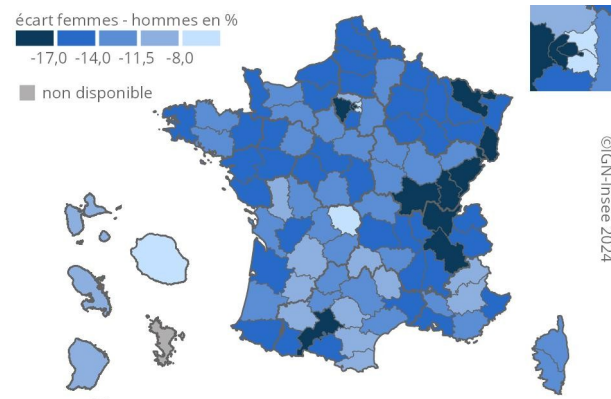
Diplômés du supérieur de 25 à 34 ans en 2020



Lecture : En 2020, dans les Côtes-d'Armor, la part des diplômés du supérieur parmi les femmes de 25 à 34 ans est supérieure de 13,2 points à celle des hommes au même âge.

Source : Insee, recensement de la population 2020 (2017 pour Mayotte).

Salaires annuels nets moyens en EQTP en 2021

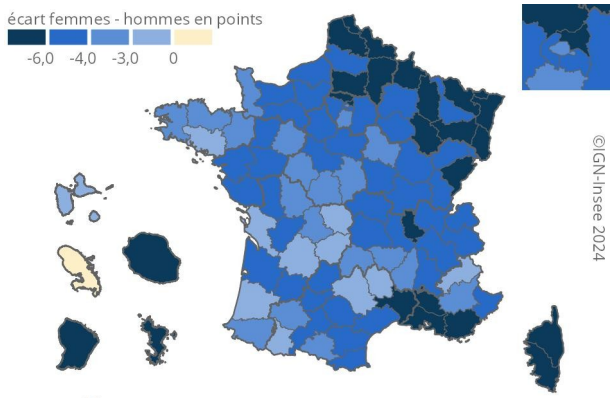


Lecture : En 2021, dans les Côtes-d'Armor, le salaire net annuel moyen par EQTP des femmes est inférieur de 12,9 % à celui des hommes.

Champ : Salariés des entreprises du secteur privé et entreprises publiques localisées en France hors Mayotte.

Source : Insee, base tous salariés, fichier salariés au lieu de travail 2021.

Taux d'activité en 2020

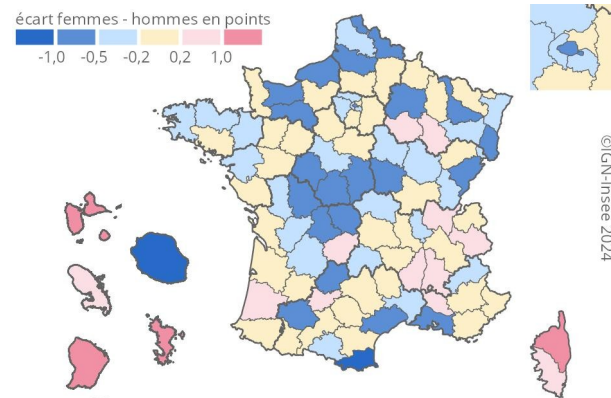


Lecture : En 2020, dans les Côtes-d'Armor, le taux d'activité des femmes est inférieur de 3,4 points à celui des hommes.

Champ : Population de 15 à 64 ans.

Source : Insee, recensement de la population 2020 (2017 pour Mayotte).

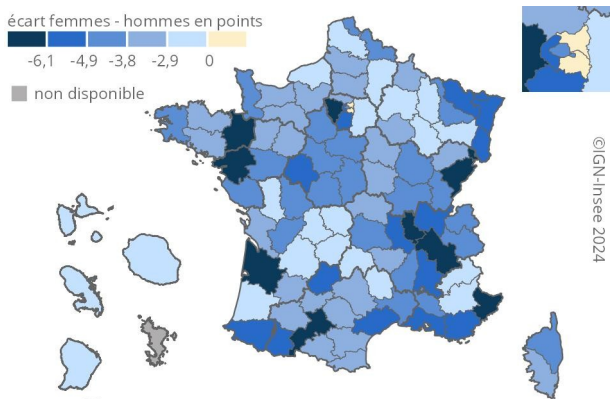
Taux de chômage en moyenne annuelle en 2022



Lecture : En 2022, dans les Côtes-d'Armor, le taux de chômage des femmes est inférieur de 0,5 point à celui des hommes.

Source : Insee, taux de chômage localisés 2022, enquête Emploi au 2^e trimestre 2022 pour Mayotte.

Cadres en 2021

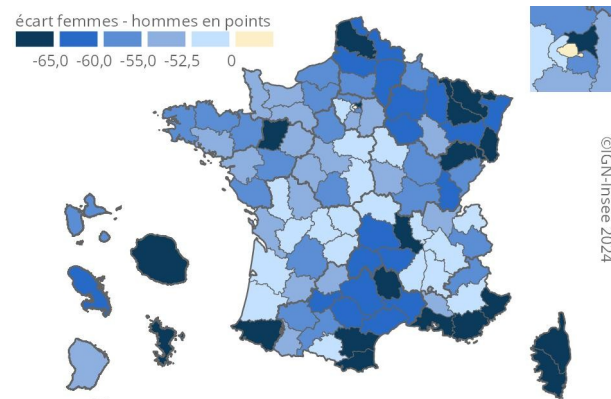


Lecture : En 2021, dans les Côtes-d'Armor, la part de cadres parmi les femmes salariées est inférieure de 3,3 points à la part de cadres parmi les hommes salariés.

Champ : Salariés des entreprises du secteur privé et entreprises publiques localisées en France hors Mayotte en équivalent temps plein (EQTP).

Source : Insee, base tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence 2021.

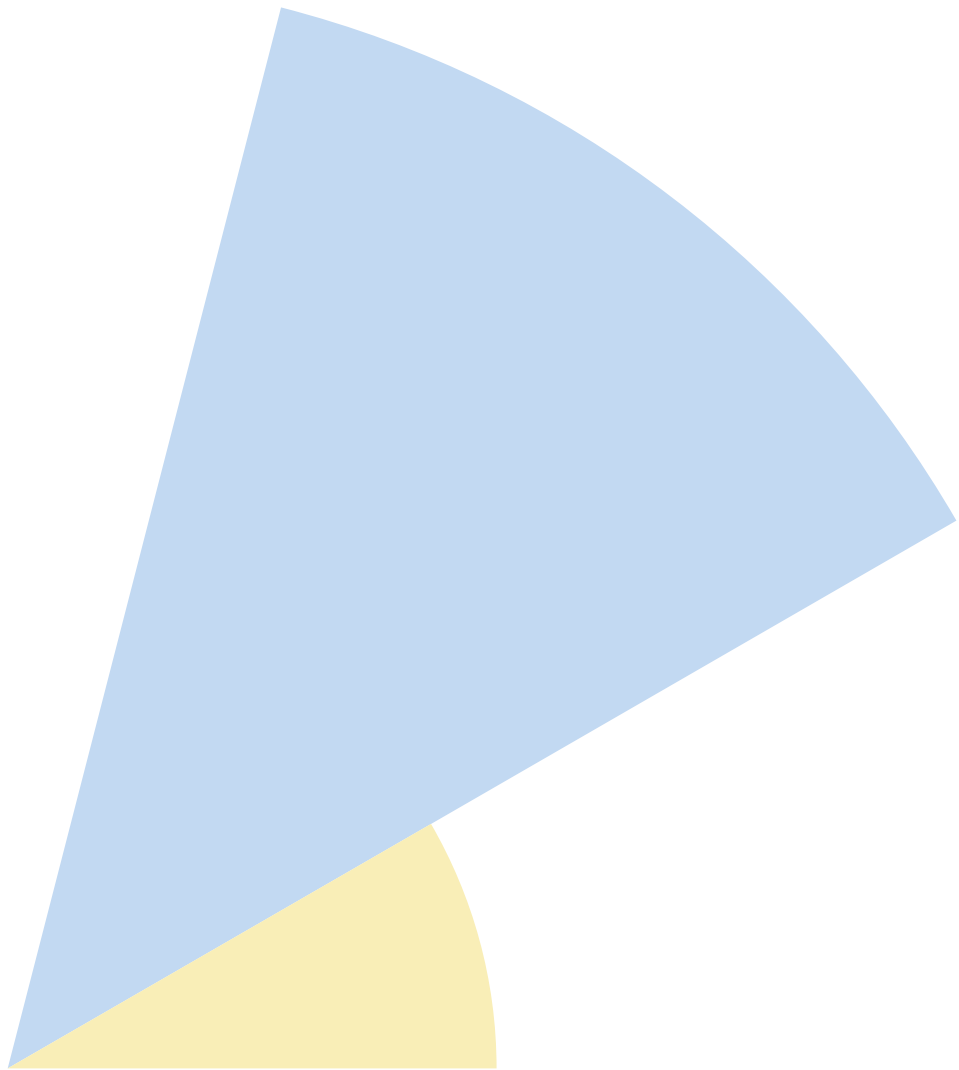
Maires en 2023



Lecture : En 2023, dans les Côtes-d'Armor, la part des femmes parmi les maires est inférieure de 56,8 points à celle des hommes.

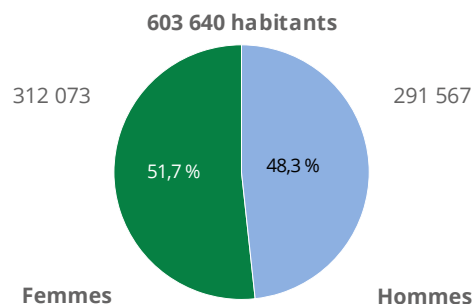
Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE), décembre 2023.

Côtes-d'Armor



Caractéristiques démographiques

Population par sexe en 2020



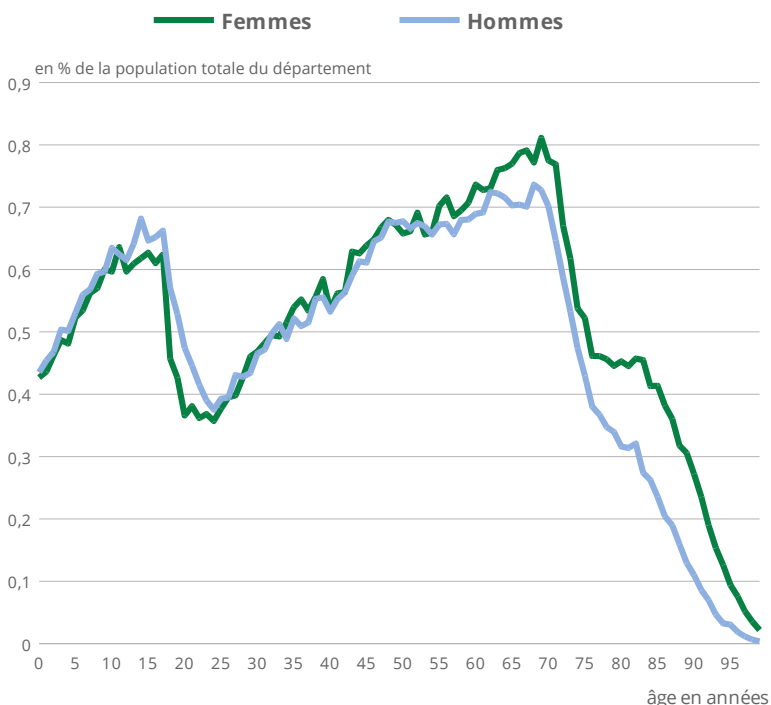
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Parmi les 603 640 habitants du département, 51,7 % sont des femmes et 48,3 % sont des hommes.

Les femmes représentent 48,6 % des moins de 30 ans (49,2 % en France).

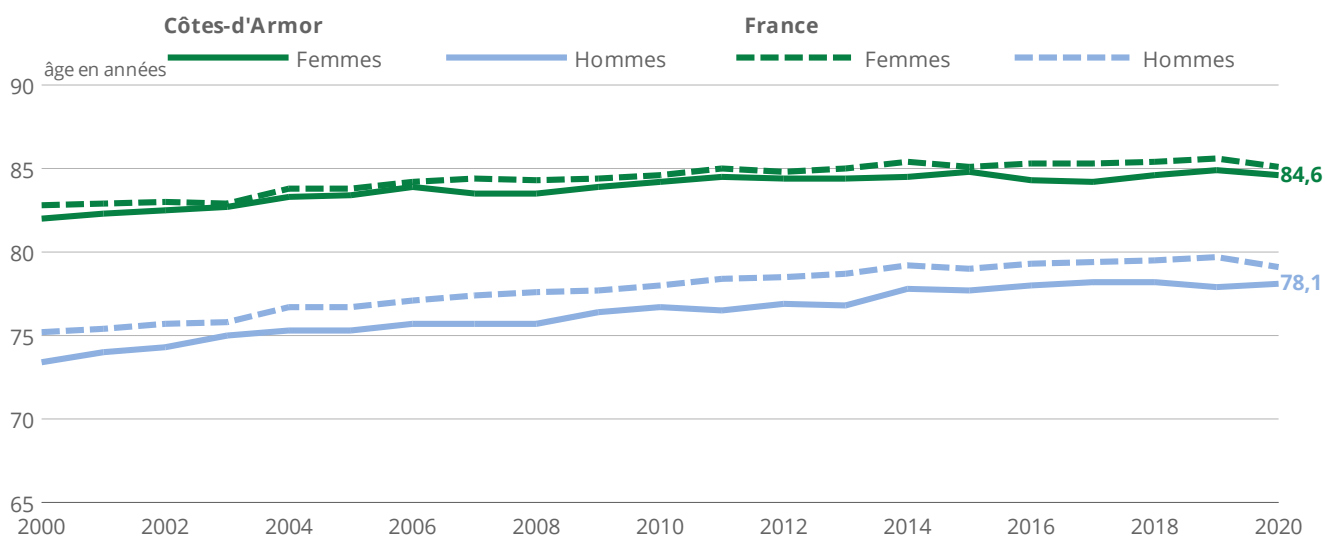
L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes : 84,6 ans contre 78,1 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont surreprésentées dans la population âgée : dans le département, 61,9 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

Répartition de la population par sexe et âge en 2020



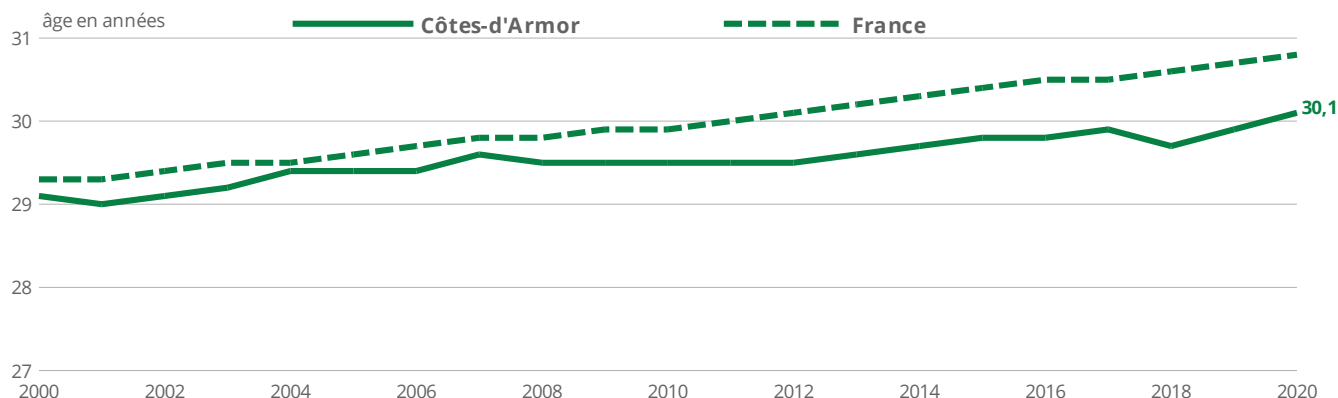
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, état civil, estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, état civil, estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

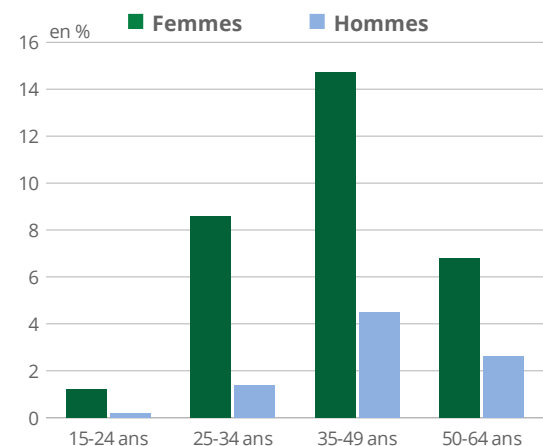
	Côtes-d'Armor	France
Ensemble	186	182
15 à 24 ans	24	23
25 à 34 ans	127	114
35 à 49 ans	35	45

Source : Insee, état civil, estimations de population.

Dans le département, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 29,1 ans en 2000 à 30,1 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 186 enfants pour 100 femmes, contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

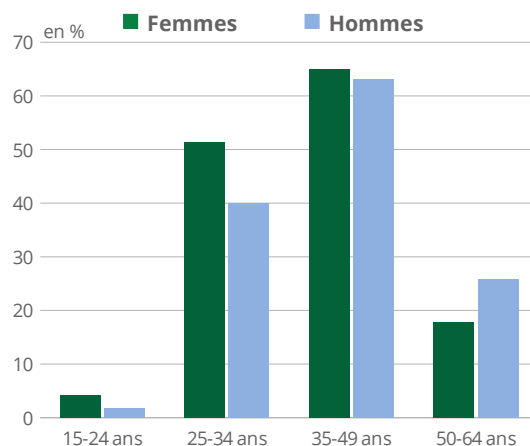
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 8,6 % des femmes de 25 à 34 ans et 14,7 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,4 % et 4,5 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 51,4 % contre 40,0 %).

Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

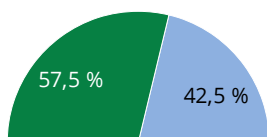
Enseignement - Éducation

Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020

■ Femmes ■ Hommes

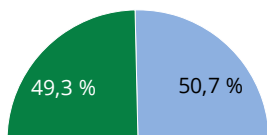
Lycée général

2 832 élèves



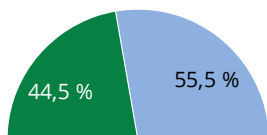
Lycée technologique

1 112 élèves



Lycée professionnel

1 423 élèves



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020

Spécialité	en %		Nombre de femmes dans la spécialité
	Femmes	Hommes	
Littérature, philosophie, langues, cultures étrangères et régionales	72,4	27,6	594
Mathématiques	45,2	54,8	544
Sciences de la vie et de la Terre	64,3	35,7	543
Sciences économiques et sociales	61,7	38,3	519
Histoire, Géographie, Sciences politiques	62,5	37,5	486
Physique	50,7	49,3	459
Spécialités artistiques	73,9	26,1	99
Sciences du numérique	8,6	91,4	7
Sciences de l'ingénieur	12,3	87,7	7

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020

Série	en %		Nombre de femmes dans la série
	Femmes	Hommes	
Management et gestion	53,5	46,5	340
Santé et social	83,2	16,8	154
Design et arts appliqués	76,7	23,3	23
Industrie et développement durable	8,1	91,9	19
Laboratoire	38,5	61,5	5
Hôtellerie et restauration	83,3	16,7	5

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

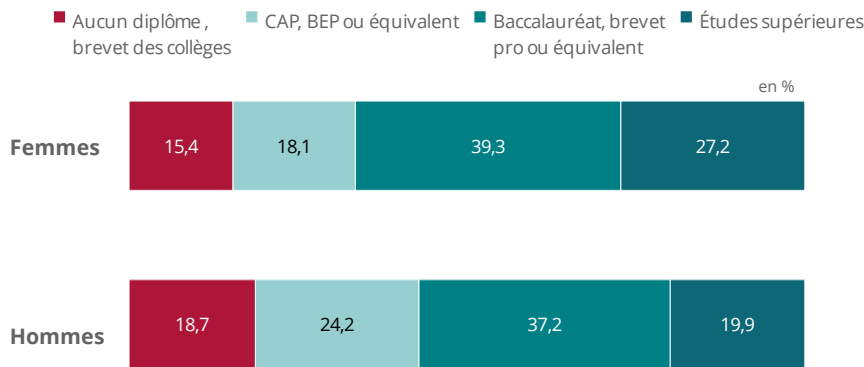
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Coiffure, esthétique & autres soins	96,6	3,4
Habillement	93,0	7,0
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	85,2	14,8
Spéc. plurivalentes des services	64,2	35,8
Commerce, vente	53,8	46,2

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Énergie, génie climatique	0,0	100,0
Mines & carrières, génie civil, topogr.	2,2	97,8
Électricité, électronique	2,3	97,7
Méca. générale & de précision, usinage	3,2	96,8
Moteurs et mécanique auto	3,7	96,3

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

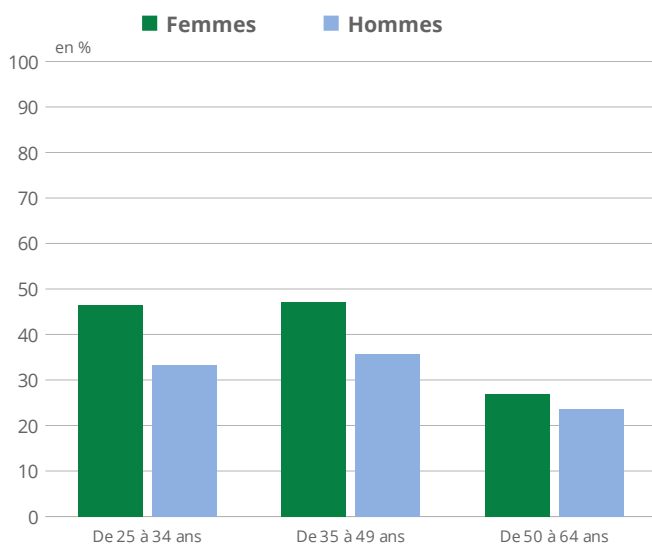


Champ : Population des 15-24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes : dans le département, 38,2 % des femmes de 25 à 64 ans le sont, contre 30,0 % des hommes (respectivement 41,8 % et 35,6 % au niveau national). L'écart est plus marqué chez les jeunes que chez les plus âgés. Entre 15 et 24 ans, 27,2 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 19,9 % des hommes (respectivement 29,8 % et 21,2 % au niveau national). Inversement, la part des hommes de 15 à 24 ans peu ou pas diplômés (18,7 %) dépasse celle des femmes (15,4 %).

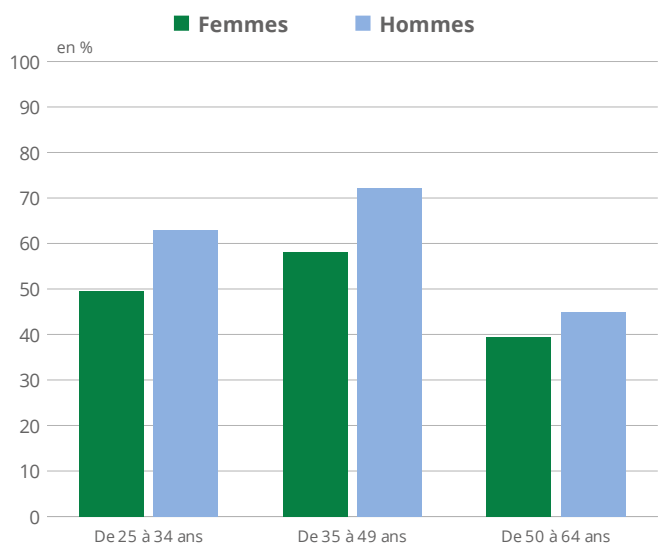
Parmi les personnes peu ou pas diplômées, les femmes sont moins souvent en emploi que les hommes : dans le département, 49,6 % des femmes âgées de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent lors du recensement de la population occuper un emploi, contre 63,0 % des hommes du même âge (respectivement 38,1 % et 59,6 % en France).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

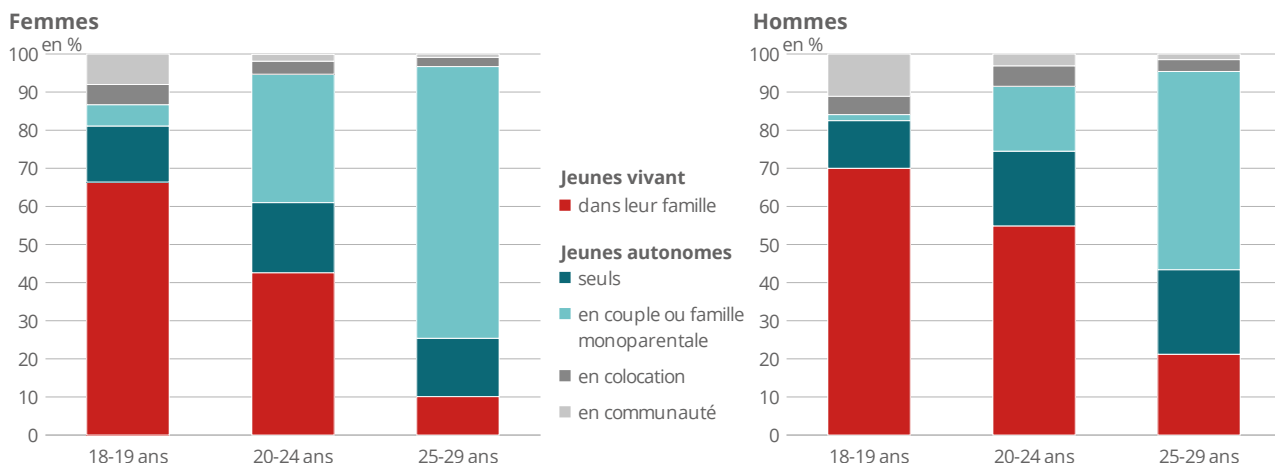
Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

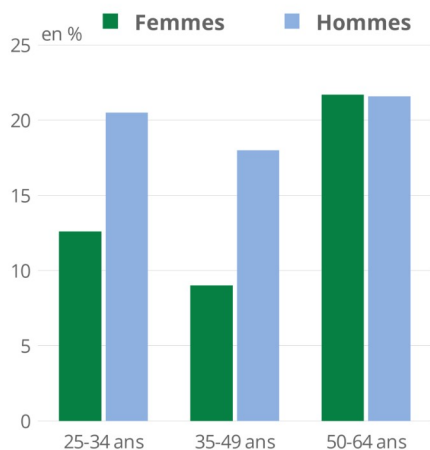
Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18-29 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les personnes seules parmi les 25-64 ans en 2020



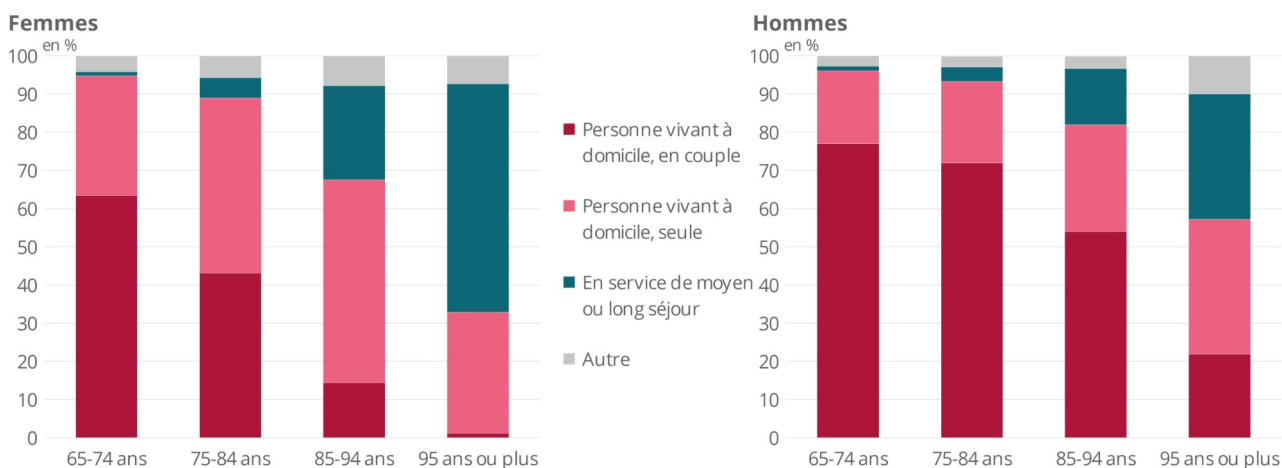
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020, dans le département, 42,6 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 54,9 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). Chez les jeunes, la vie en couple ou en famille monoparentale est plus fréquente pour les femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 71,3 % des femmes déclarent vivre dans l'une ou l'autre de ces situations (61,7 % en France), contre 52,0 % des hommes (43,5 % en France).

Les femmes de 25 à 49 ans vivent moins fréquemment seules que les hommes. Dans le département, parmi les 25-34 ans, elles sont 12,6 % dans ce cas, contre 20,5 % pour les hommes. L'écart est encore plus marqué entre 35 et 49 ans (9,0 % pour les femmes contre 18,0 % pour les hommes).

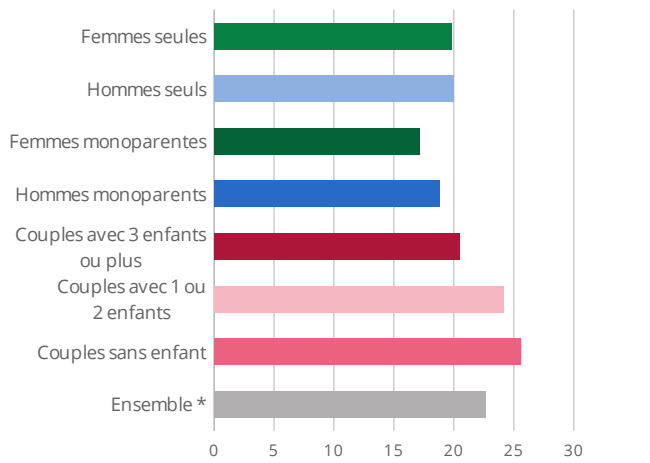
La situation s'inverse avec l'âge. Entre 65 et 74 ans, 31,3 % des femmes vivent seules dans leur logement, contre 19,1 % des hommes. Chez les femmes de 85 à 94 ans, cette part atteint 53,2 %. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020



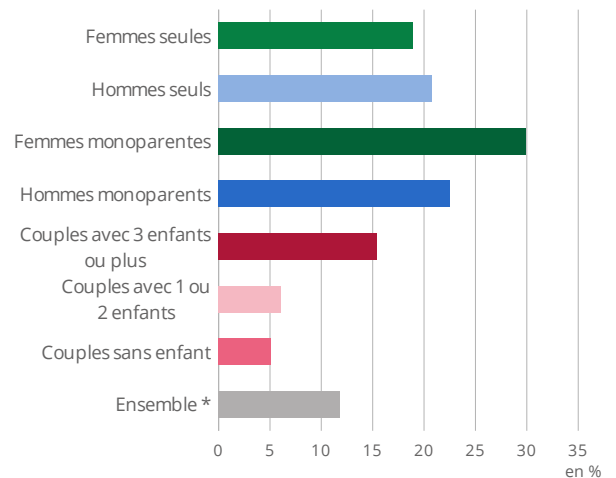
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Les personnes à la tête d'une famille monoparentale sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 11,8 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 29,9 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine.

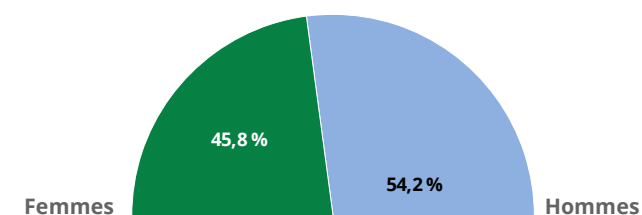
Dans le département, le niveau de vie médian s'établit à 17 120 euros annuels pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 22 670 euros pour l'ensemble de la population (respectivement 17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	112 800	34,4
dont Football	28 415	11,3
Voile	9 916	40,6
Tennis	7 151	30,9
Équitation	7 062	83,8
Randonnée Pédestre	4 912	69,0

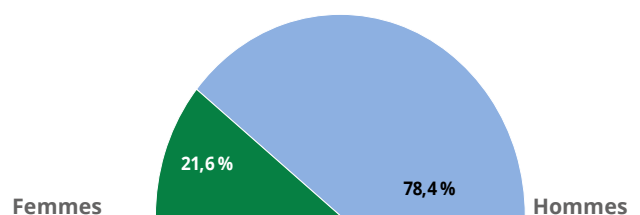
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

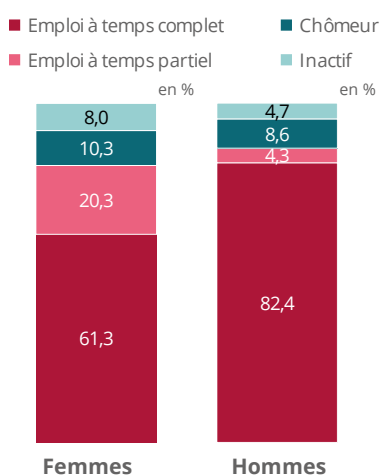
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	72,9	76,3
de 15 à 24 ans	37,9	46,6
de 25 à 49 ans	92,0	95,3
de 50 à 64 ans	63,7	66,7

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	64,3	68,6
de 15 à 24 ans	28,8	36,9
de 25 à 49 ans	81,7	86,7
de 50 à 64 ans	57,5	61,3

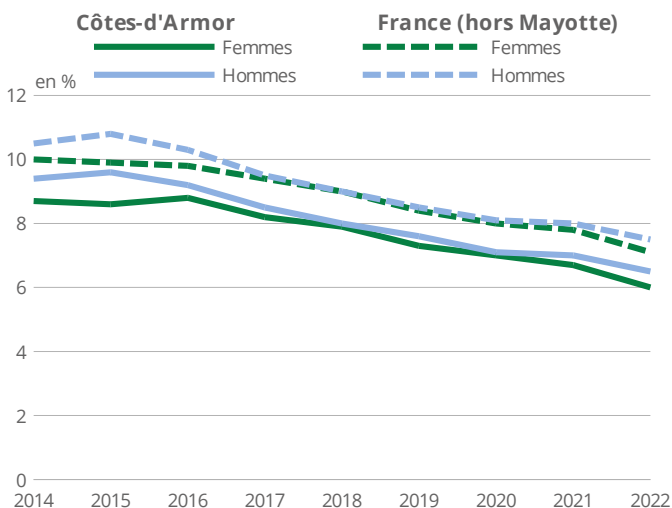
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



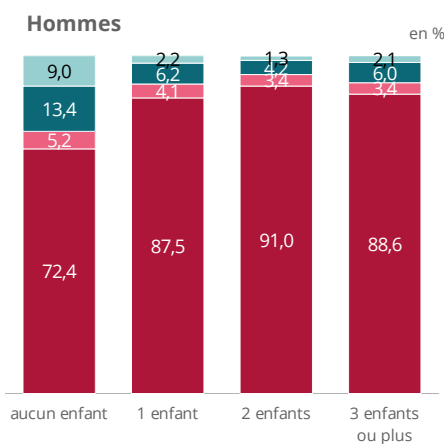
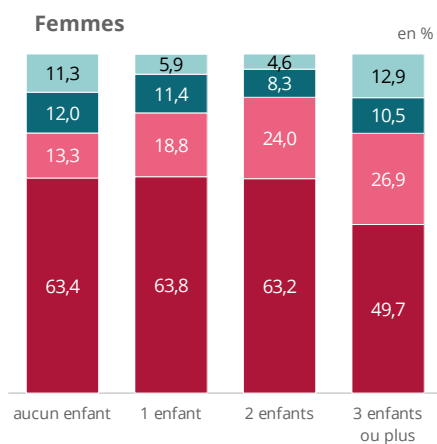
Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle



Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020

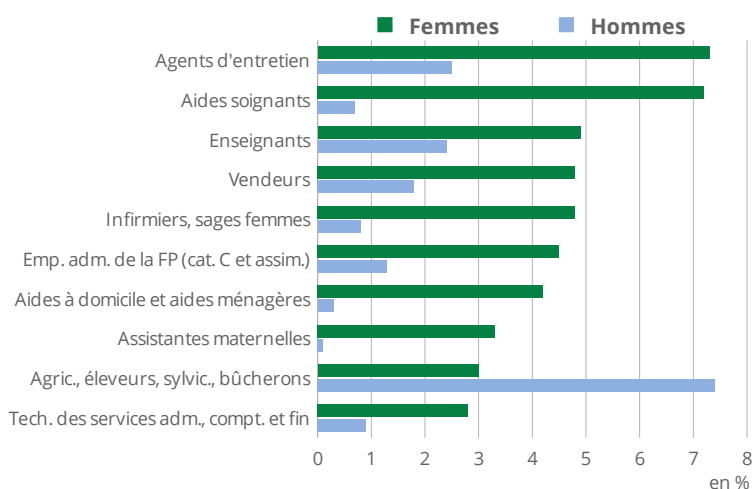


Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (7,3 % des femmes en emploi), « Aides soignants » (7,2 %) et « Enseignants » (4,9 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs ou bûcherons » (7,4 %), « Conducteurs de véhicules » (6,2 %) ou « Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment » (4,3 %).

Répartition par famille professionnelle en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

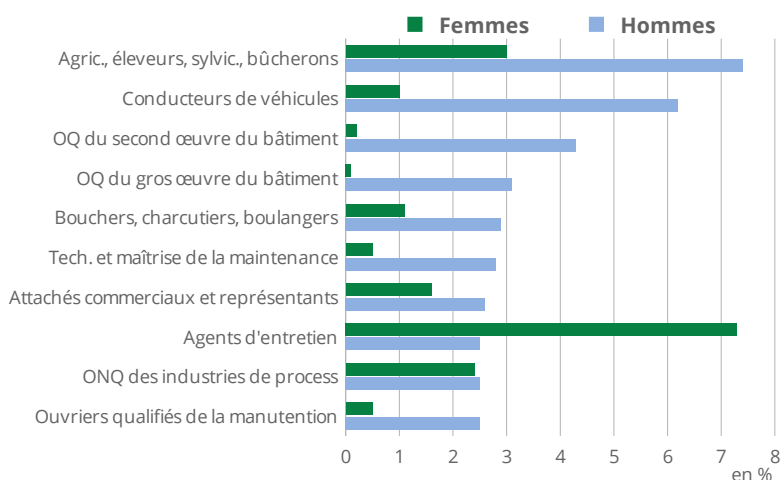
Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Assistantes maternelles	97,9	2,1
Secrétaires	95,9	4,1
Aides à domicile et aides ménagères	93,0	7,0
Aides soignants	90,0	10,0
Infirmiers, sages femmes	85,2	14,8

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ du gros œuvre du bâtiment	2,5	97,5
OQ du second œuvre du bâtiment	4,2	95,8
ONQ gros bât., trav. pub., béton, extraction	5,1	94,9
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	11,7	88,3
Conducteurs de véhicules	13,1	86,9

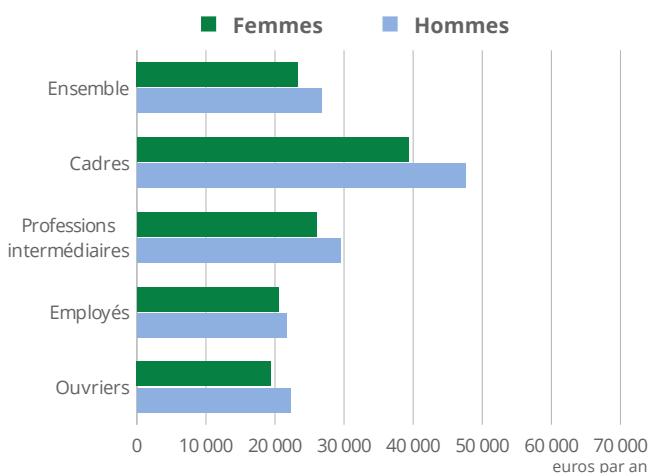
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

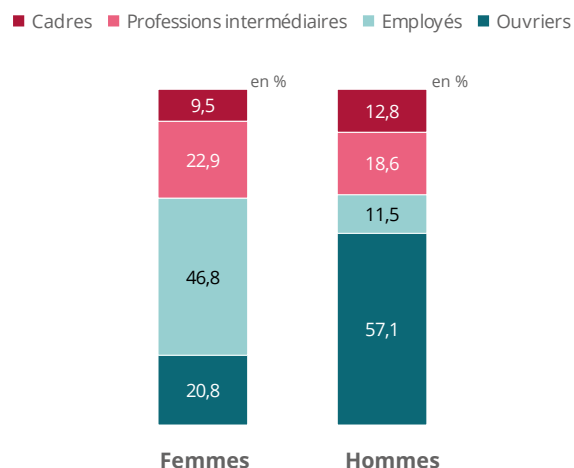
Salaires

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



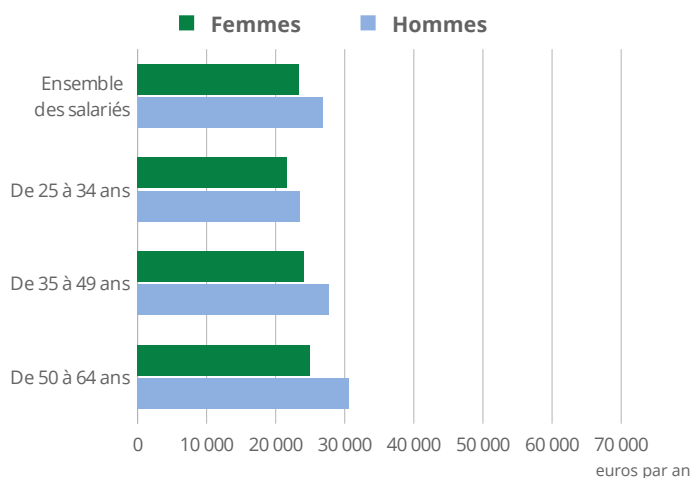
Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Catégories socioprofessionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021



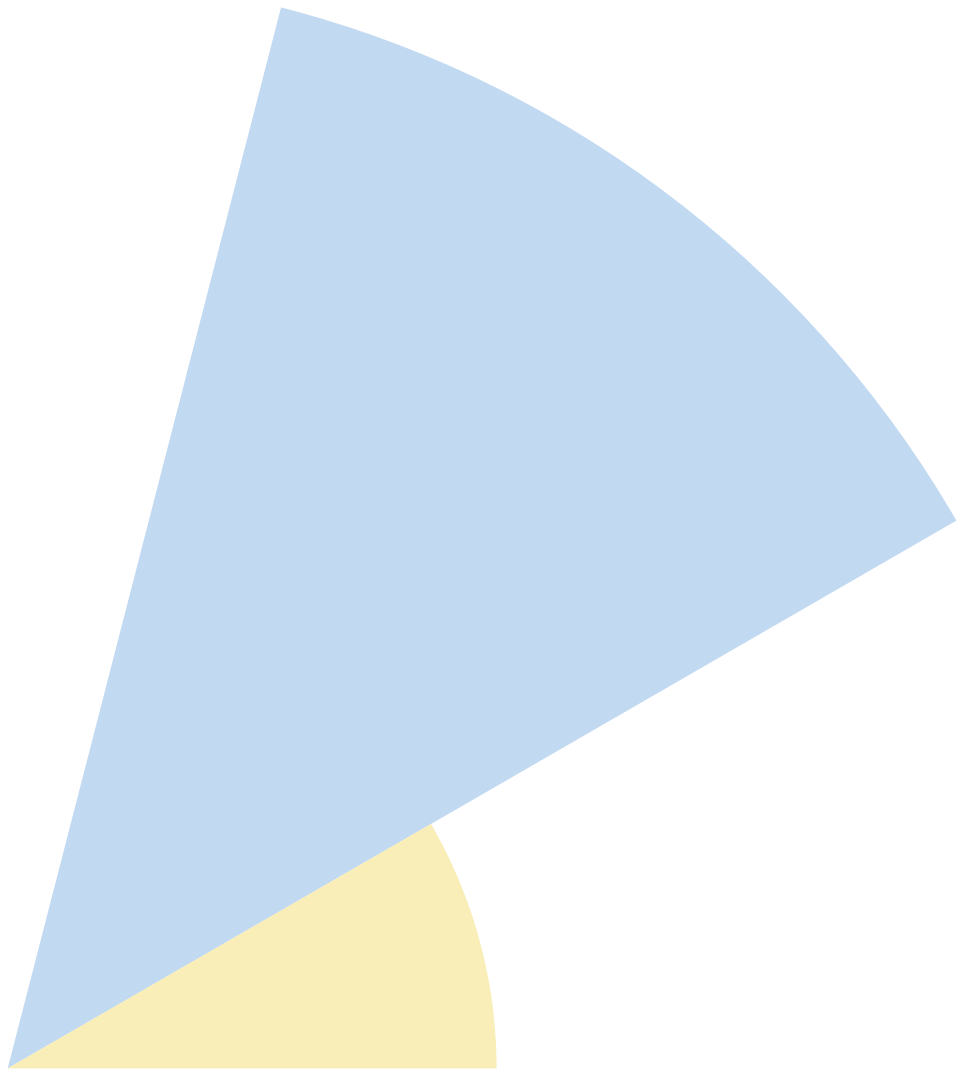
Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 23 330 euros en 2021, contre 26 770 euros chez les hommes.

Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (9,5 % contre 12,8 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes à temps de travail équivalent (39 380 euros contre 47 560 euros par an en moyenne).

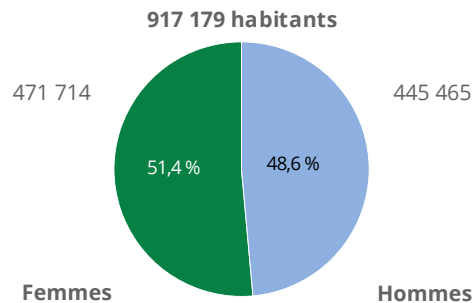
Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Dans le département, le salaire net en équivalent temps plein des femmes est inférieur de 8 % à celui des hommes chez les 25-34 ans, et de 19 % chez les 50-64 ans.

Finistère



Caractéristiques démographiques

Population par sexe en 2020



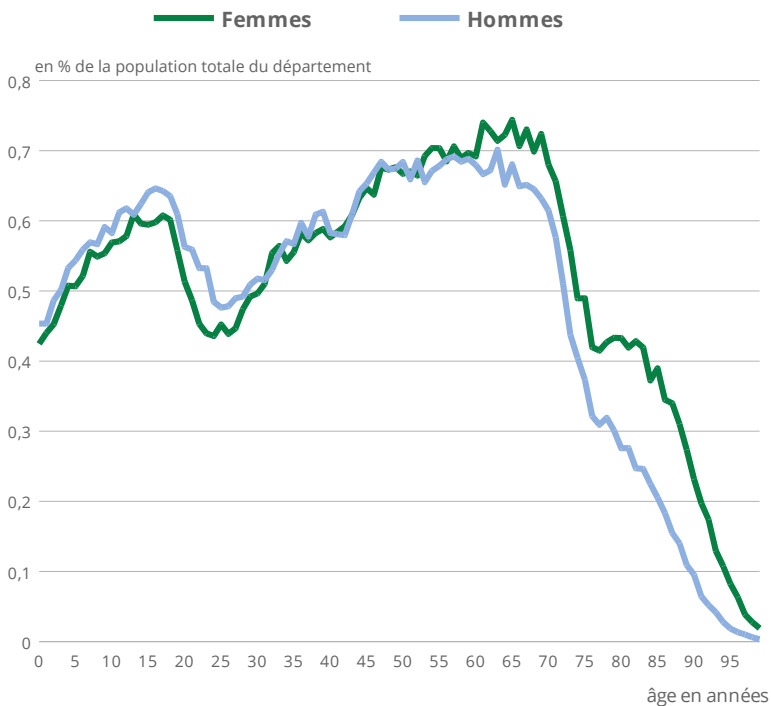
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Parmi les 917 179 habitants du département, 51,4 % sont des femmes et 48,6 % sont des hommes.

Les femmes représentent 48,3 % des moins de 30 ans (49,2 % en France).

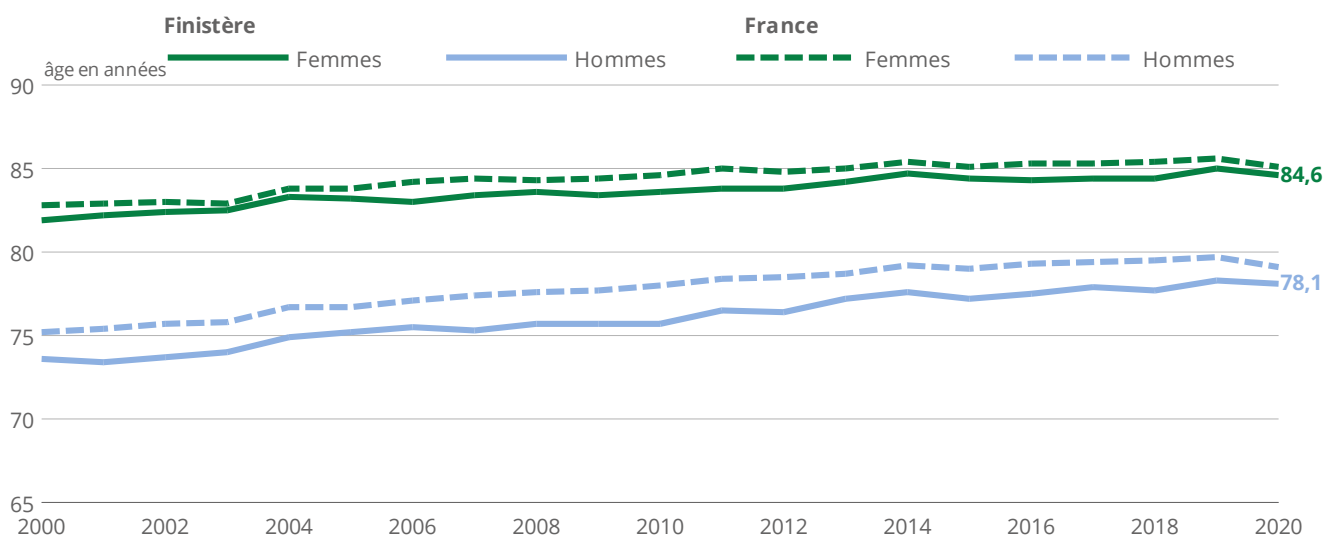
L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes : 84,6 ans contre 78,1 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont surreprésentées dans la population âgée : dans le département, 63,5 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

Répartition de la population par sexe et âge en 2020



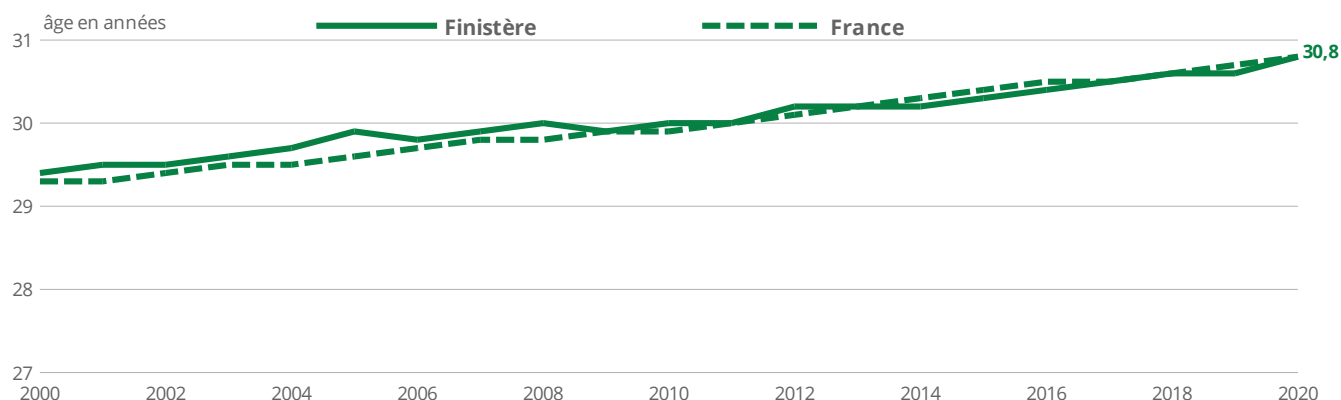
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, état civil, estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, état civil, estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

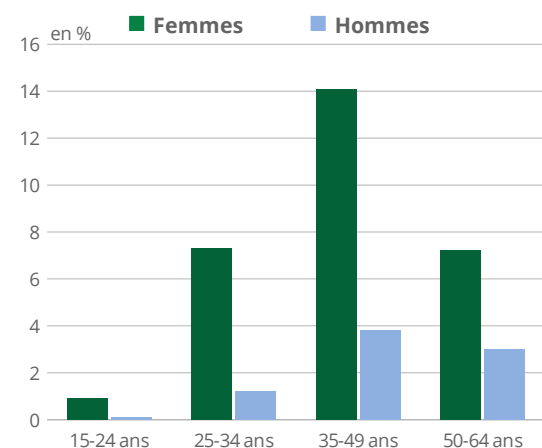
	Finistère	France
Ensemble	169	182
15 à 24 ans	18	23
25 à 34 ans	114	114
35 à 49 ans	38	45

Source : Insee, état civil, estimations de population.

Dans le département, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 29,4 ans en 2000 à 30,8 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 169 enfants pour 100 femmes, contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

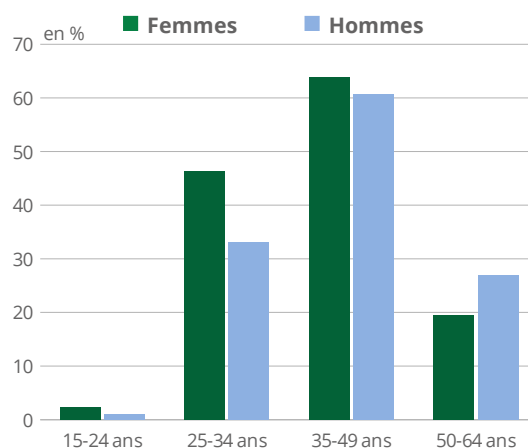
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 7,3 % des femmes de 25 à 34 ans et 14,1 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,2 % et 3,8 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 46,4 % contre 33,1 %).

Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

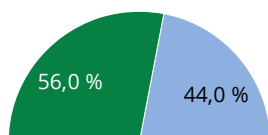
Enseignement - Éducation

Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020

■ Femmes ■ Hommes

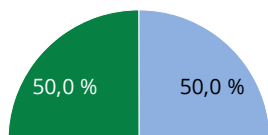
Lycée général

4 820 élèves



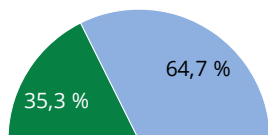
Lycée technologique

2 084 élèves



Lycée professionnel

2 113 élèves



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020

Spécialité	en %		Nombre de femmes dans la spécialité
	Femmes	Hommes	
Littérature, philosophie, langues, cultures étrangères et régionales	76,1	23,9	1 017
Sciences de la vie et de la Terre	63,5	36,5	889
Sciences économiques et sociales	63,3	36,7	881
Mathématiques	41,5	58,5	850
Histoire, Géographie, Sciences politiques	63,3	36,7	826
Physique	44,2	55,8	758
Spécialités artistiques	74,6	25,4	150
Sciences de l'ingénieur	15,0	85,0	17
Sciences du numérique	10,0	90,0	13

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020

Série	en %		Nombre de femmes dans la série
	Femmes	Hommes	
Management et gestion	51,9	48,1	579
Santé et social	85,2	14,8	282
Laboratoire	56,6	43,4	60
Industrie et développement durable	12,3	87,7	53
Design et arts appliqués	67,2	32,8	41
Hôtellerie et restauration	77,3	22,7	17

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

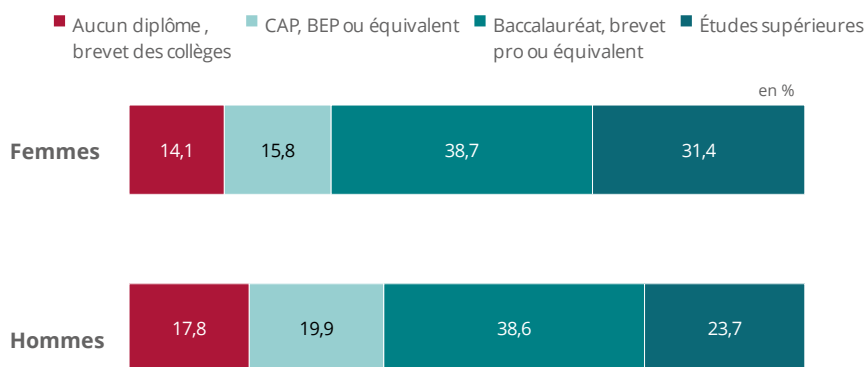
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	87,0	13,0
Habillement	86,7	13,3
Spéc. plurivalentes des services	60,2	39,8
Commerce, vente	53,3	46,7
Accueil, hôtellerie, tourisme	44,6	55,4

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Énergie, génie climatique	0,0	100,0
Électricité, électronique	2,0	98,0
Moteurs et mécanique auto	2,7	97,3
Structures métalliques	2,9	97,1
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	4,4	95,6

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

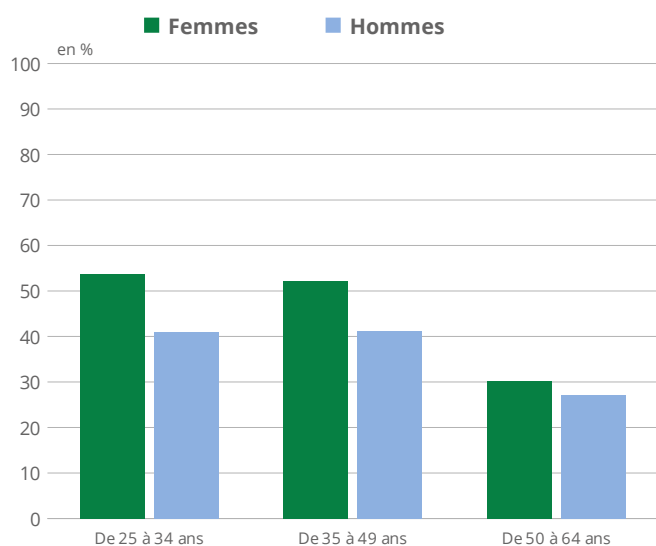


Champ : Population des 15-24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes : dans le département, 43,1 % des femmes de 25 à 64 ans le sont, contre 35,3 % des hommes (respectivement 41,8 % et 35,6 % au niveau national). L'écart est plus marqué chez les jeunes que chez les plus âgés. Entre 15 et 24 ans, 31,4 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 23,7 % des hommes (respectivement 29,8 % et 21,2 % au niveau national). Inversement, la part des hommes de 15 à 24 ans peu ou pas diplômés (17,8 %) dépasse celle des femmes (14,1 %).

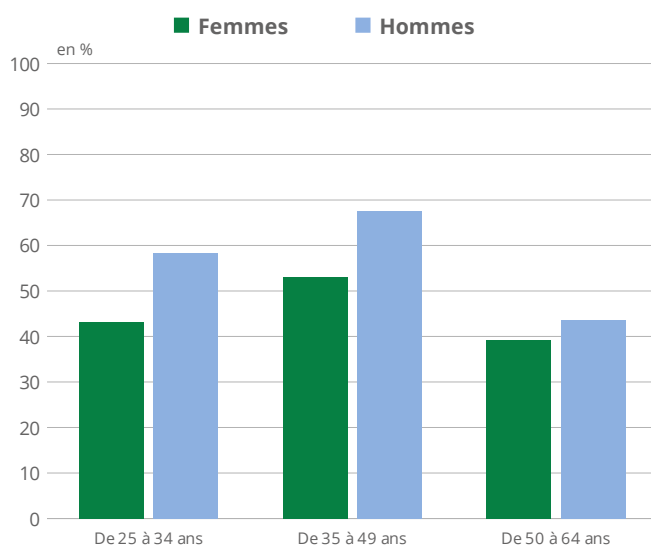
Parmi les personnes peu ou pas diplômées, les femmes sont moins souvent en emploi que les hommes : dans le département, 43,1 % des femmes âgées de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent lors du recensement de la population occuper un emploi, contre 58,3 % des hommes du même âge (respectivement 38,1 % et 59,6 % en France).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

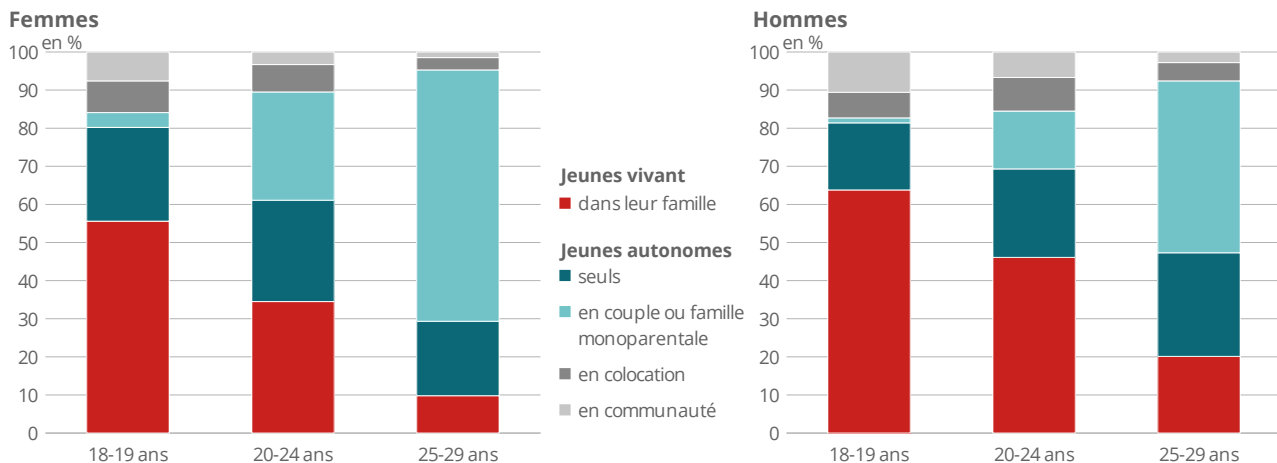
Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

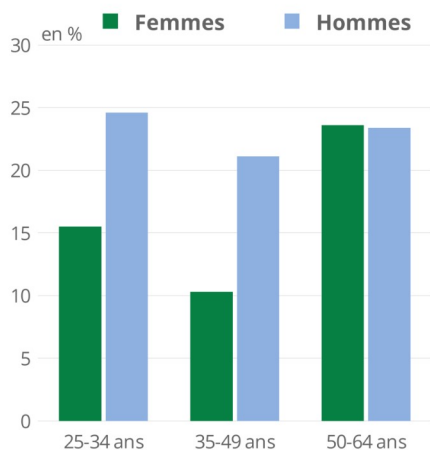
Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18-29 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les personnes seules parmi les 25-64 ans en 2020



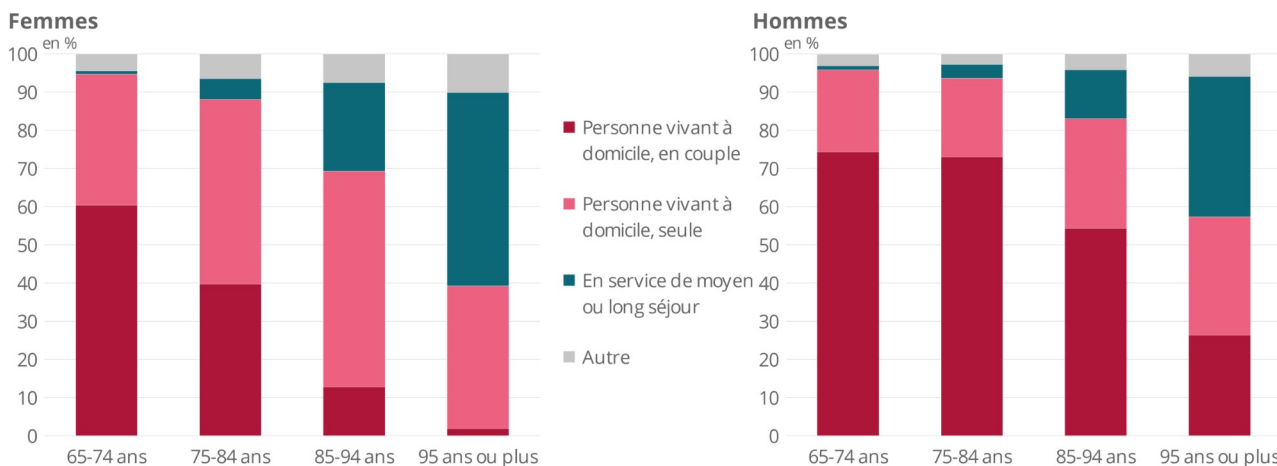
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020, dans le département, 34,5 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 46,1 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). Chez les jeunes, la vie en couple ou en famille monoparentale est plus fréquente pour les femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 66,0 % des femmes déclarent vivre dans l'une ou l'autre de ces situations (61,7 % en France), contre 45,1 % des hommes (43,5 % en France).

Les femmes de 25 à 49 ans vivent moins fréquemment seules que les hommes. Dans le département, parmi les 25-34 ans, elles sont 15,5 % dans ce cas, contre 24,6 % pour les hommes. L'écart est encore plus marqué entre 35 et 49 ans (10,3 % pour les femmes contre 21,1 % pour les hommes).

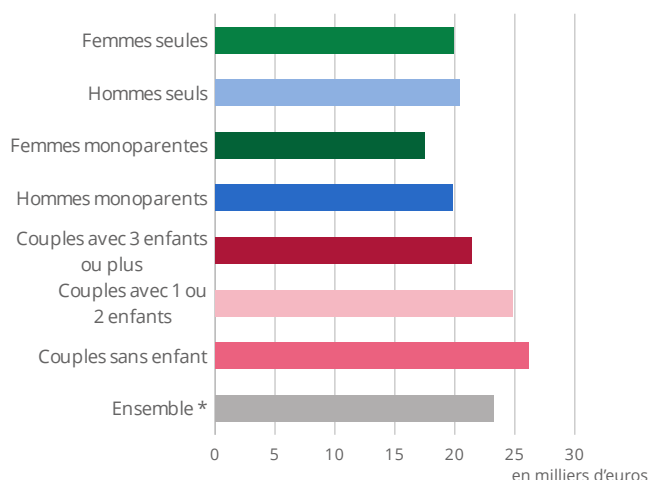
La situation s'inverse avec l'âge. Entre 65 et 74 ans, 34,3 % des femmes vivent seules dans leur logement, contre 21,4 % des hommes. Chez les femmes de 85 à 94 ans, cette part atteint 56,5 %. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020



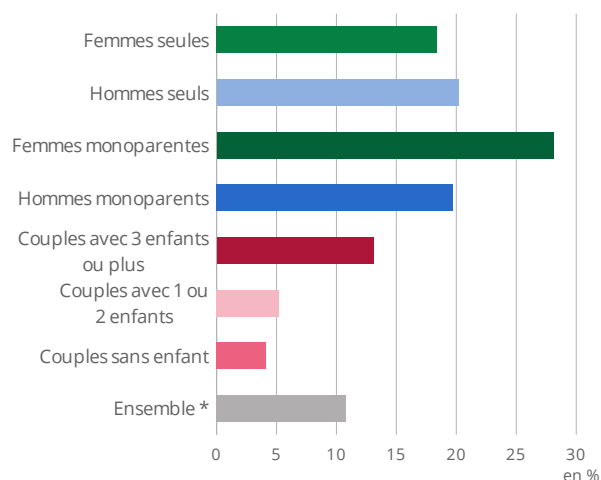
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Les personnes à la tête d'une famille monoparentale sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 10,8 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 28,1 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine.

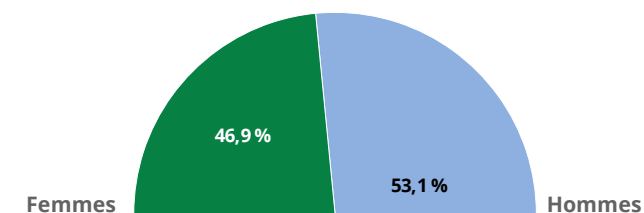
Dans le département, le niveau de vie médian s'établit à 17 470 euros annuels pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 23 220 euros pour l'ensemble de la population (respectivement 17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	156 700	32,5
dont Football	38 420	9,3
Tennis	12 519	30,8
Handball	10 277	49,0
Voile	9 533	36,4
Équitation	9 297	85,5

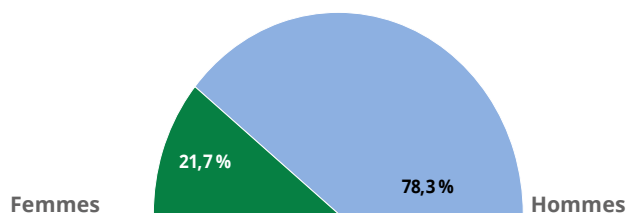
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	71,8	74,9
de 15 à 24 ans	36,0	43,5
de 25 à 49 ans	91,1	94,7
de 50 à 64 ans	63,6	65,1

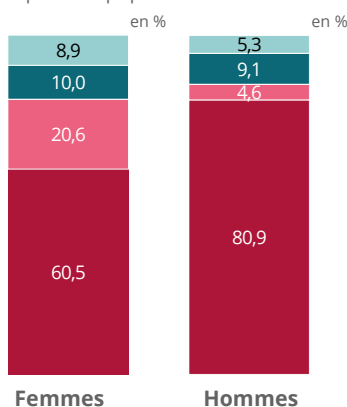
Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	63,4	66,8
de 15 à 24 ans	27,1	34,0
de 25 à 49 ans	81,1	85,5
de 50 à 64 ans	57,5	59,3

Source : Insee, recensement de la population 2020.

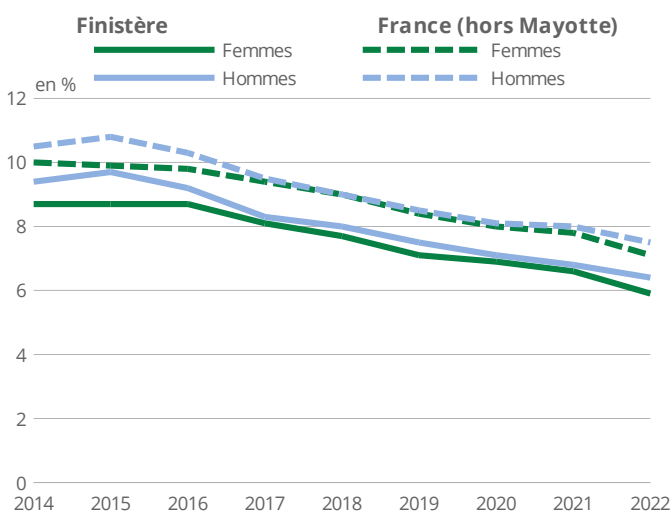
Statut d'activité des 25-49 ans en 2020

- Emploi à temps complet
- Emploi à temps partiel
- Chômeur
- Inactif



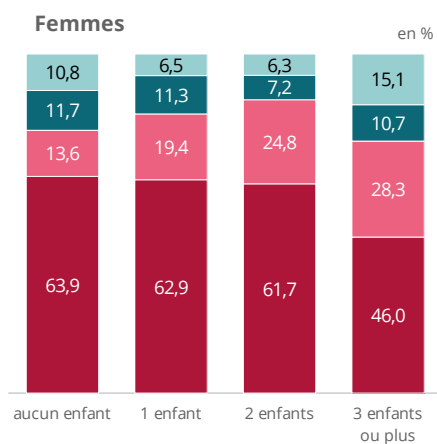
Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle

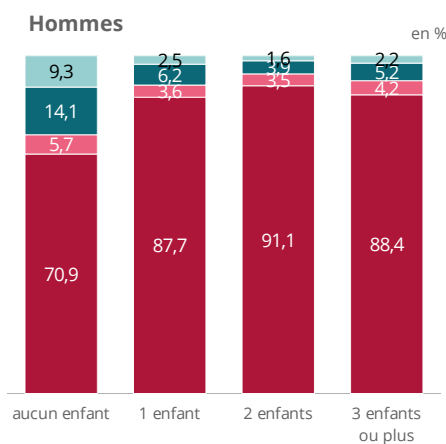


Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020



- Emploi à temps complet
- Emploi à temps partiel
- Chômeur
- Inactif

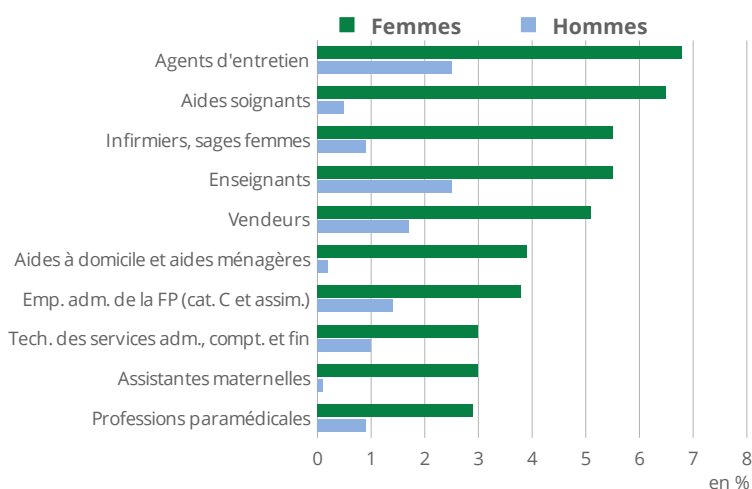


Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (6,8 % des femmes en emploi), « Aides soignants » (6,5 %) et « Infirmiers, sages femmes » (5,5 %), tandis que pour les hommes il s'agit de « Conducteurs de véhicules » (5,1 %), « Armée, police, pompiers » (4,4 %) et « Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment » (3,9 %).

Répartition par famille professionnelle en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

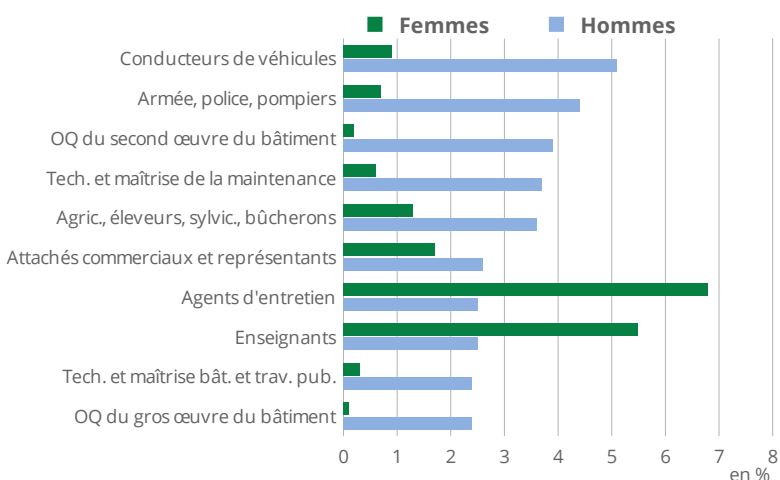
Les cinq familles les plus féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
Assistantes maternelles	97,9	2,1
Secrétaires	94,6	5,4
Aides à domicile et aides ménagères	94,0	6,0
Aides soignants	91,9	8,1
Infirmiers, sages femmes	85,7	14,3

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les cinq familles les moins féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
OQ du gros œuvre du bâtiment	3,5	96,5
OQ du second œuvre du bâtiment	5,3	94,7
OQ de la maintenance	8,7	91,3
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	11,8	88,2
Tech. et maîtrise de la maintenance	13,5	86,5

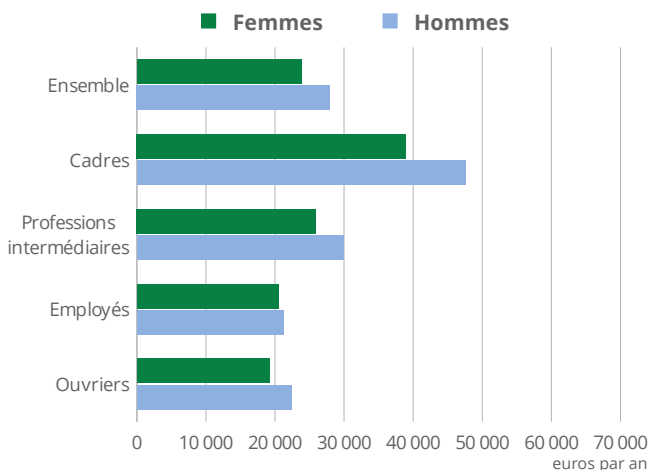
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

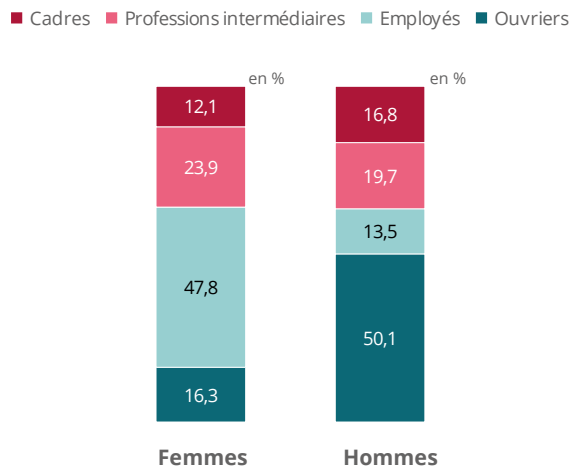
Salaires

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



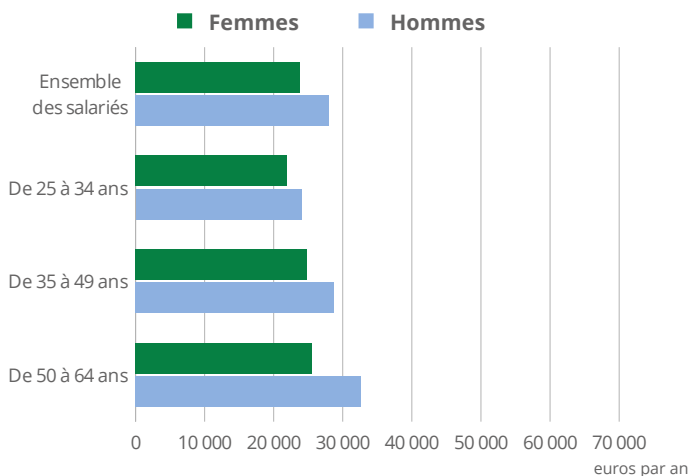
Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Catégories socioprofessionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021



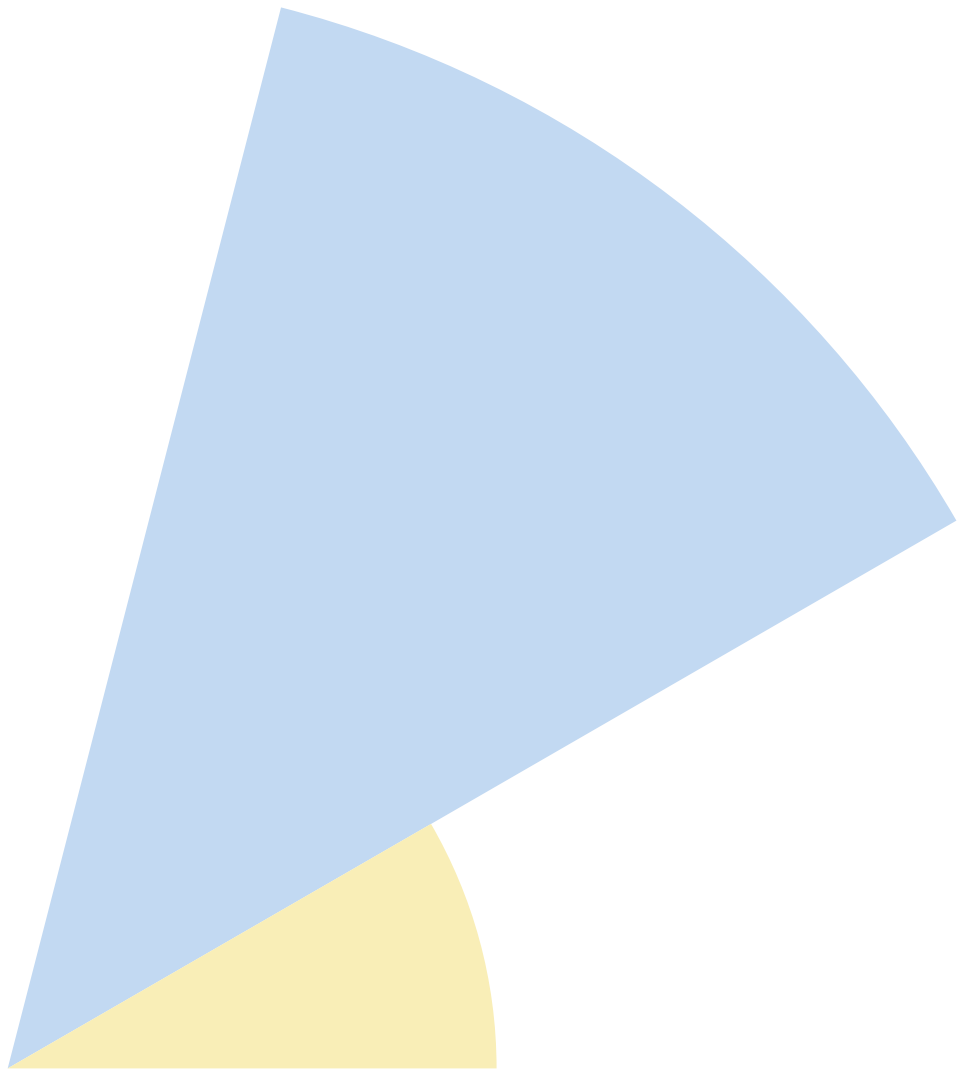
Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 23 820 euros en 2021, contre 27 960 euros chez les hommes.

Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (12,1 % contre 16,8 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes à temps de travail équivalent (38 970 euros contre 47 610 euros par an en moyenne).

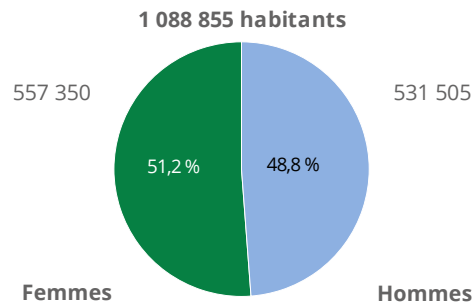
Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Dans le département, le salaire net en équivalent temps plein des femmes est inférieur de 9 % à celui des hommes chez les 25-34 ans, et de 22 % chez les 50-64 ans.

Ille-et-Vilaine



Caractéristiques démographiques

Population par sexe en 2020



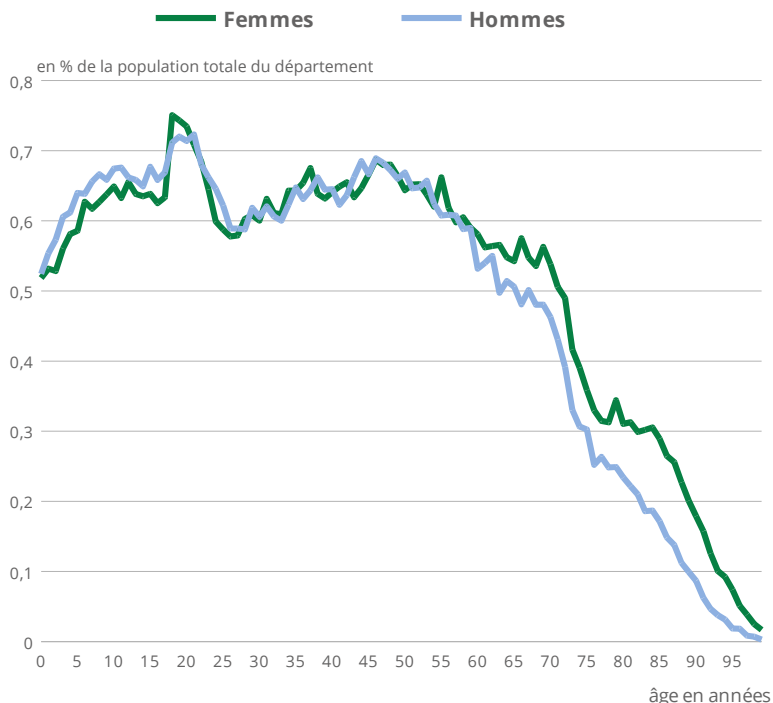
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Parmi les 1 088 855 habitants du département, 51,2 % sont des femmes et 48,8 % sont des hommes.

Les femmes représentent 49,2 % des moins de 30 ans (49,2 % en France).

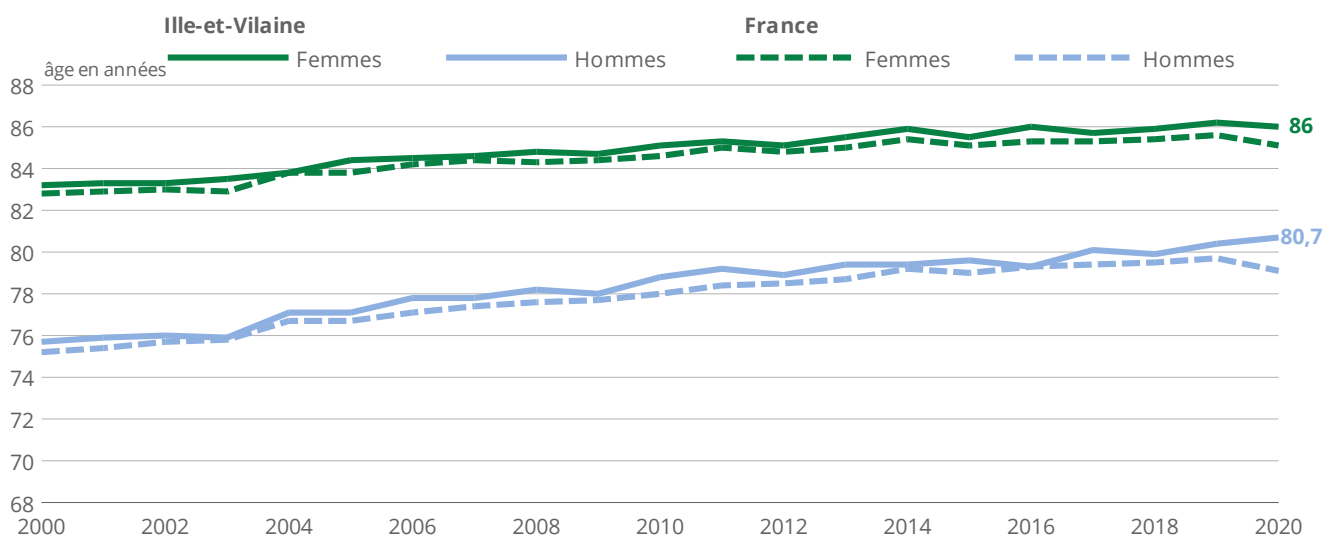
L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes : 86,0 ans contre 80,7 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont surreprésentées dans la population âgée : dans le département, 61,3 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

Répartition de la population par sexe et âge en 2020



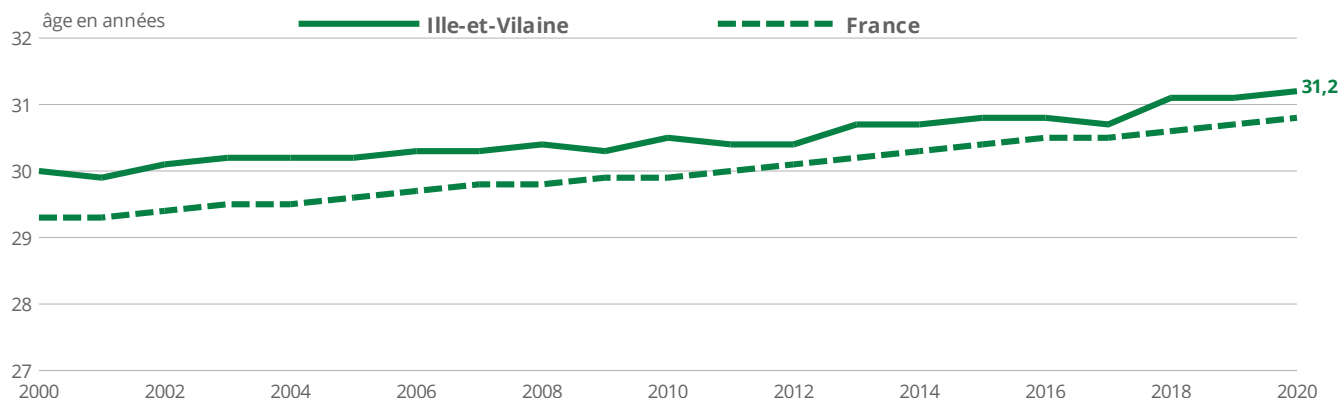
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, état civil, estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
 Source : Insee, état civil, estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

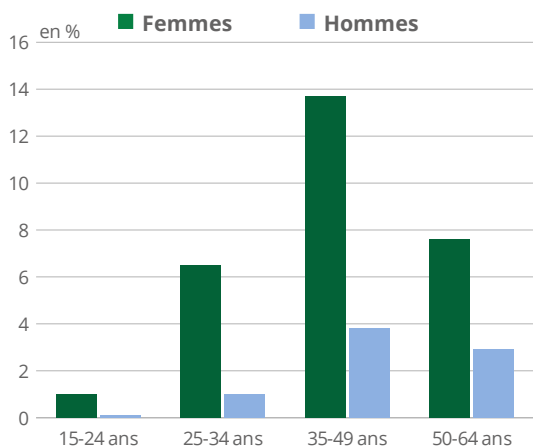
	Ille-et-Vilaine	France
Ensemble	169	182
15 à 24 ans	15	23
25 à 34 ans	112	114
35 à 49 ans	42	45

Source : Insee, état civil, estimations de population.

Dans le département, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 30,0 ans en 2000 à 31,2 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 169 enfants pour 100 femmes, contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

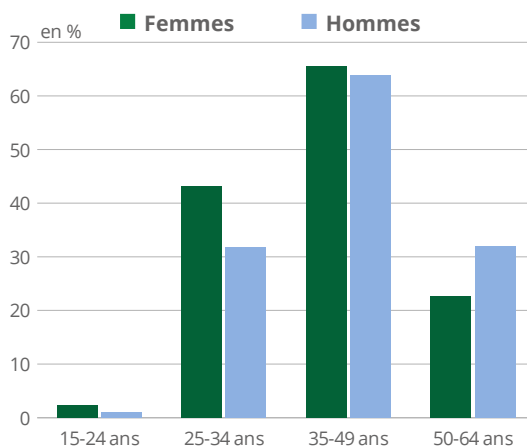
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 6,5 % des femmes de 25 à 34 ans et 13,7 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,0 % et 3,8 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 43,1 % contre 31,8 %).

Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

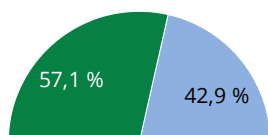
Enseignement - Éducation

Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020

■ Femmes ■ Hommes

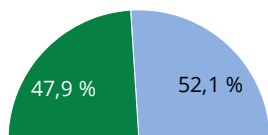
Lycée général

6 832 élèves



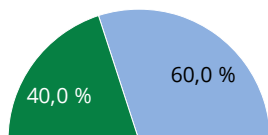
Lycée technologique

2 626 élèves



Lycée professionnel

2 481 élèves



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020

Spécialité	en %		Nombre de femmes dans la spécialité
	Femmes	Hommes	
Sciences économiques et sociales	63,4	36,6	1 489
Histoire, Géographie, Sciences politiques	65,2	34,8	1 326
Mathématiques	42,6	57,4	1 321
Littérature, philosophie, langues, cultures étrangères et régionales	79,6	20,4	1 271
Sciences de la vie et de la Terre	65,8	34,2	1 092
Physique	45,2	54,8	1 062
Spécialités artistiques	81,3	18,7	204
Sciences du numérique	12,1	87,9	24
Sciences de l'ingénieur	8,9	91,1	11

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020

Série	en %		Nombre de femmes dans la série
	Femmes	Hommes	
Management et gestion	53,6	46,4	814
Santé et social	91,7	8,3	287
Laboratoire	56,2	43,8	50
Industrie et développement durable	6,3	93,7	38
Design et arts appliqués	74,5	25,5	38
Hôtellerie et restauration	60,4	39,6	32

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

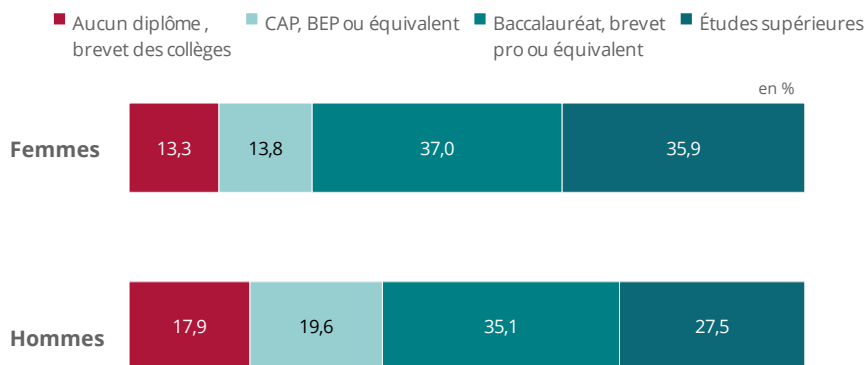
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	91,6	8,4
Habillement	87,6	12,4
Santé	79,0	21,0
Spéc. plurivalentes des services	64,8	35,2
Commerce, vente	51,3	48,7

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Structures métalliques	0,0	100,0
Énergie, génie climatique	1,0	99,0
Électricité, électronique	1,9	98,1
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	2,2	97,8
Moteurs et mécanique auto	3,6	96,4

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

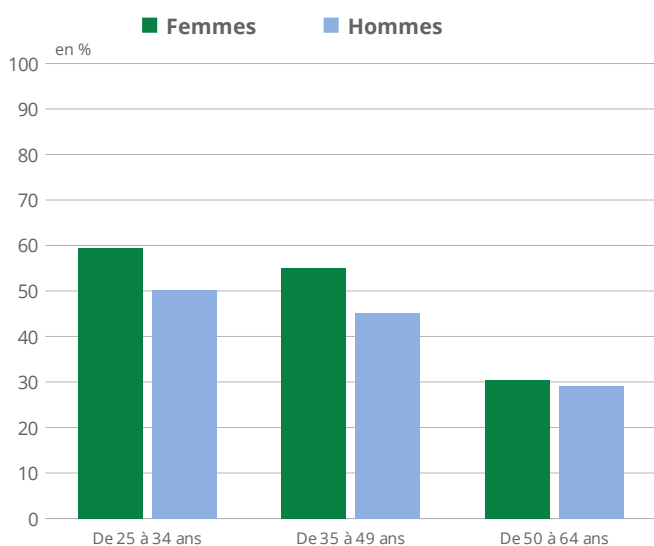


Champ : Population des 15-24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes : dans le département, 47,2 % des femmes de 25 à 64 ans le sont, contre 40,6 % des hommes (respectivement 41,8 % et 35,6 % au niveau national). L'écart est plus marqué chez les jeunes que chez les plus âgés. Entre 15 et 24 ans, 35,9 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 27,5 % des hommes (respectivement 29,8 % et 21,2 % au niveau national). Inversement, la part des hommes de 15 à 24 ans peu ou pas diplômés (17,9 %) dépasse celle des femmes (13,3 %).

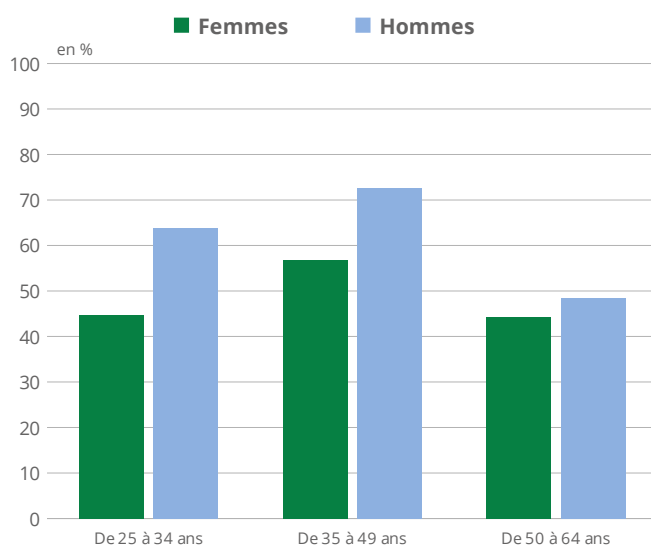
Parmi les personnes peu ou pas diplômées, les femmes sont moins souvent en emploi que les hommes : dans le département, 44,7 % des femmes âgées de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent lors du recensement de la population occuper un emploi, contre 63,9 % des hommes du même âge (respectivement 38,1 % et 59,6 % en France).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

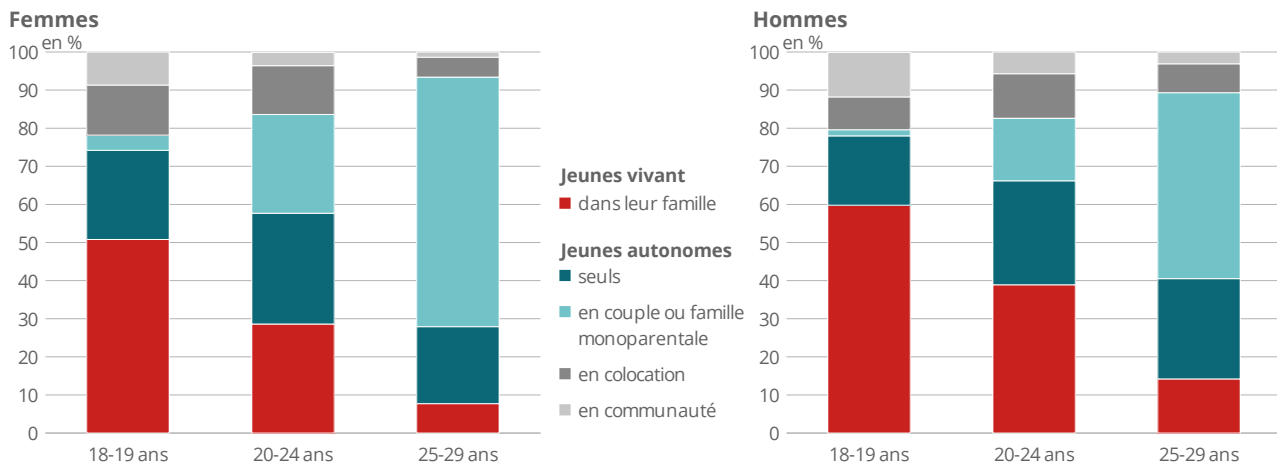
Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

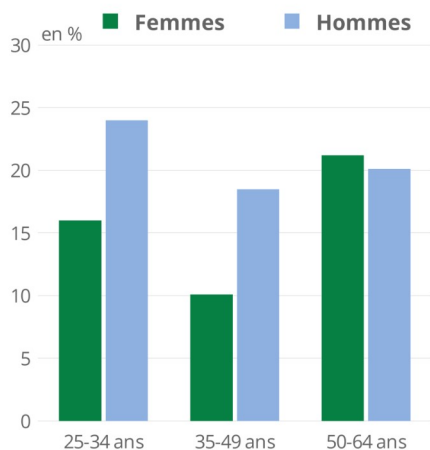
Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18-29 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les personnes seules parmi les 25-64 ans en 2020



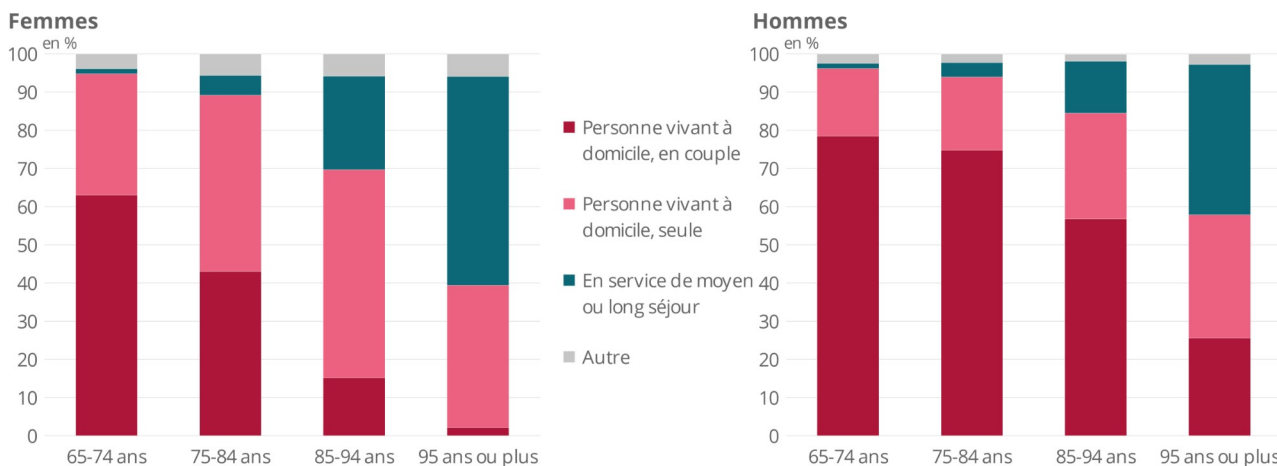
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020, dans le département, 28,6 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 38,9 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). Chez les jeunes, la vie en couple ou en famille monoparentale est plus fréquente pour les femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 65,5 % des femmes déclarent vivre dans l'une ou l'autre de ces situations (61,7 % en France), contre 48,8 % des hommes (43,5 % en France).

Les femmes de 25 à 49 ans vivent moins fréquemment seules que les hommes. Dans le département, parmi les 25-34 ans, elles sont 16,0 % dans ce cas, contre 24,0 % pour les hommes. L'écart est un peu plus marqué entre 35 et 49 ans (10,1 % pour les femmes contre 18,5 % pour les hommes).

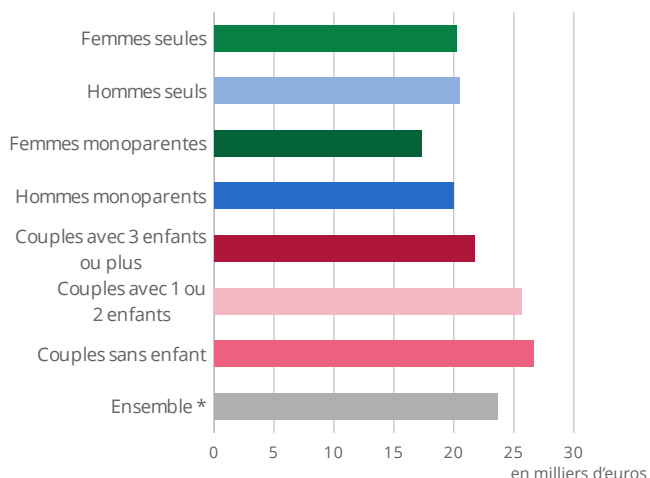
La situation s'inverse avec l'âge. Entre 65 et 74 ans, 31,8 % des femmes vivent seules dans leur logement, contre 17,7 % des hommes. Chez les femmes de 85 à 94 ans, cette part atteint 54,5 %. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020



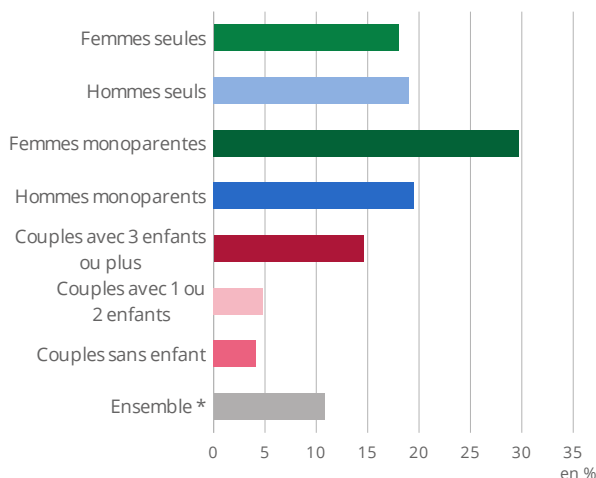
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Les personnes à la tête d'une famille monoparentale sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 10,8 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 29,7 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine.

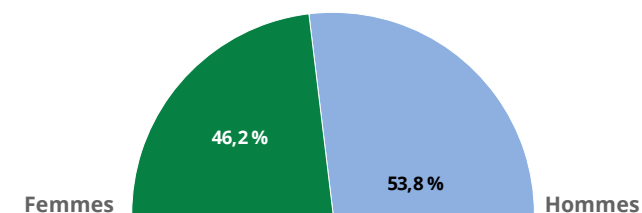
Dans le département, le niveau de vie médian s'établit à 17 290 euros annuels pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 23 690 euros pour l'ensemble de la population (respectivement 17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	203 900	32,1
dont Football	47 775	9,7
Tennis	14 610	26,9
Basketball	14 493	38,8
Équitation	11 928	84,2
Voile	9 268	37,6

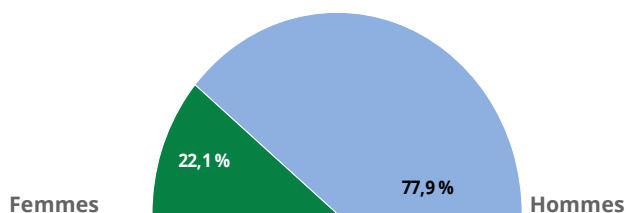
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

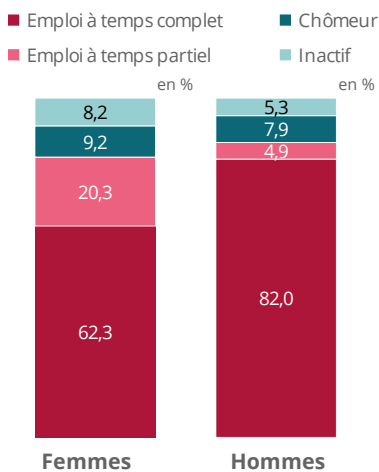
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	73,1	77,0
de 15 à 24 ans	35,8	42,5
de 25 à 49 ans	91,8	94,7
de 50 à 64 ans	68,1	71,7

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	65,4	70,0
de 15 à 24 ans	28,1	34,1
de 25 à 49 ans	82,6	86,9
de 50 à 64 ans	63,1	67,2

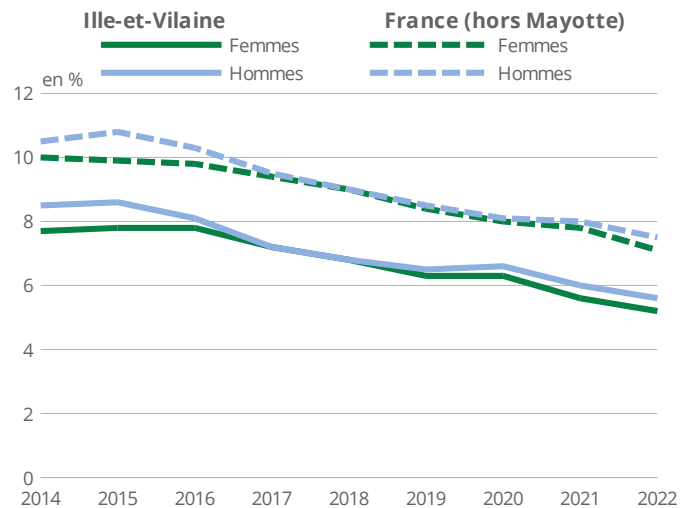
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



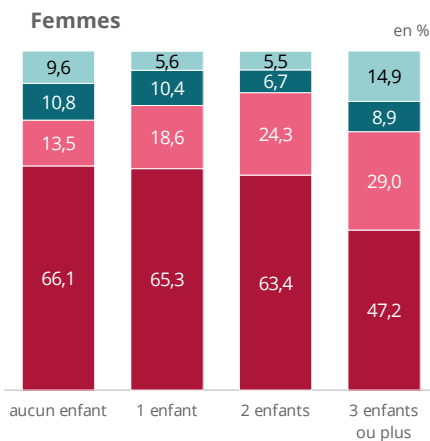
Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle

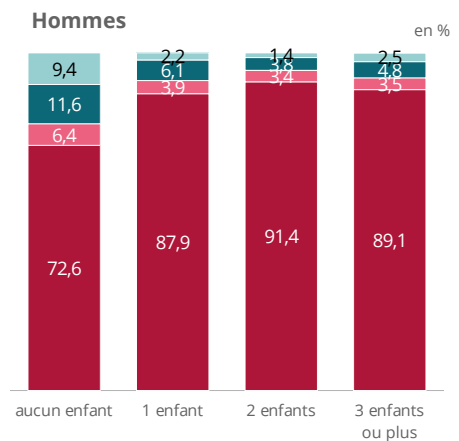


Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020



- Emploi à temps complet
- Emploi à temps partiel
- Chômeur
- Inactif

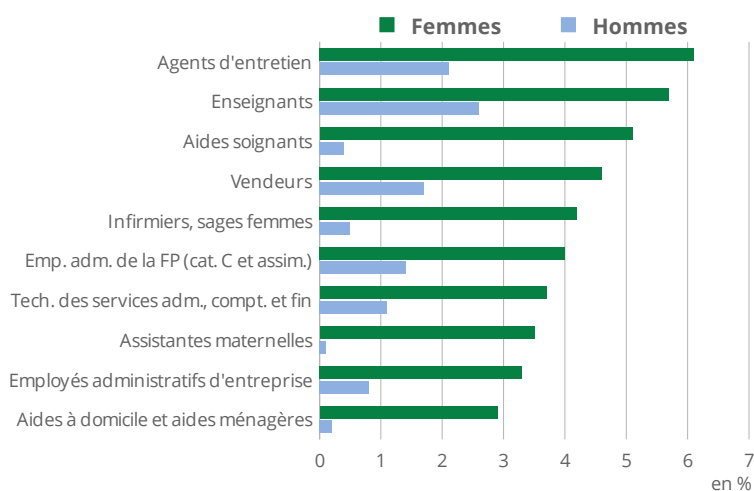


Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (6,1 % des femmes en emploi), « Enseignants » (5,7 %) et « Aides soignants » (5,1 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (5,8 %), « Ingénieurs de l'informatique » (3,8 %) ou « Attachés commerciaux et représentants » (3,3 %).

Répartition par famille professionnelle en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

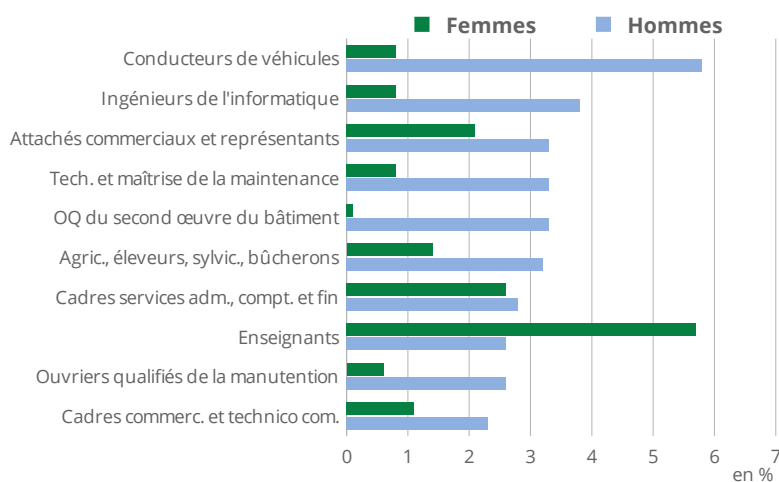
Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Assistants maternelles	97,9	2,1
Aides à domicile et aides ménagères	93,1	6,9
Aides soignants	91,5	8,5
Secrétaires	90,8	9,2
Infirmiers, sages femmes	87,8	12,2

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ du gros œuvre du bâtiment	2,7	97,3
OQ du second œuvre du bâtiment	4,0	96,0
Conducteurs de véhicules	11,1	88,9
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	11,6	88,4
Ingénieurs de l'informatique	16,4	83,6

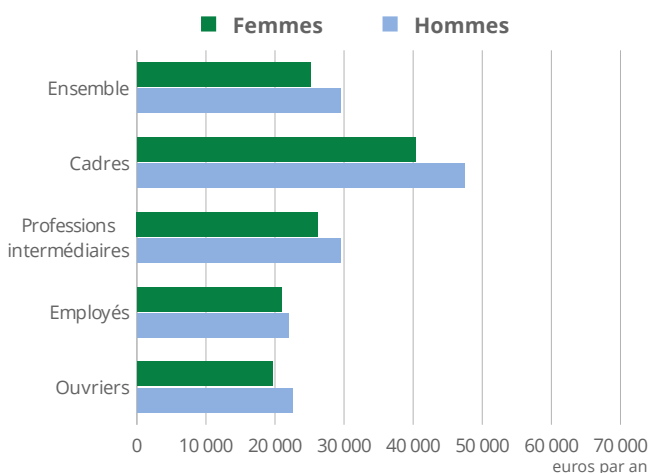
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

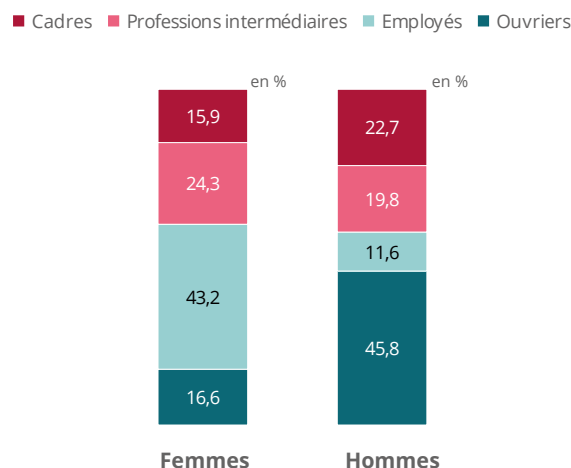
Salaires

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



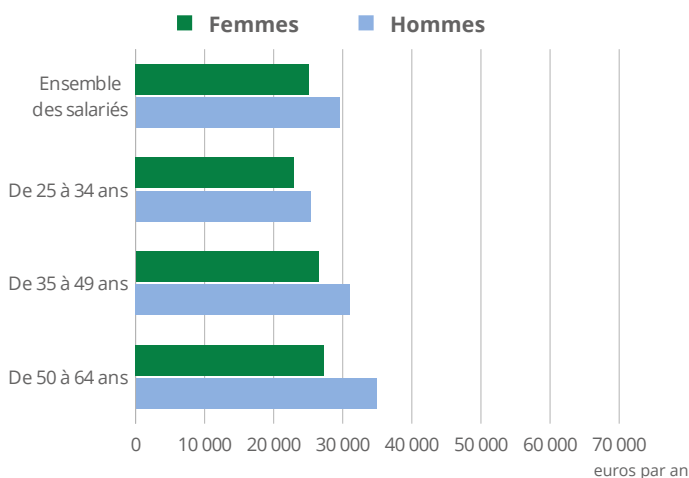
Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Catégories socioprofessionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021



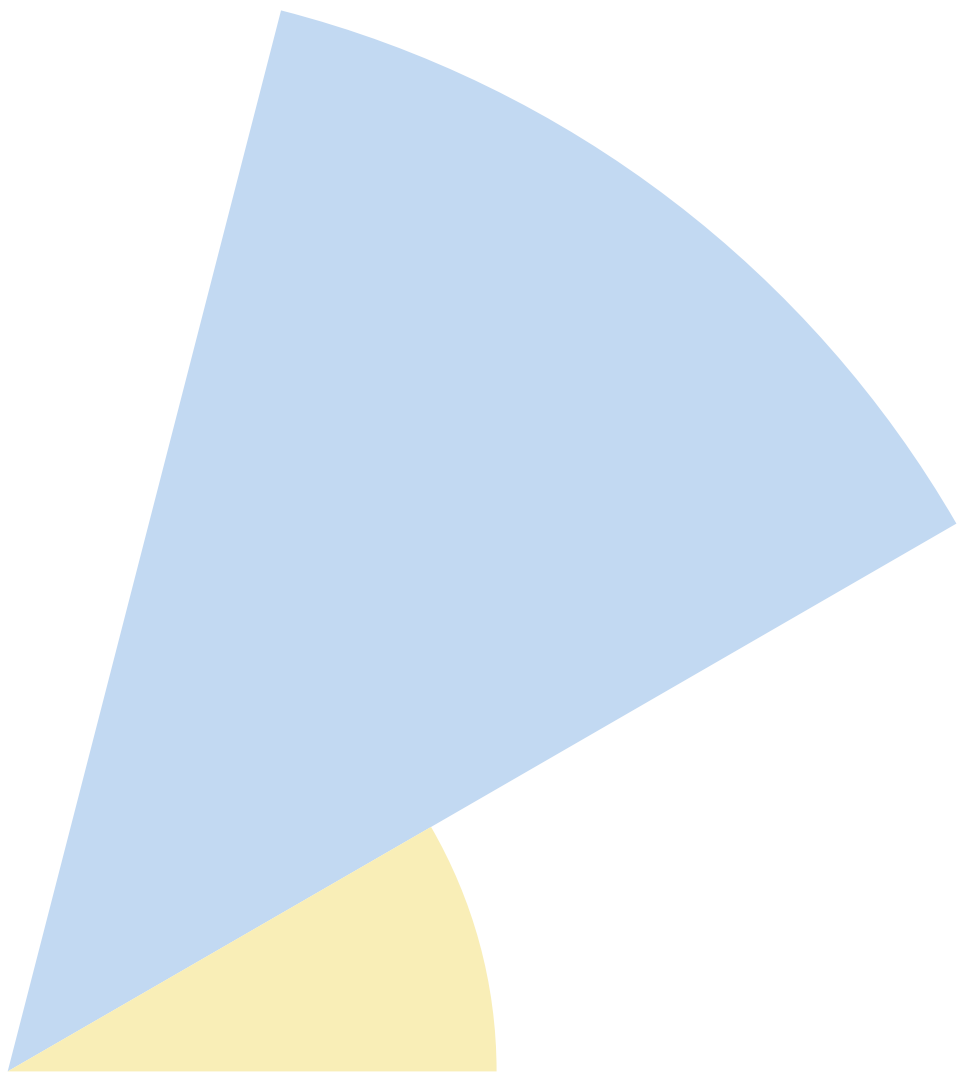
Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 25 090 euros en 2021, contre 29 540 euros chez les hommes.

Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (15,9 % contre 22,7 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes à temps de travail équivalent (40 310 euros contre 47 460 euros par an en moyenne).

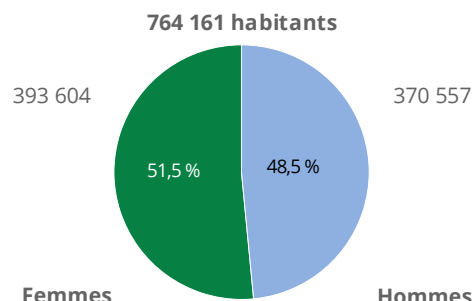
Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Dans le département, le salaire net en équivalent temps plein des femmes est inférieur de 9 % à celui des hommes chez les 25-34 ans, et de 22 % chez les 50-64 ans.

Morbihan



Caractéristiques démographiques

Population par sexe en 2020



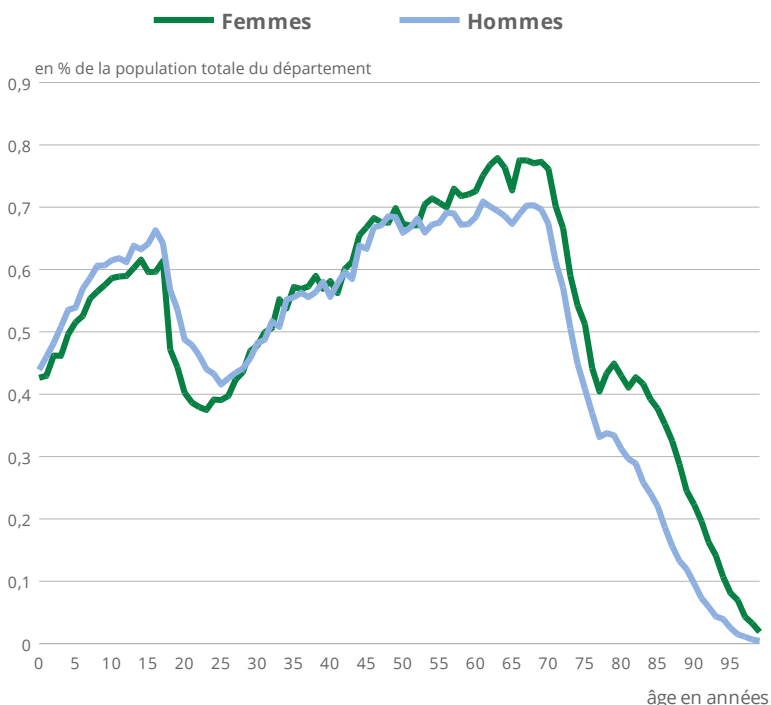
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Parmi les 764 161 habitants du département, 51,5 % sont des femmes et 48,5 % sont des hommes.

Les femmes représentent 48,0 % des moins de 30 ans (49,2 % en France).

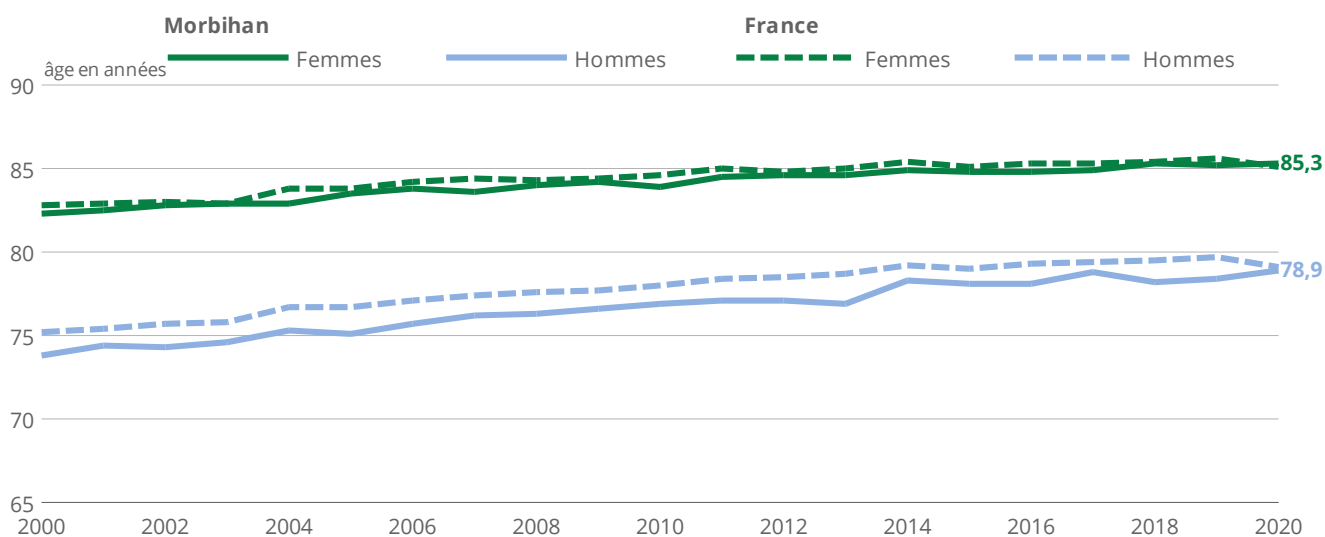
L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes : 85,3 ans contre 78,9 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont surreprésentées dans la population âgée : dans le département, 61,6 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

Répartition de la population par sexe et âge en 2020



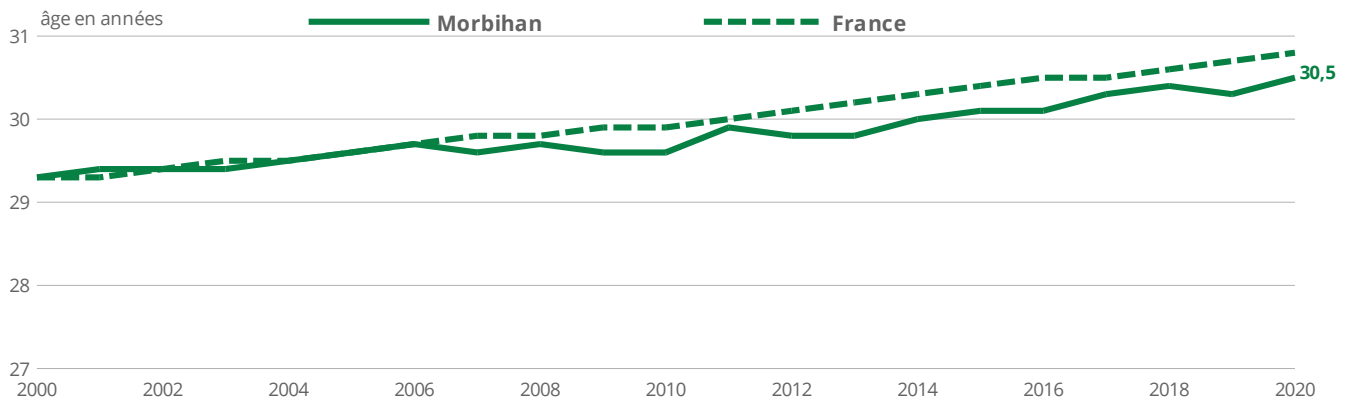
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
 Source : Insee, état civil, estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, état civil, estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

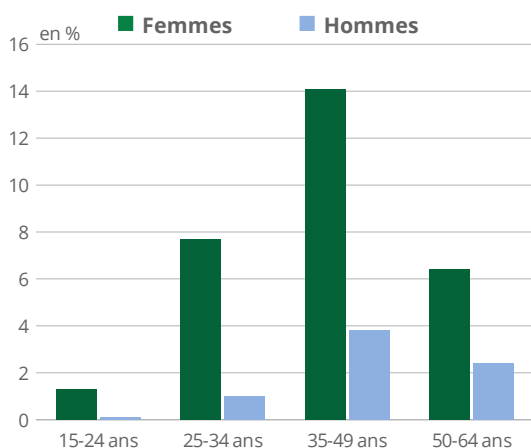
	Morbihan	France
Ensemble	179	182
15 à 24 ans	20	23
25 à 34 ans	123	114
35 à 49 ans	37	45

Source : Insee, état civil, estimations de population.

Dans le département, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 29,3 ans en 2000 à 30,5 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 179 enfants pour 100 femmes, contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

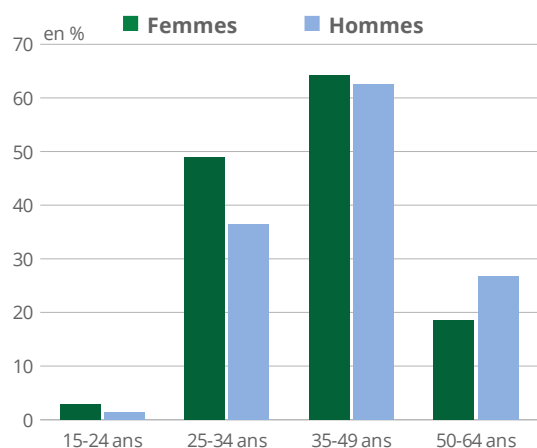
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 7,7 % des femmes de 25 à 34 ans et 14,1 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,0 % et 3,8 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 48,9 % contre 36,4 %).

Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

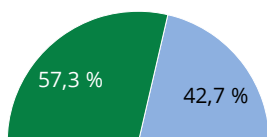
Enseignement - Éducation

Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020

■ Femmes ■ Hommes

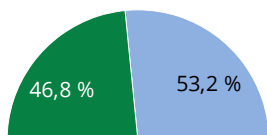
Lycée général

4 161 élèves



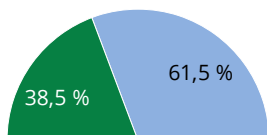
Lycée technologique

1 567 élèves



Lycée professionnel

1 813 élèves



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020

Spécialité	en %		Nombre de femmes dans la spécialité
	Femmes	Hommes	
Littérature, philosophie, langues, cultures étrangères et régionales	76,2	23,8	884
Sciences économiques et sociales	64,9	35,1	819
Histoire, Géographie, Sciences politiques	64,6	35,4	782
Sciences de la vie et de la Terre	63,3	36,7	728
Mathématiques	42,8	57,2	703
Physique	46,8	53,2	630
Spécialités artistiques	73,1	26,9	185
Sciences du numérique	11,2	88,8	25
Sciences de l'ingénieur	11,0	89,0	8

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020

Série	en %		Nombre de femmes dans la série
	Femmes	Hommes	
Management et gestion	51,5	48,5	454
Santé et social	85,9	14,1	220
Industrie et développement durable	7,5	92,5	28
Laboratoire	43,5	56,5	20

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

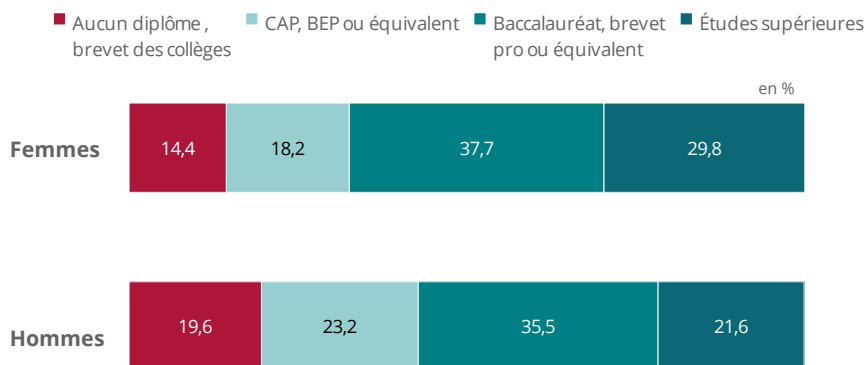
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Coiffure, esthétique & autres soins	97,2	2,8
Habillement	90,1	9,9
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	85,1	14,9
Spéc. pluritechno génie civil, constr.	62,3	37,7
Spéc. plurivalentes des services	62,2	37,8

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Énergie, génie climatique	2,9	97,1
Structures métalliques	3,1	96,9
Électricité, électronique	3,2	96,8
Moteurs et mécanique auto	4,8	95,2
Méca. générale & de précision, usinage	6,1	93,9

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

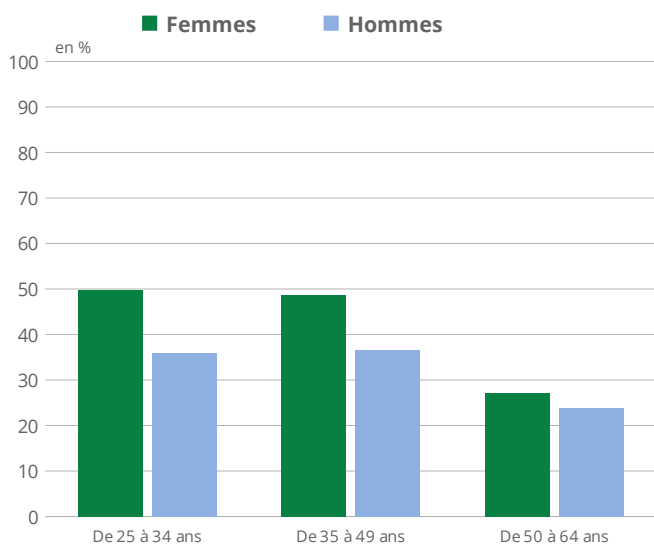


Champ : Population des 15-24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes : dans le département, 39,5 % des femmes de 25 à 64 ans le sont, contre 31,1 % des hommes (respectivement 41,8 % et 35,6 % au niveau national). L'écart est plus marqué chez les jeunes que chez les plus âgés. Entre 15 et 24 ans, 29,8 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 21,6 % des hommes (respectivement 29,8 % et 21,2 % au niveau national). Inversement, la part des hommes de 15 à 24 ans peu ou pas diplômés (19,6 %) dépasse celle des femmes (14,4 %).

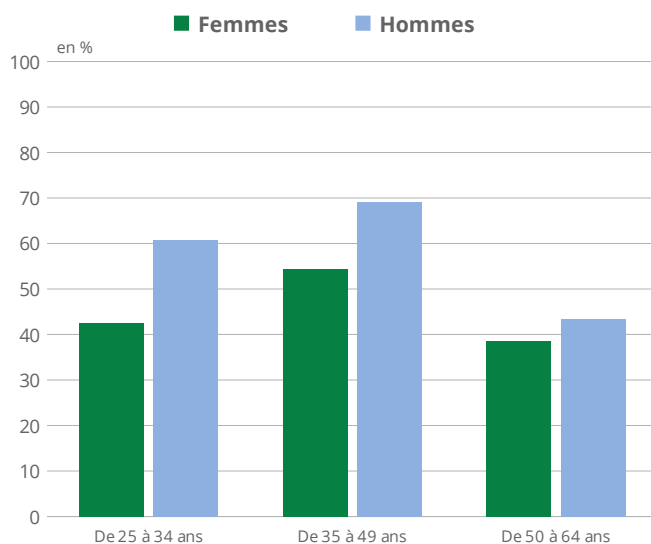
Parmi les personnes peu ou pas diplômées, les femmes sont moins souvent en emploi que les hommes : dans le département, 42,5 % des femmes âgées de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent lors du recensement de la population occuper un emploi, contre 60,7 % des hommes du même âge (respectivement 38,1 % et 59,6 % en France).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

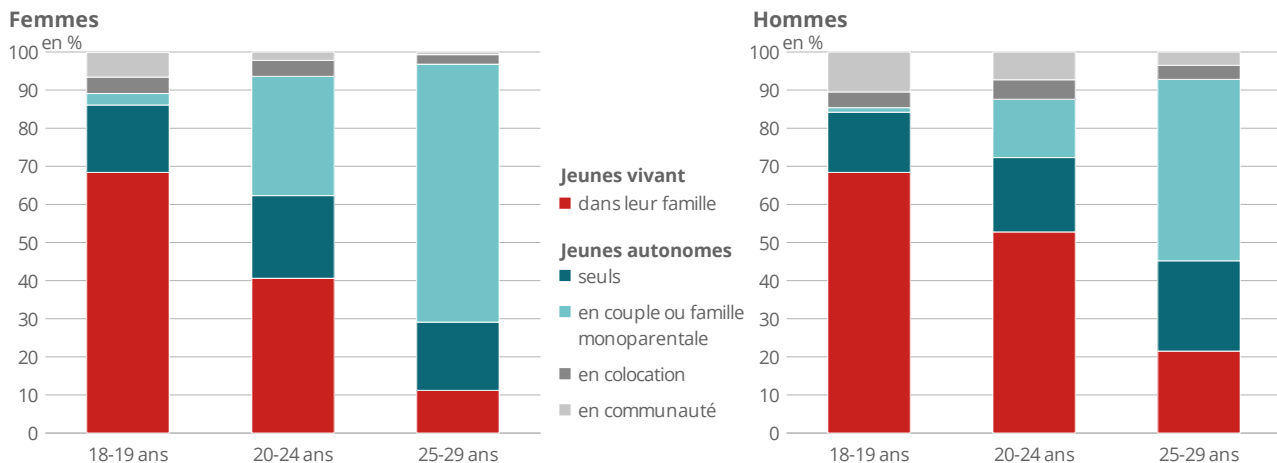
Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



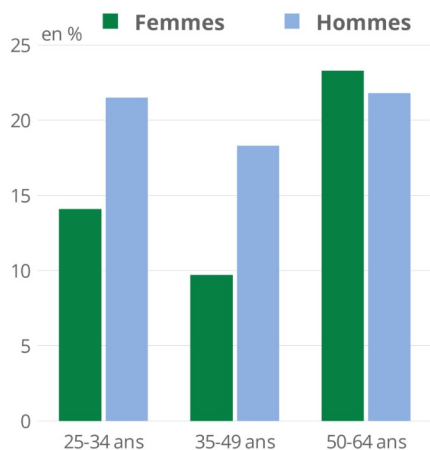
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18-29 ans en 2020



Les personnes seules parmi les 25-64 ans en 2020

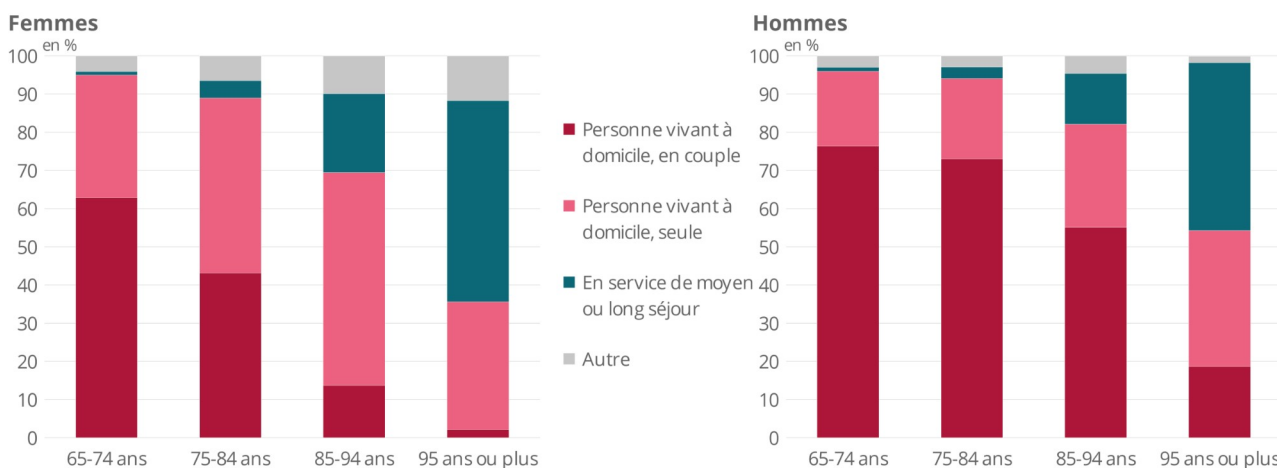


Les femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020, dans le département, 40,6 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 52,8 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). Chez les jeunes, la vie en couple ou en famille monoparentale est plus fréquente pour les femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 67,7 % des femmes déclarent vivre dans l'une ou l'autre de ces situations (61,7 % en France), contre 47,6 % des hommes (43,5 % en France).

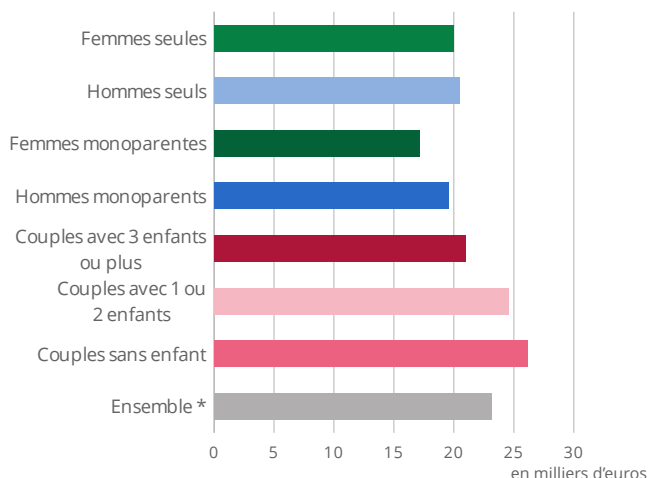
Les femmes de 25 à 49 ans vivent moins fréquemment seules que les hommes. Dans le département, parmi les 25-34 ans, elles sont 14,1 % dans ce cas, contre 21,5 % pour les hommes. L'écart est encore plus marqué entre 35 et 49 ans (9,7 % pour les femmes contre 18,3 % pour les hommes).

La situation s'inverse avec l'âge. Entre 65 et 74 ans, 32,1 % des femmes vivent seules dans leur logement, contre 19,6 % des hommes. Chez les femmes de 85 à 94 ans, cette part atteint 55,8 %. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020

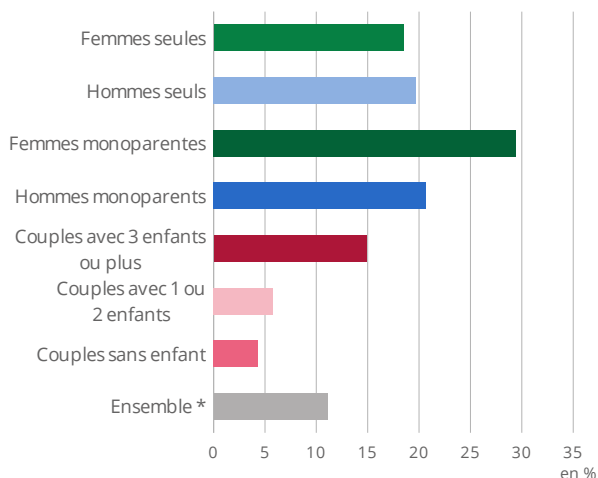


Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Les personnes à la tête d'une famille monoparentale sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 11,1 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 29,4 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine.

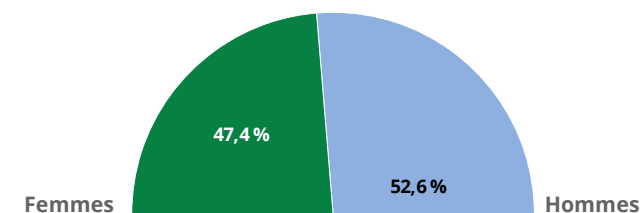
Dans le département, le niveau de vie médian s'établit à 17 180 euros annuels pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 23 140 euros pour l'ensemble de la population (respectivement 17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	138 100	31,4
dont Football	32 492	7,5
Voile	10 696	34,2
Équitation	9 124	85,2
Tennis	8 880	29,5
Basketball	7 252	41,3

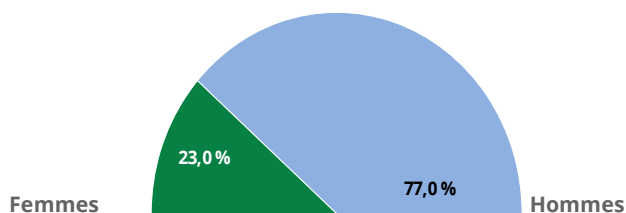
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

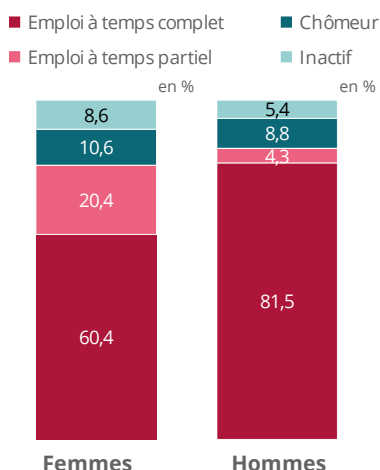
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	72,4	75,3
de 15 à 24 ans	37,2	44,9
de 25 à 49 ans	91,4	94,6
de 50 à 64 ans	62,9	64,8

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	63,6	67,5
de 15 à 24 ans	28,4	35,7
de 25 à 49 ans	80,8	85,8
de 50 à 64 ans	56,4	59,2

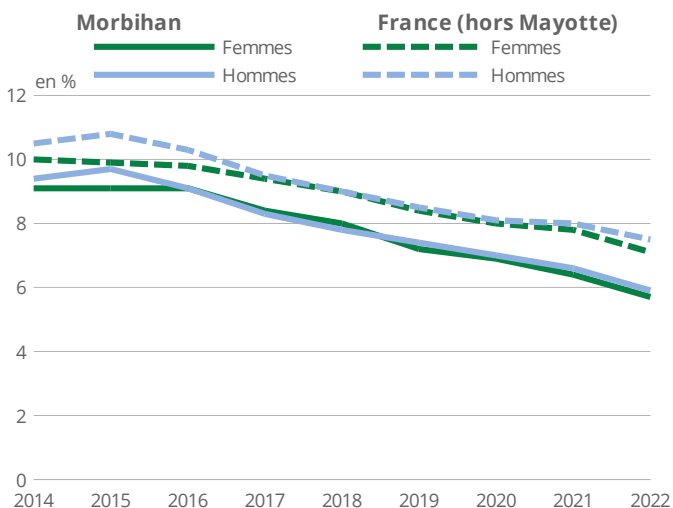
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



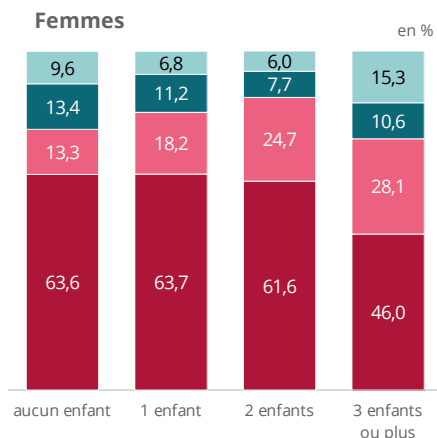
Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle

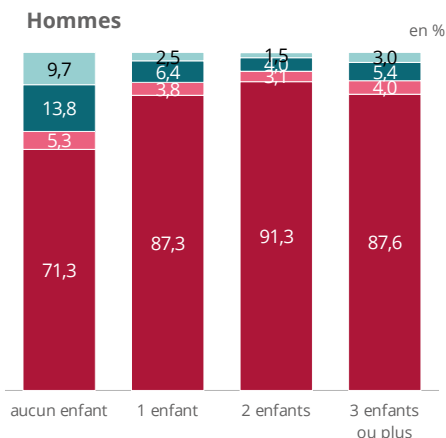


Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020



- Emploi à temps complet
- Emploi à temps partiel
- Chômeur
- Inactif

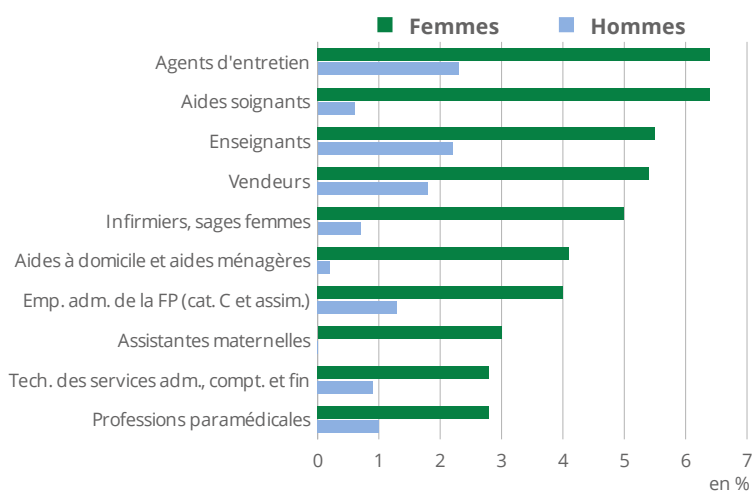


Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (6,4 % des femmes en emploi), « Aides soignants » (6,4 %) et « Enseignants » (5,5 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (5,8 %), « Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment » (4,3 %) ou « Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs ou bûcherons » (3,9 %).

Répartition par famille professionnelle en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

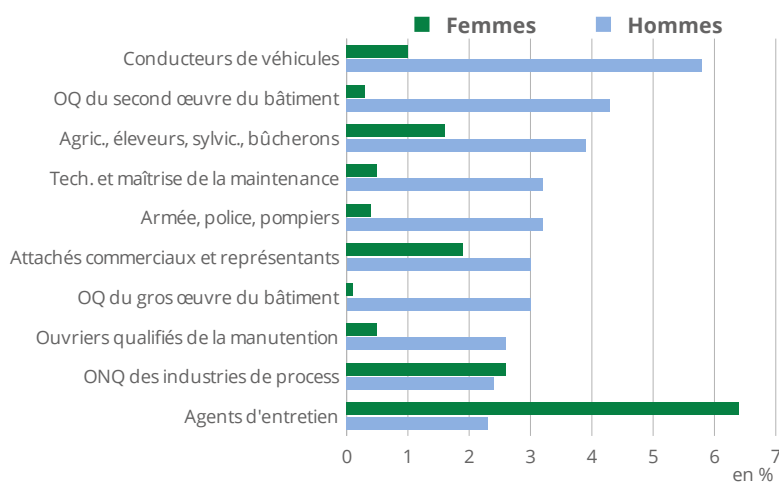
Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Assistantes maternelles	98,6	1,4
Secrétaires	95,3	4,7
Aides à domicile et aides ménagères	95,2	4,8
Coiffeurs, esthéticiens	91,8	8,2
Aides soignants	91,4	8,6

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ du gros œuvre du bâtiment	2,8	97,2
OQ du second œuvre du bâtiment	5,8	94,2
ONQ gros bât., trav. pub., béton, extraction	6,8	93,2
OQ de la maintenance	9,6	90,4
Armée, police, pompiers	11,1	88,9

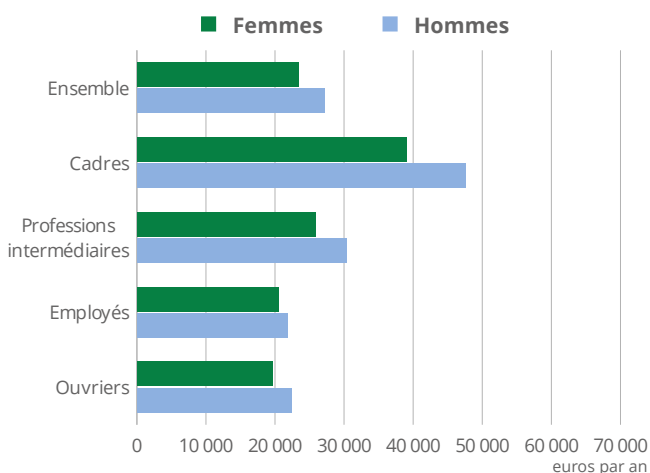
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

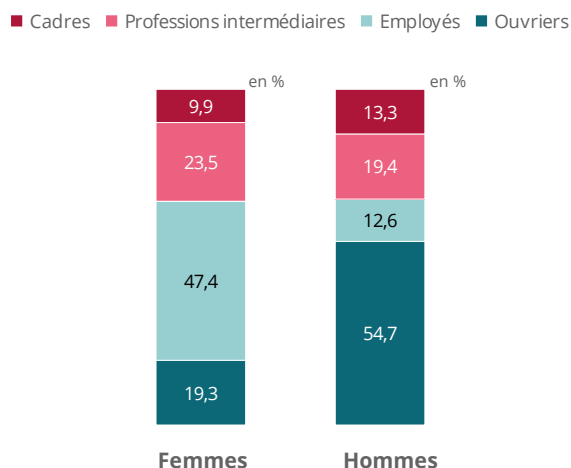
Salaires

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



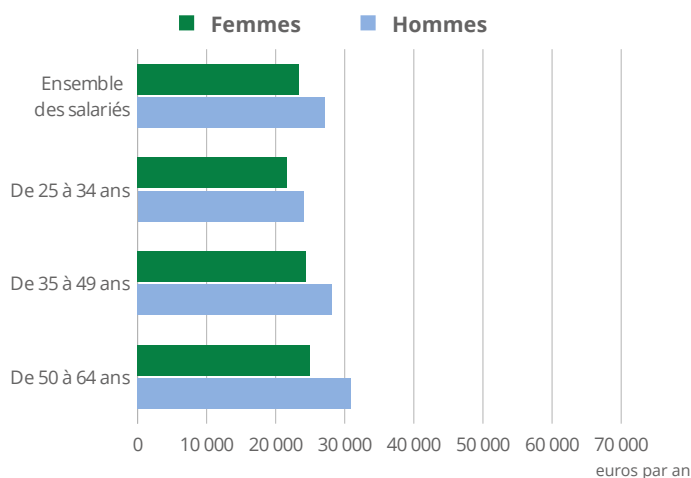
Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Catégories socioprofessionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021



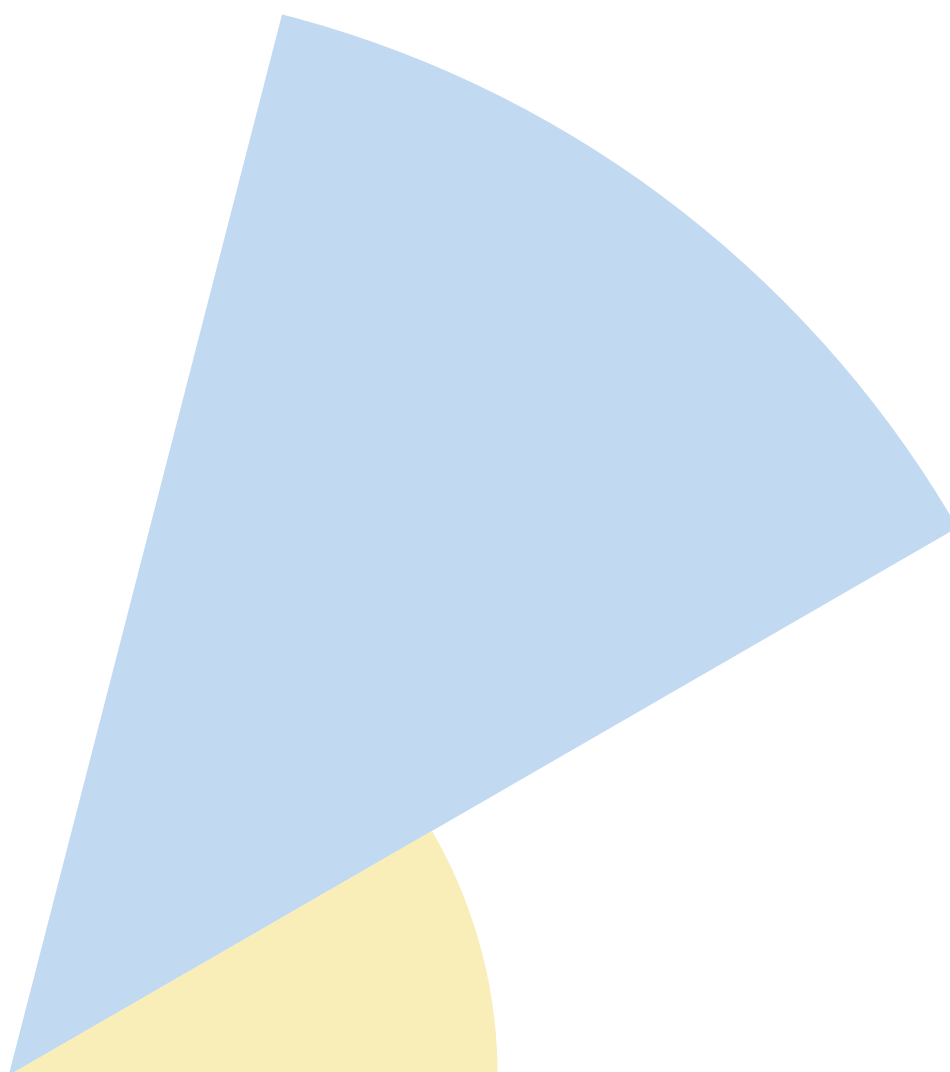
Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 23 420 euros en 2021, contre 27 180 euros chez les hommes.

Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (9,9 % contre 13,3 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes à temps de travail équivalent (39 080 euros contre 47 590 euros par an en moyenne).

Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Dans le département, le salaire net en équivalent temps plein des femmes est inférieur de 10 % à celui des hommes chez les 25-34 ans, et de 19 % chez les 50-64 ans.

Définitions, pour en savoir plus



Définitions

Âge moyen de la mère à l'accouchement : âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à chaque âge la fécondité observée pour les femmes du même âge l'année considérée.

La nomenclature des professions et **catégories socioprofessionnelles** dite PCS classe la population selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

Chômage :

Au sens du recensement, est **chômeur** toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée "chômeur" (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail. La définition du chômage au sens du recensement diffère de celles du Bureau international du travail (BIT) et de Pôle emploi.

L'Insee produit des **taux de chômage localisés** (rapport entre le nombre de chômeurs et la population active) par région, département et zone d'emploi à partir d'une synthèse de différentes sources :

- des données administratives sur l'emploi ;
- des séries de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) à Pôle emploi ;
- de l'Enquête Emploi en Continu (EEC).

Le **couple** au sein d'un ménage correspond à un ensemble formé de deux personnes de 18 ans ou plus sauf exception, qui partagent la même résidence principale et qui répondent à au moins l'un des critères suivants : ils déclarent tous les deux vivre en couple ou être mariés, pacsés ou en union libre. Les couples ainsi constitués à partir des réponses au questionnaire du recensement sont des couples de fait. Cette définition d'un couple est utilisée à partir de la diffusion des résultats statistiques du millésime 2013, pour laquelle les couples de même sexe sont pris en compte dans l'élaboration des résultats du recensement.

Diplôme :

Les résultats du recensement de la population font référence au diplôme de niveau le plus élevé que les individus ont déclaré posséder.

Aucun diplôme, brevet des collèges (pas ou peu diplômé) :

- Pas de scolarité ou scolarité achevée avant la fin de l'école primaire ;
- Scolarité suivie jusqu'à la fin de l'école primaire ou achevée avant la fin du collège ;
- Scolarité jusqu'à la fin du collège ou au-delà ;
- Certificat d'études primaires (CEP) ;
- BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, DNB ;

CAP, BEP ou diplôme de niveau équivalent

Baccalauréat, brevet professionnel :

- Baccalauréat général ou technologique, brevet supérieur, capacité en droit, DAEU, ESEU ;
- Baccalauréat professionnel, brevet professionnel, de technicien ou d'enseignement, diplôme équivalent.

Diplômé du supérieur :

- BTS, DUT, Deug, Deust, diplôme de la santé ou du social de niveau bac+2, diplôme équivalent ;
- Licence, licence professionnelle, maîtrise, diplôme équivalent de niveau bac+3 ou bac+4 ;
- Master, DEA, DESS, diplôme de grande école de niveau bac+5, doctorat de santé ;
- Doctorat de recherche (hors santé).

Emploi en équivalent temps plein (EQTP) : l'emploi peut se mesurer en nombre de personnes ayant travaillé, même pendant une durée limitée. On peut aussi mesurer les emplois en équivalent temps plein (EQTP). Chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet. Par exemple, un salarié ayant occupé un poste donné durant six mois à 80 % compte pour 0,4 (=0,5*0,8) en EQTP.

Est compté comme **enfant** d'une famille toute personne vivant au sein du même ménage que son (ses) parent(s) avec le(s)quel(s) elle forme une famille, quel que soit son âge, si elle est célibataire et n'a pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage (avec lesquels elle constituerait alors une famille en tant qu'adulte). L'enfant d'une famille peut être l'enfant des deux parents, de l'un ou de l'autre, un enfant adopté ou un enfant en tutelle de l'un ou l'autre parent. Aucune limite d'âge n'est fixée pour être enfant d'une famille. Un couple dont tous les enfants ont quitté le foyer parental est compté parmi les couples sans enfant.

L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge et sexe de l'année considérée.

Une **famille monoparentale** comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

La nomenclature des **familles professionnelles (FAP)** est construite à partir d'un croisement du répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome) et des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Chaque FAP regroupe des professions qui font appel à des compétences communes sur la base de « gestes professionnels » proches. La nomenclature des FAP utilisée se subdivise en 87 familles regroupées. Les termes de « métier » et de « profession » sont utilisés de façon équivalente et s'appuient sur cette nomenclature.

Les **inactifs** sont par convention les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler...

L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Mode de cohabitation

Plusieurs modes de cohabitation sont distingués ici pour les personnes de 18 à 29 ans :

Les **jeunes de 18 à 29 ans vivant dans leur famille** sont les personnes de 18 à 29 ans vivant dans le même logement que leurs parents (ou un de leurs parents) ou dans le même logement qu'un autre membre de leur famille, hors conjoint ou enfant (exemple : grand-parent, frère...).

Les **jeunes de 18 à 29 ans autonomes** sont définis ici comme les personnes de 18 à 29 ans ne vivant pas dans le même logement que leurs parents ou un autre membre de leur famille (hors conjoint ou enfant).

Un jeune autonome peut vivre :

- **en couple ou famille monoparentale** : le jeune est adulte d'un couple (avec ou sans enfant) ou d'une famille monoparentale et le couple ou la famille monoparentale est l'unique occupant du logement ;
- **seul** : le jeune occupe seul son logement ;
- **en colocation** : le jeune, en couple ou non, partage son logement avec d'autres personnes ;
- **en communauté** : le jeune est recensé dans une communauté (services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen et long séjour, foyers et résidences sociales ou assimilés, établissements hébergeant des étudiants, y compris les établissements militaires d'enseignement, casernes, établissements pénitentiaires, établissements sociaux de court séjour...).

Plusieurs modes de cohabitation sont distingués ici pour les personnes de 65 ans ou plus :

- **personne vivant à domicile, en couple**
- **personne vivant à domicile, seule**
- **en service de moyen ou long séjour** : Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), établissement de soins médicaux de longue durée, structure pour adultes handicapés, structure sociale pour adultes et familles...
- **autres situations** : personne ne vivant pas seule ou en couple dans son logement (exemple : personne hébergée chez son enfant, colocation...) et personne recensée dans une communauté hors service de moyen ou long séjour (exemple : communauté religieuse, établissement social de court séjour...).

Le **niveau de vie médian** est le niveau de vie tel que la moitié de la population a un niveau de vie inférieur et l'autre moitié un niveau de vie supérieur. Le niveau de vie du ménage est égal à son revenu disponible – c'est-à-dire le revenu fiscal déclaré net des impôts directs auxquels s'ajoutent les prestations sociales – divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) : une pour le premier adulte, 0,5 par autre personne de 14 ans ou plus et 0,3 par enfant de moins de 14 ans.

Les chiffres de **population** présentés correspondent à l'ensemble des personnes dont la résidence habituelle se situe sur le territoire considéré. La population de ce territoire comprend :

- la population des résidences principales (ou population des ménages) ;
- la population des personnes vivant en communautés ;
- la population des habitations mobiles, les sans-abris et les bateliers rattachés au territoire.

Le **salaires en équivalent temps plein (EQTP)** est un salaire converti à un temps plein pendant toute l'année, quel que soit le volume de travail effectif. Par exemple, pour un agent ayant occupé un poste de travail pendant six mois à 80 % et ayant perçu un total de 10 000 euros, le salaire en EQTP est de $10\,000 / (0,5 \times 0,8) = 25\,000$ euros par an. Pour calculer le salaire moyen en EQTP ou sa distribution, tous les postes y compris les postes à temps partiel sont pris en compte au prorata de leur volume de travail effectif (soit $0,5 \times 0,8 = 0,4$ EQTP dans l'exemple précédent).

Spécialités et séries en classe terminale

Spécialités en terminale générale

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Littérature, philosophie, langues (Humanités, littérature et philosophie ; Langues, littératures et cultures étrangères et régionales ; Littérature, langues et cultures de l'Antiquité)

Mathématiques

Physique-chimie

Sciences de la vie et de la Terre

Sciences économiques et sociales

Sciences de l'ingénieur

Numérique et sciences informatiques

Arts (arts du cirque, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre)

Les spécialités Biologie-écologie, dans les lycées agricoles, et Éducation physique, pratiques et culture sportives, présentes depuis la rentrée 2021, ne sont pas reprises dans ce document.

Séries de baccalauréat technologique

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Sciences et technologies de laboratoire (STL)

Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

Les séries Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD), sous tutelle partagée entre le ministère de l'Éducation nationale et celui de la Culture, et Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole, ne sont pas reprises dans ce document.

Spécialités de baccalauréat professionnel

Il existe une centaine de spécialités de baccalauréats professionnels. Chaque spécialité du baccalauréat professionnel est définie par un arrêté du ministre chargé de l'Éducation, après avis de la ou des commissions professionnelles consultatives compétentes.

Dans ce document, seules les spécialités représentant au moins 30 élèves et 1 % des élèves en lycée professionnel sont retenues.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés au sens du recensement et chômeurs au sens du recensement) et la population totale correspondante.

Le **taux d'emploi au sens du recensement de la population** rapporte le nombre de personnes en emploi au sens du recensement à la population totale. Il peut être calculé pour une sous-catégorie de la population donnée (par exemple une tranche d'âge, les titulaires d'un diplôme, etc.).

Le **taux de pauvreté monétaire** correspond à la proportion d'individus étant en situation de pauvreté monétaire. Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Pour en savoir plus

Insee, [Femmes et hommes, l'égalité en question](#), coll. « Insee Références », édition 2022, mars 2022.

« [Chiffres clefs de l'égalité femmes-hommes en Bretagne](#) », document issu de la collaboration de nombreux acteurs, codirigée par la Préfecture de la région Bretagne et le Conseil régional de Bretagne, juillet 2020.

Lardoux J.-M., Palaric A. (Insee), « [Plus diplômées que les hommes, les femmes perçoivent des salaires moins élevés](#) », Insee Flash Bretagne n° 69, mars 2021.

Bovi H., Tacon D. (Insee), « [Moins de femmes aux postes de direction, surtout dans le secteur privé](#) », Insee Flash Bretagne n° 83, mars 2022.

Bovi H., Tacon D. (Insee), « [Les conseillères municipales plus nombreuses en Bretagne qu'au niveau national, à l'inverse des députées](#) », Insee Flash Bretagne n° 84, mars 2022.

Gallic G., Quesson C. (Insee), « [Perte d'autonomie des seniors vivant à domicile : 60 000 Bretons concernés en 2021](#) », Insee Flash Bretagne n° 100, décembre 2023.

Égalité femmes-hommes en Bretagne : chiffres-clés de la région et de ses départements

Insee Dossier Bretagne

n° 7

Mars 2024

Résultat d'un partenariat entre l'Insee et le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, ce dossier dresse une photographie de l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne et dans les quatre départements de la région. Il propose une comparaison des situations dans cinq grands domaines : démographie, enseignement-éducation, conditions de vie, travail-emploi et salaires.

En Bretagne, comme au niveau national, les femmes vivent en moyenne 6 ans de plus que les hommes. En dessous de la trentaine, elles sont moins nombreuses que les hommes, puis le rapport s'inverse et l'écart se creuse dans les tranches d'âge plus avancé.

Si les jeunes femmes obtiennent plus fréquemment un diplôme de l'enseignement supérieur que les hommes, elles sont moins présentes sur le marché du travail. Elles exercent plus souvent que les hommes une activité à temps partiel et cette situation est plus fréquente pour les Bretonnes qu'au niveau national.

À temps de travail équivalent, les Bretonnes perçoivent en moyenne un salaire inférieur de 15 % à celui des Bretons. Ces inégalités de salaires se creusent avec l'âge. Elles sont un peu plus faibles dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan.

Certains métiers sont très majoritairement occupés par des femmes, notamment les métiers des services d'aide à la personne ou du soin, tandis que d'autres sont davantage occupés par des hommes, en particulier dans le bâtiment.

Les structures familiales sont aussi un facteur de disparités : en particulier, l'autonomie résidentielle et la formation d'une famille sont des situations plus fréquentes chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur
insee.fr



Avec le soutien de :



ISSN : 2429-0866

REF. Insee Dossier Bretagne n° 7
Mars 2024